



Environnement
Canada

Environment
Canada



Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation
des oiseaux 7 de la région des Prairies et du nord : Taïga du Bouclier
et plaine hudsonienne

Mars 2013



N° de cat. : CW66-317/3-2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99580-9

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © photos.com

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2013

Also available in English

Préface

Environnement Canada a dirigé l'élaboration de stratégies pour la conservation de tous les oiseaux dans chacune des régions de conservation des oiseaux (RCO) situées sur le territoire canadien, en ébauchant de nouvelles stratégies qui, avec les stratégies déjà existantes, ont été intégrées à un cadre global de conservation de toutes les espèces aviaires. Ces stratégies intégrées de conservation de tous les oiseaux serviront d'assise à la mise en œuvre des programmes de conservation de l'avifaune au Canada, en plus d'orienter le soutien apporté par le Canada aux mesures de conservation déployées dans les autres pays importants pour les oiseaux migrateurs du Canada. La contribution des partenaires de conservation d'Environnement Canada aux stratégies est tout aussi essentielle que leur collaboration à la mise en œuvre des recommandations contenues dans les stratégies.

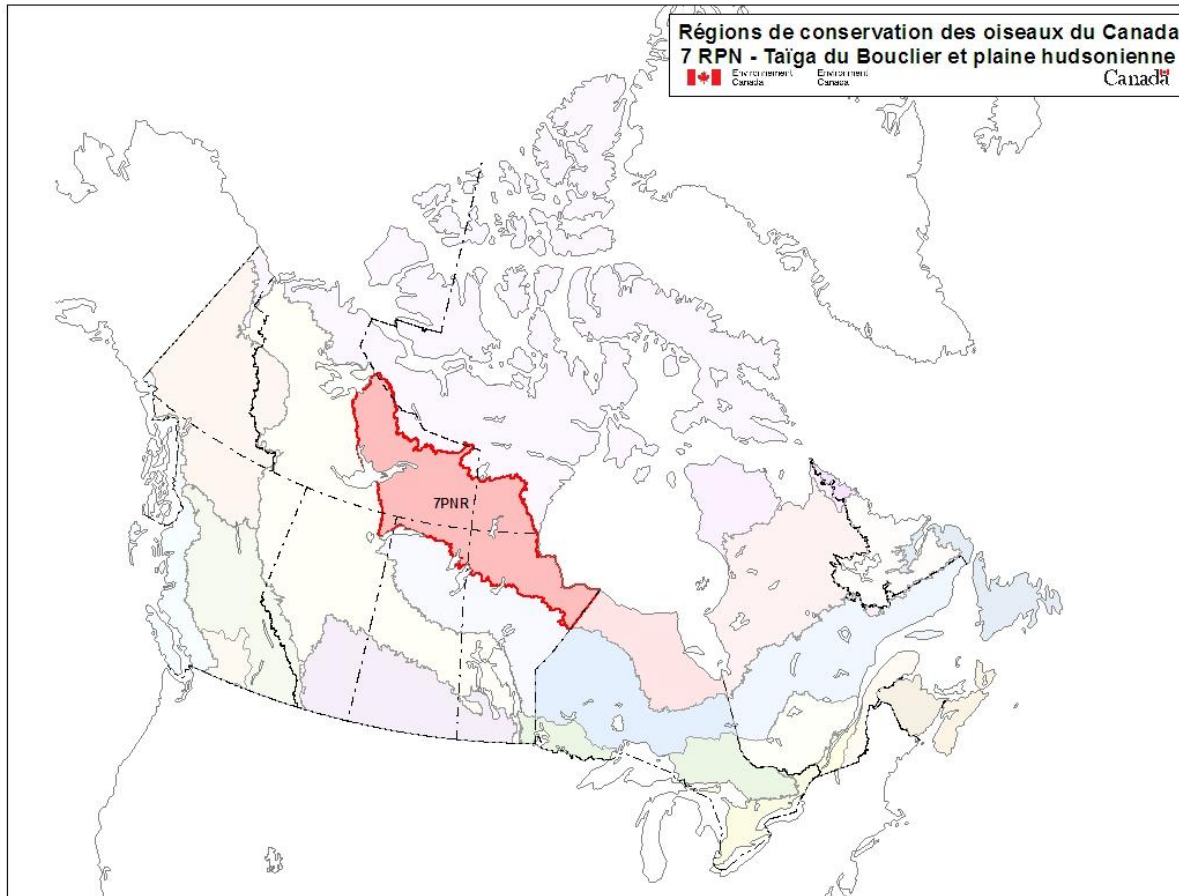
Pour assurer l'emploi d'une méthode uniforme dans toutes les RCO, Environnement Canada a établi des normes nationales en matière de conception des stratégies. Les stratégies de conservation des oiseaux serviront de toile de fond à l'établissement, pour chaque RCO, de plans de mise en œuvre qui s'appuieront sur les programmes actuellement exécutés sous l'égide des plans conjoints ou d'autres mécanismes de partenariat. Les propriétaires fonciers, y compris les Autochtones, seront consultés avant la mise en œuvre des stratégies.

Les objectifs de conservation et les mesures recommandées dans les stratégies de conservation constitueront le fondement biologique qui soutiendra la formulation des lignes directrices et des pratiques de gestion bénéfiques favorisant l'observation des règlements d'application de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.

Remerciements

Craig S. Machtans était l'auteur principal du présent document; il a suivi des modèles élaborés par Alaine Camfield, Judith Kennedy et Elsie Krebs, avec l'aide des planificateurs des régions de conservation des oiseaux dans chacune des régions du Service canadien de la faune à l'échelle du Canada. K. Calon, W. Fleming, T.J. Habib, K.C. Hannah, E. Kuczynski, C.L. Mahon et K. St. Laurent ont mené tous les travaux initiaux en vue de peaufiner les listes des espèces prioritaires, d'évaluer les objectifs et les menaces, d'effectuer des recherches sur les associations à un habitat, et de produire la première ébauche de la stratégie et de remplir la base de données. Toutefois, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette stratégie, car un travail de cette ampleur ne peut être accompli sans la contribution d'autres collègues qui ont fourni des renseignements techniques ou validés, qui ont formulé leurs remarques sur les ébauches précédentes de la stratégie, et qui ont appuyé le processus de planification.

Stratégie de conservation des oiseaux pour la région de conservation des oiseaux 7, région des Prairies et du Nord : Taïga du Bouclier et plaine hudsonienne



Référence recommandée :

Environnement Canada. 2013. *Stratégie de conservation des oiseaux pour la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord : Taïga du Bouclier et plaines hudsoniennes*. Service canadien de la faune, Environnement Canada. Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). 102 p. + annexes.

Table des matières

Préface.....	iii
Remerciements	iii
Sommaire.....	1
Introduction : Stratégies de conservation des oiseaux.....	4
Contexte.....	4
Structure de la stratégie	5
Caractéristiques de la région de conservation des oiseaux 7 – Région des Prairies et du Nord.....	6
Section 1 : Aperçu des résultats – tous les oiseaux, tous les habitats	16
Élément 1 : Évaluation des espèces prioritaires.....	16
Élément 2 : Habitats importants pour les espèces prioritaires	25
Élément 3 : Objectifs en matière de population.....	26
Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires.....	28
Surabondance d’oies blanches	29
Surabondance de corbeaux	30
Exploitation minière.....	30
Élément 5 : Objectifs en matière de conservation	33
Élément 6 : Mesures recommandées.....	33
Section 2 : Besoins de conservation par habitat	34
Conifères	34
Feuillus	39
Mixte	42
Arbustes et régénération.....	46
Herbacées	51
Urbain.....	55
Milieux humides.....	58
Plans d’eau, neige et glace.....	65
Zone côtière	70
Lichens/mousses.....	71
Zones dénudées	74
Section 3 : Autres problématiques	78
Problématiques généralisées.....	78
Collisions	78
Prédation par les chats domestiques	79
Pollution.....	80
Changements climatiques.....	85
Besoins en matière de recherche et de surveillance des populations	89
Surveillance des populations	89
Recherche	95
Menaces à l’extérieur du Canada	95
Prochaines étapes	99
Références	100

Annexe 1	103
Liste de toutes les espèces d’oiseaux dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord	103
Espèces retirées de la liste des espèces prioritaires dans la RCO 7	109
Annexe 2	110
Méthodologie générale de compilation des six éléments standard	110
Élément 1 : Évaluation des espèces prioritaires	110
Élément 2 : Habitats importants pour les espèces prioritaires	112
Élément 3 : Objectifs en matière de population pour les espèces prioritaires	113
Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires.....	114
Annexe 3	116
Associations à un habitat pour les espèces prioritaires	116

Sommaire

La partie de la région des Prairies et du Nord (RPN) de la région de conservation des oiseaux 7 (RCO 7) comprend la partie ouest de deux écozones : la taïga du bouclier et les plaines hudsoniennes. Cette sous-région de la région de conservation des oiseaux s'étend du nord-ouest de la côte de la baie d'Hudson, au Manitoba, en passant par les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), jusqu'au Grand lac de l'Ours, à l'ouest. Près de la moitié (49 %) de la région de conservation des oiseaux, dont la superficie est d'environ 700 000 km², se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, avec 28 % au Manitoba, 15 % au Nunavut, 7 % en Saskatchewan, et 1 % de la zone de la stratégie dans le coin extrême nord-est de l'Alberta.

Cette stratégie de conservation pour la RCO 7 RPN s'appuie sur les stratégies de conservation des oiseaux existantes et elle étaye celles créées pour les autres régions de conservation des oiseaux dans tout le Canada. Les stratégies de conservation utilisées dans les régions serviront de cadre pour mettre en œuvre la conservation des oiseaux à l'échelle nationale, ainsi qu'à déterminer les problèmes de conservation associés aux oiseaux prioritaires au Canada. Cette stratégie ne se veut pas très normative, mais elle vise plutôt à guider les futurs efforts de mise en œuvre par les divers partenaires et intervenants.

La grande majorité de la RCO 7 RPN se compose de terres de la Couronne, même si la partie ouest de la région fait partie des terres revendiquées par les Tłı̨cho. Cette région visée par une revendication territoriale comprend les terres privées où les Tłı̨cho exercent l'autonomie gouvernementale et une plus grande zone qui se trouve sous un régime de codétermination pour les enjeux relatifs à la faune. La marge nord de la région de conservation des oiseaux s'étend le long des plaines de l'Arctique, principalement en suivant la limite forestière, et la marge sud borde la majeure partie des écozones du bouclier boréal et des plaines boréales. Les parties continentales du nord de la région de conservation des oiseaux sont constituées principalement de forêts conifériennes rabougris parsemées d'étangs et de tourbières qui recouvrent le substrat rocheux de granite du Bouclier canadien. De nombreux lacs et étangs parsèment le paysage. Dans les plaines de la baie d'Hudson, les plaines inondables et les marécages côtiers deviennent dominants, tout comme un climat plus doux qui joue un rôle important dans la composition de la flore et de la faune. Les principaux réseaux hydrographiques et d'évacuation comprennent le nord de la baie d'Hudson (Thelon) et le bassin versant du fleuve Mackenzie, avec des liens vers les rivières de la Paix et Athabasca.

Les perturbations d'origine humaine sont très limitées dans la RCO 7 RPN. Presque tous les établissements se situent à la limite de la région de conservation des oiseaux ou près de cette limite, et le développement industriel y est local et restreint par nature. La zone où il y a de loin le plus d'activité anthropique est située près de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. La principale activité économique dans la région de conservation des oiseaux est l'exploitation minière, mais à l'heure actuelle, il n'y a qu'une seule mine d'exploitation de quelque nature que ce soit, à savoir la mine de diamants de DeBeers Canada au lac Snap. Il existe de nombreuses petites mines abandonnées, plusieurs endroits avec des mines potentielles à un certain stade de développement, et le potentiel minier est élevé dans l'ensemble de la taïga du bouclier.

Il n'y a aucune activité forestière et la suppression des incendies est généralement limitée à la protection des « valeurs à risque » telles que les zones industrielles et les établissements humains. Des incendies brûlent régulièrement de grandes zones dans les deux tiers du sud de la région de conservation des oiseaux.

Parmi les 195 espèces dans la RCO 7 RPN, 62 (32 %) se sont vues accorder une classification prioritaire. Les oiseaux terrestres comptaient le plus d'espèces prioritaires (22 espèces sur 106), suivis des oiseaux aquatiques (15 sur 30), de la sauvagine (13 sur 30) et des oiseaux de rivage (12 sur 29). Neuf espèces sont prioritaires, car elles ont été évaluées comme étant « en péril » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC); sept d'entre elles sont inscrites sur la liste de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, tandis que cinq d'entre elles sont inscrites à l'échelle provinciale. Les milieux humides et les plans d'eau étaient les habitats utilisés le plus souvent en ce qui concerne toutes les espèces prioritaires.

Il y a un important problème de conservation dans la RCO 7 RPN : la surabondance de la Petite Oie des neiges et la croissance rapide des populations d'Oie de Ross. Ces oiseaux sont devenus extrêmement nombreux au cours des quelques dernières décennies, principalement en raison des pratiques agricoles le long des routes migratoires et dans les aires d'hivernage, qui leur offrent une source de nourriture illimitée. Les immenses volées de ces oiseaux ont des effets dévastateurs sur l'habitat naturel des pâturages côtiers et de la toundra pendant la saison de reproduction et la migration, ce qui, à son tour, a une incidence sur un grand nombre d'autres oiseaux. Dans la RCO 7 RPN, cet effet se limite aux zones côtières le long de la baie d'Hudson, dans les colonies d'oies blanches et près de celles-ci, et dans leurs aires de halte migratoire avoisinantes. Même si ledit effet est grave, il est localisé à l'échelle de la région de conservation des oiseaux. Étant donné que cette menace et les autres menaces pour les espèces prioritaires sont de faible ampleur, on n'a pas élaboré d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées dans le cadre de cette stratégie.

La seule problématique généralisée qui s'applique clairement à la RCO 7 RPN est celle des changements climatiques. Les répercussions de la pollution, les collisions d'oiseaux avec les structures et la prédation par les chats ont été considérées comme des menaces mineures. D'autres menaces peuvent se trouver à l'extérieur de la région de conservation des oiseaux, en particulier pour les oiseaux migrateurs de longue distance qui peuvent être touchés dans leur habitat d'hivernage ou dans d'importantes haltes migratoires aux États-Unis, en Amérique centrale et du Sud, ou dans les îles des Caraïbes. Les principales menaces internationales comprennent l'aménagement côtier, la déforestation, ainsi que l'expansion et l'intensification de l'agriculture.

Les objectifs de population et les besoins de conservation sont difficiles à déterminer avec précision, car il y a très peu de surveillance des oiseaux dans la RCO 7 RPN. La surveillance se limite à deux relevés localisés d'oiseaux terrestres, à une étude locale sur la productivité de la sauvagine à long terme, ainsi qu'aux transects aériens annuels pour la sauvagine effectués au printemps. Toutes ces activités de surveillance sont réalisées à l'extrémité ouest de cette région

de conservation des oiseaux. Par conséquent, il n'existe aucune donnée de qualité sur la saison de reproduction à l'échelle de la région de conservation, quelle que soit l'espèce. Le résultat net de ce manque de surveillance complète est que bon nombre des objectifs de population sont définis sur l'évaluation ou le maintien, car on ne connaît pas la tendance de la population de la région de conservation des oiseaux.

Dans l'ensemble, les messages clés pour la conservation des oiseaux dans la RCO 7 RPN sont les suivants :

- La pression exercée par le développement est faible à l'heure actuelle, on l'observe principalement le long des marges de la RCO, et dans un avenir prévisible, sa gestion devrait demeurer optimale, étant donné que les préoccupations propres aux sites sont gérées par l'entremise du système de réglementation existant pour les évaluations environnementales.
- La préoccupation existante en matière de conservation est liée à la surabondance d'oies blanches près de la baie d'Hudson; elle a soulevé l'attention internationale en matière d'approches de gestion.
- Les données de surveillance sont si limitées que les données sur les tendances de la population propres aux sous-régions de la RCO ne peuvent pas être produites; il s'agit d'une nécessité primordiale pour déterminer l'état des populations à l'échelle régionale.

Introduction : Stratégies de conservation des oiseaux

Contexte

Le présent document fait partie d'une série de stratégies régionales de conservation des oiseaux qu'Environnement Canada a préparées pour toutes les régions du pays. Ces stratégies répondent au besoin qu'a Environnement Canada d'établir des priorités de conservation des oiseaux qui soient intégrées et clairement formulées, afin de soutenir l'exécution du programme canadien sur les oiseaux migrateurs, tant au pays qu'à l'échelle internationale. Cette série de stratégies prend appui sur les plans de conservation déjà établis pour les quatre groupes d'oiseaux (sauvagine¹, oiseaux aquatiques², oiseaux de rivage³ et oiseaux terrestres⁴) dans la plupart des régions du Canada, et sur des plans nationaux et continentaux, et inclut les oiseaux qui relèvent des mandats provinciaux et territoriaux. De plus, ces nouvelles stratégies uniformisent les méthodes employées partout au Canada, en plus de combler des lacunes, puisque les plans régionaux précédents ne couvrent pas toutes les régions du Canada ni tous les groupes d'oiseaux.

Ces stratégies présentent un recueil des interventions requises selon le principe général préconisant l'atteinte des niveaux de population établis à partir de données scientifiques, principe promu par les quatre principales initiatives de conservation des oiseaux. Ces niveaux de population ne correspondent pas nécessairement aux populations minimales viables ou durables, mais sont représentatifs de l'état de l'habitat ou du paysage à une époque antérieure aux chutes démographiques importantes qu'ont connues récemment de nombreuses espèces, de sources connues ou inconnues. Les menaces dégagées dans ces stratégies ont été établies à partir de l'information scientifique actuellement disponible et d'opinions d'experts. Les objectifs et les mesures de conservation correspondants vont contribuer à stabiliser les populations aux niveaux souhaités.

Les stratégies s'appliquant aux régions de conservation des oiseaux (RCO) ne sont pas des documents hautement directifs. En général, les praticiens devront consulter des sources d'information complémentaires à l'échelle locale afin d'obtenir suffisamment de détails pour pouvoir appliquer les recommandations des stratégies. Des outils comme des pratiques de gestion bénéfiques permettront aussi d'orienter la mise en œuvre des stratégies. Les partenaires qui souhaitent contribuer à mettre en œuvre ces stratégies, comme les participants aux plans conjoints pour l'habitat établis dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), connaissent bien le type de planification détaillée de la mise en œuvre nécessaire pour coordonner et accomplir le travail de terrain.

¹Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité du plan (2004)

²Milko *et coll.* (2003)

³Donaldson *et coll.* (2000)

⁴Rich *et coll.* (2004)

Structure de la stratégie

La Section 1 de la stratégie contient de l'information générale sur la RCO et la sous-région, avec un survol des six éléments⁵ qui résument l'état de la conservation des oiseaux à l'échelle de la sous-région. La Section 2 fournit des renseignements plus détaillés sur les menaces, les objectifs et les mesures à prendre pour des regroupements d'espèces prioritaires, constitués selon chacun des grands types d'habitats de la sous-région. La Section 3 présente d'autres problématiques généralisées liées à la conservation qui ne s'appliquent pas à un habitat en particulier ou qui n'ont pas été pris en compte lors de l'évaluation des menaces pour une espèce donnée, et traite des besoins en matière de recherche et de surveillance, de même que des menaces affectant les oiseaux migrateurs lorsqu'ils sont à l'extérieur du Canada. L'approche et la méthodologie sont résumées dans les annexes, mais sont exposées plus en détail dans un document distinct (Kennedy et coll., 2012). Une base de données nationale contient toute l'information sous-jacente résumée dans la présente stratégie (disponible auprès d'[Environnement Canada](#)).

⁵ Les six éléments sont : Élément 1 – Évaluation des espèces prioritaires; Élément 2 – Habitats importants pour les espèces prioritaires; Élément 3 – Objectifs en matière de population pour les espèces prioritaires; Élément 4 – Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires; Élément 5 – Objectifs en matière de conservation; Élément 6 – Mesures recommandées.

Caractéristiques de la région de conservation des oiseaux 7 – Région des Prairies et du Nord

La partie de la région de conservation des oiseaux 7 de la région des Prairies et du Nord (RCO 7 RPN) comprend des portions de deux écozones canadiennes : la moitié ouest de la taïga du bouclier et la partie ouest des plaines hudsoniennes. La sous-région de la RCO 7 RPN est d'environ 700 710 km², soit 40 % du total de la RCO 7 au Canada. Elle borde les eaux de la baie d'Hudson et les plaines de l'Arctique du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest vers le nord, par la région du bouclier de résineux boréal au sud, et à l'ouest par les plaines de la taïga boréale, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest (figure 1). La partie de la RCO 7 RPN qui comprend les basses terres côtières de la baie d'Hudson est principalement constituée de marais salés abritant la zostère et d'autres espèces tolérant le sel qui suivent la bordure des régions côtières. Ces habitats influencés par l'océan se transforment en tourbières minérotrophes, tourbières oligotrophes et zones de toundra plus à l'intérieur des terres. La partie continentale intérieure de la RCO 7 RPN se trouve dans l'écozone de la taïga du bouclier. La partie ouest de la sous-région de la région de conservation des oiseaux s'étend sur la partie sud du Nunavut (15 % de la sous-région), puis dans les Territoires du Nord-Ouest (49 % de la sous-région), et elle borde l'écozone de l'Arctique près du Grand lac de l'Ours. Les 36 % de la sous-région restants se trouvent dans le nord des provinces des Prairies; le Manitoba possède la deuxième plus grande partie de la zone (28 %), suivi de la Saskatchewan (7 %), et d'une minuscule partie de l'Alberta (1 % de la sous-région).

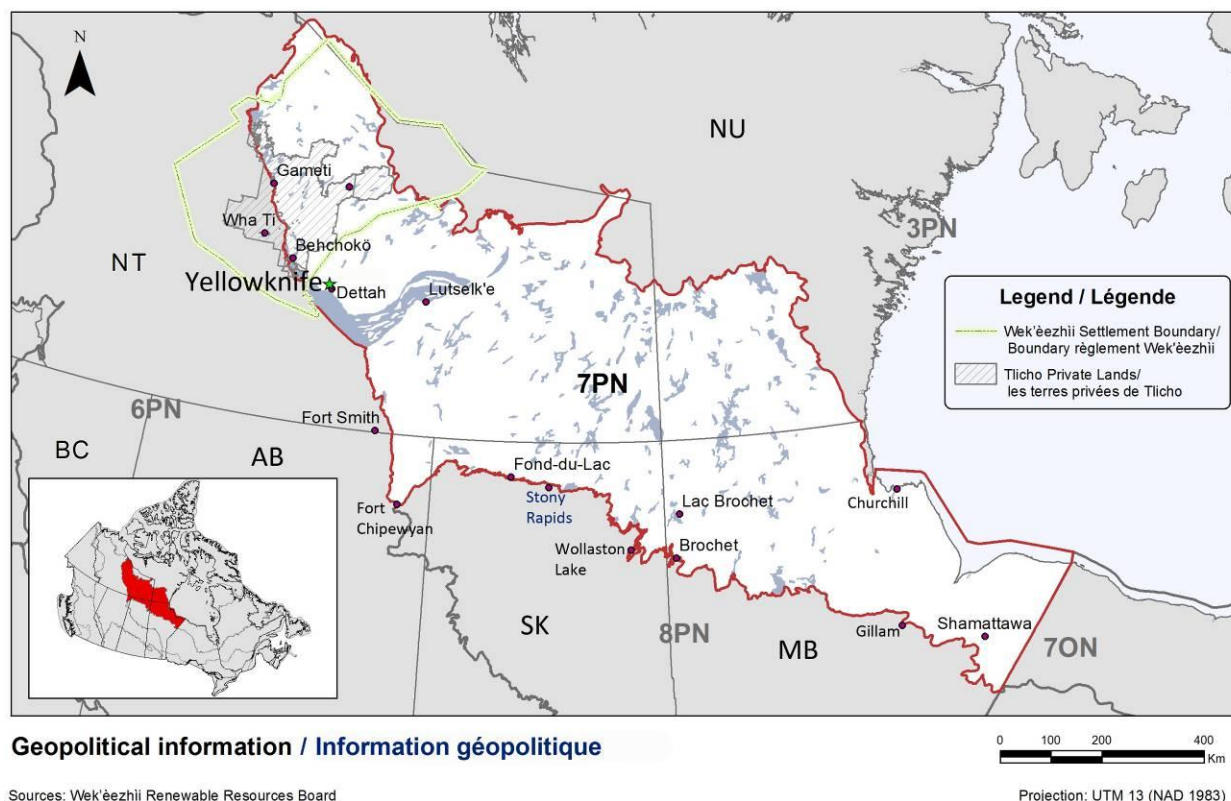


Figure 1. Carte de la RCO 7 indiquant l'emplacement des revendications territoriales réglées des Premières nations, les collectivités et les frontières provinciales et territoriales par rapport à la limite de la région de conservation des oiseaux.

L'habitat dans la RCO 7 RPN est dominé par des forêts d'épinettes noires ou de pins gris [de la taïga](#) du Bouclier, qui est interrelié à un réseau de tourbières, de rivières et d'innombrables étangs et lacs (figure 2). La couverture terrestre générale est résumée aux figures 3 et 4, tandis que chacune des catégories de couvertures est présentée à la [Section 2 : Besoins de conservation par habitat](#). Les lecteurs intéressés doivent consulter le groupe de classification des écosystèmes (2008) pour obtenir des descriptions détaillées et des images de tous les aspects de la géographie, de la végétation et d'autres caractéristiques de l'écozone de la taïga du bouclier dans les Territoires du Nord-Ouest. Le saule et le bouleau sont d'importants habitats feuillus dans de nombreuses zones littorales et basses terres là où il y a un développement du sol. Les zones de basses terres ont des sols organiques posés sur une fondation de substrat rocheux en granite du Bouclier canadien qui s'est formée au cours de la période du Précambrien. Ces basses terres saturées se transforment en zones arbustives en altitude, puis dans les zones de hautes terres exposées, qui sont constituées de landes de toundra colonisées par de petites plantes vasculaires, de lichens, ainsi que de mousses. De vastes zones n'ont pas de sol continu recouvrant le substrat rocheux exposé. Le climat froid à l'intérieur des terres se réchauffe et devient un climat côtier tempéré se déplaçant vers l'est vers la baie d'Hudson. Ce paysage diversifié de l'étendue ouest de l'[écozone des plaines hudsoniennes](#) est fortement influencé par des influences océaniques venant de l'est en se transformant en des étangs d'eau douce, de la toundra et des forêts à croissance arrêtée à

partir de l'ouest, et il est important pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui vivent dans cette grande zone à la fois de manière saisonnière et tout au long de l'année.

Les perturbations naturelles dans la RCO 7 RPN sont semblables à celles qui se produisent dans la région boréale vers le sud, mais souvent sans les restrictions imposées par les humains, notamment la suppression des incendies. Les incendies, les infestations d'insectes et les phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex., les bourrasques, les fortes chutes de neige) ont une incidence sur la végétation régionale, tout comme le pâturage et le broutement de mammifères (p. ex., des troupeaux de caribous). Des incendies brûlent régulièrement de vastes portions des deux tiers du sud de la région de conservation des oiseaux (figure 5). Les changements climatiques mondiaux auront une incidence sur ces régimes de perturbations naturelles (GIEC, 2007).



Figure 2. Une vue aérienne d'un habitat typique de la RCO 7 dans les Territoires du Nord-Ouest.

© Environnement Canada – Photo : Craig Machtans

La population humaine de toutes les zones de peuplement dans la RCO 7 RPN est d'environ 28 000 personnes, dont la grande majorité vit dans les Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife en particulier (20 000 personnes). Les plus grands établissements humains dans les provinces dans la partie sud de la RCO contiennent chacun mille habitants ou moins. Presque tous ces établissements se trouvent en réalité sur la frontière de la région de conservation des oiseaux (figure 1) ou à proximité de celle-ci, ce qui en fait l'une des régions de conservation des oiseaux les plus faiblement peuplées au Canada. Il existe de nombreuses aires protégées dans la RCO (figure 6). La plupart se trouvent dans les trois provinces et elles sont protégées en vertu de lois provinciales. Il existe des propositions relatives à deux nouvelles aires protégées par le gouvernement fédéral pour les secteurs au-dessus des régions du Grand lac des Esclaves.

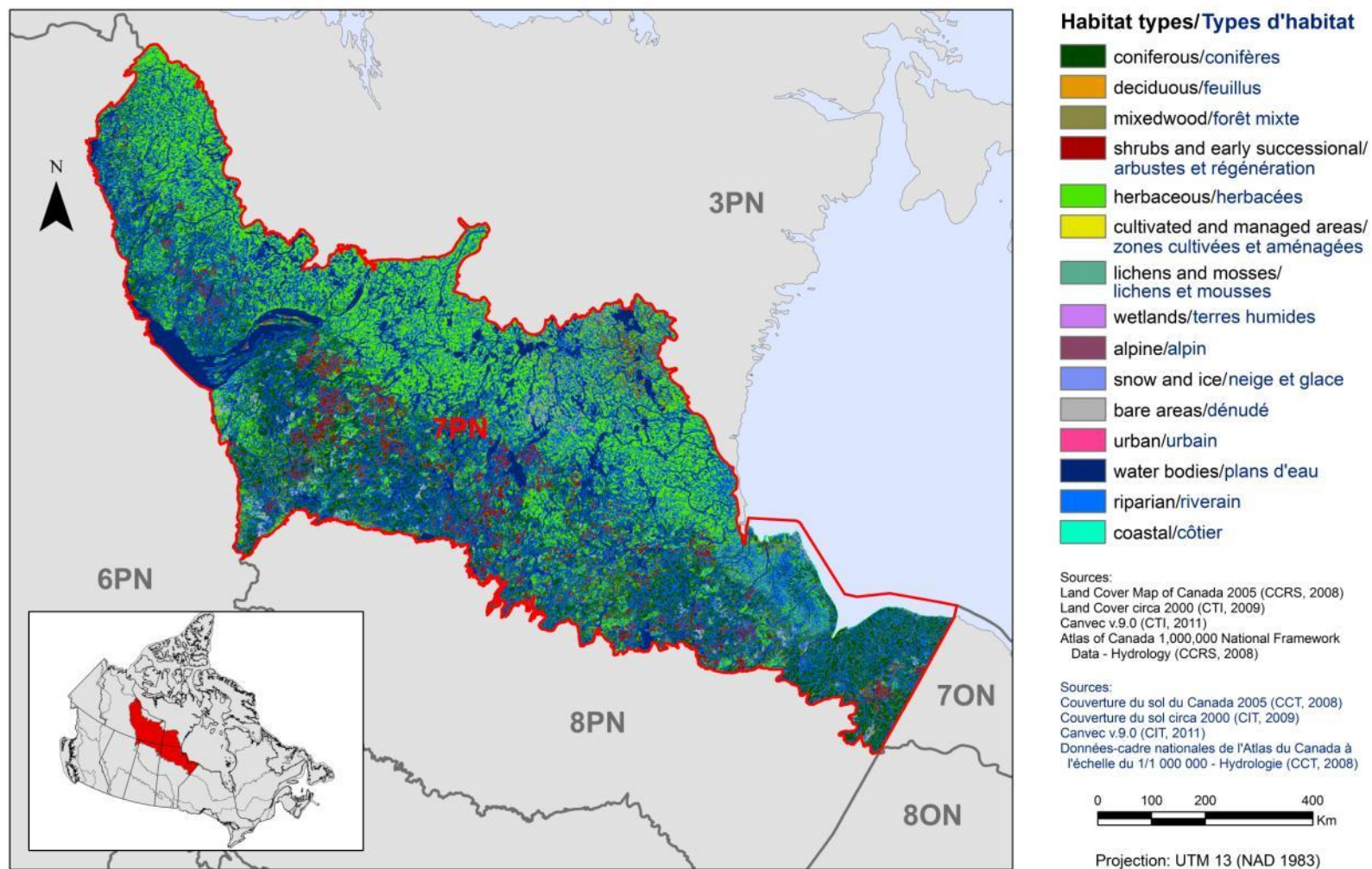


Figure 3. Couverture terrestre dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord.

Les milieux humides sont difficiles à distinguer sans dominer l'image; la figure 4 les affiche de manière préférentielle.

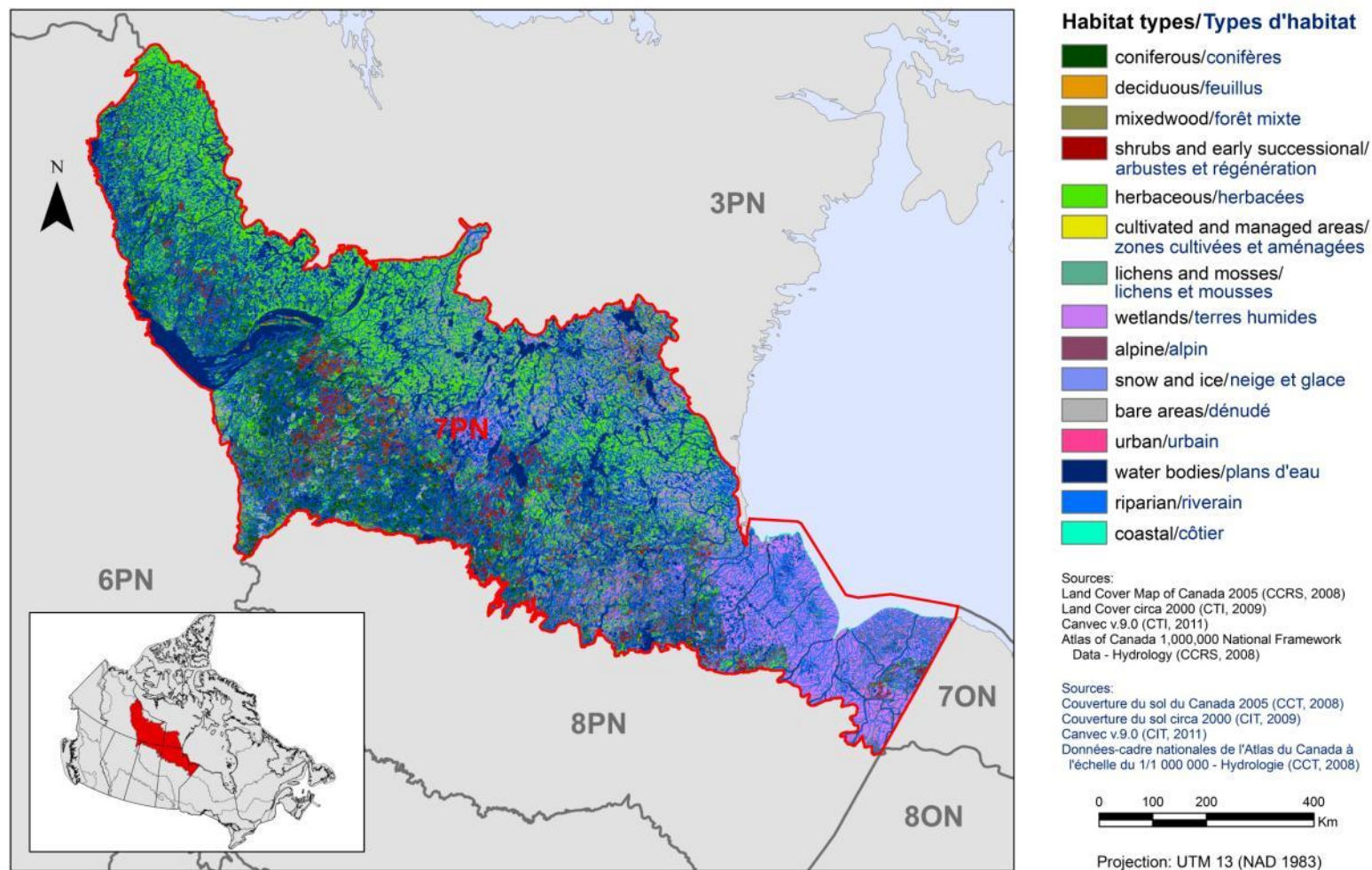
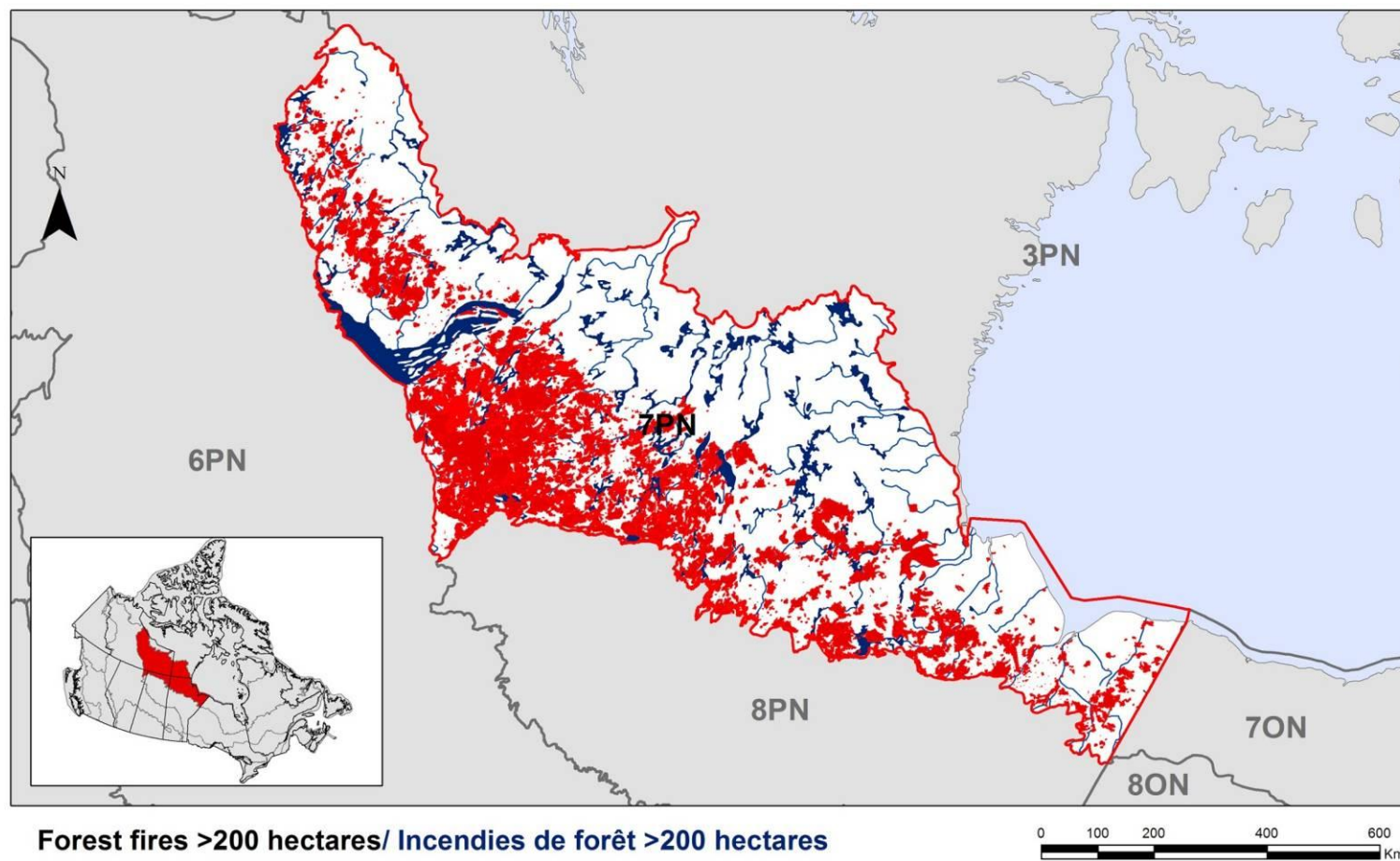


Figure 4. Couverture terrestre dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord où les milieux humides sont présentés de manière préférentielle.



Sources: Government of Northwest Territories; Canadian National Fire Database, Natural Resources Canada.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Base nationale de données sur les feux de forêt du Canada, Ressources naturelles Canada.

Projection: UTM 13 (NAD 1983)

Figure 5. La superficie de la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord brûlée par les incendies de forêt (zones en rouge) au cours des 30 à 80 dernières années.

La couverture va de 1965 à 2010 pour les Territoires du Nord-Ouest, de 1931 à 2009 pour l'Alberta, de 1945 à 2010 pour la Saskatchewan, de 1980 à 2008 pour le Manitoba.

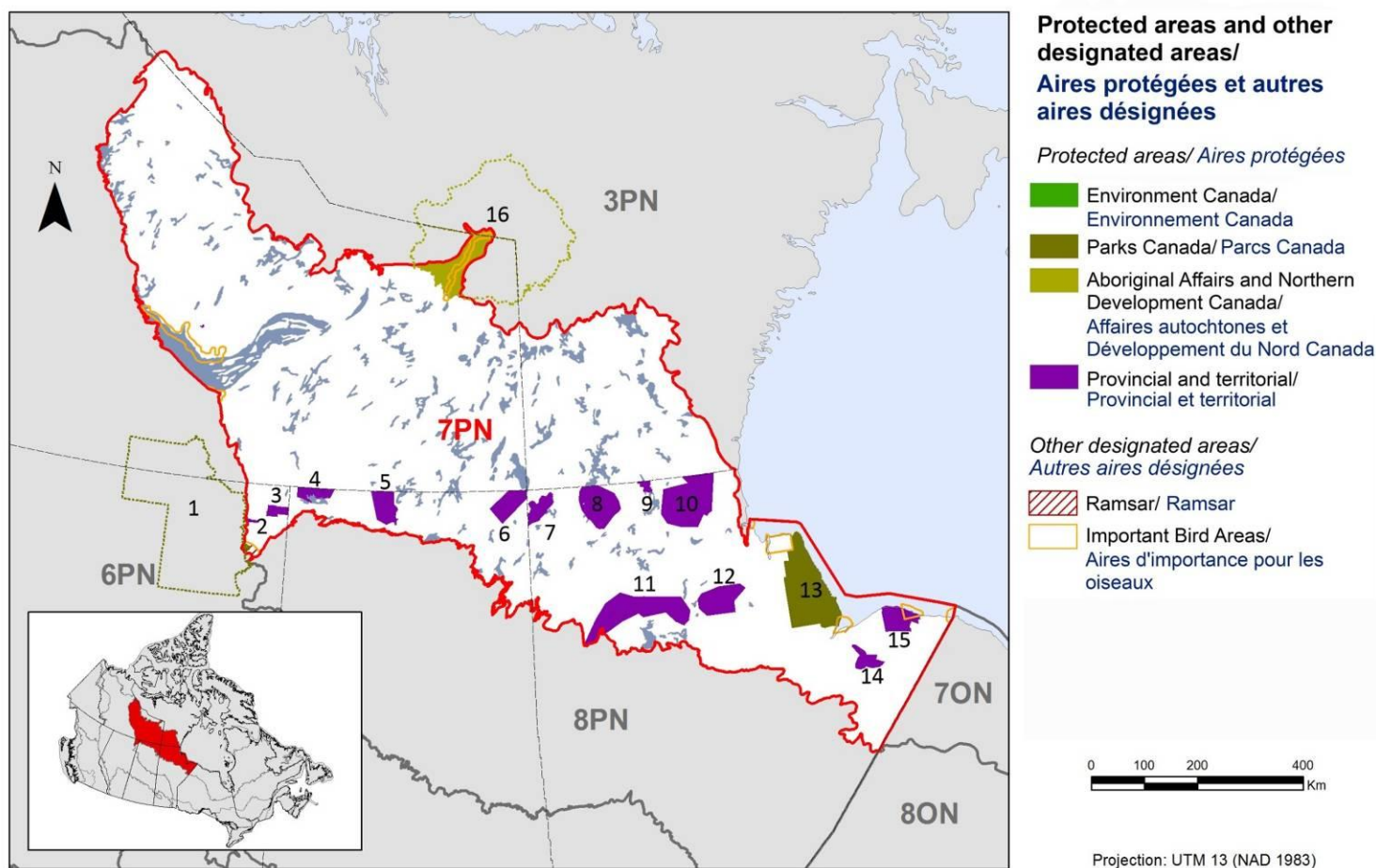
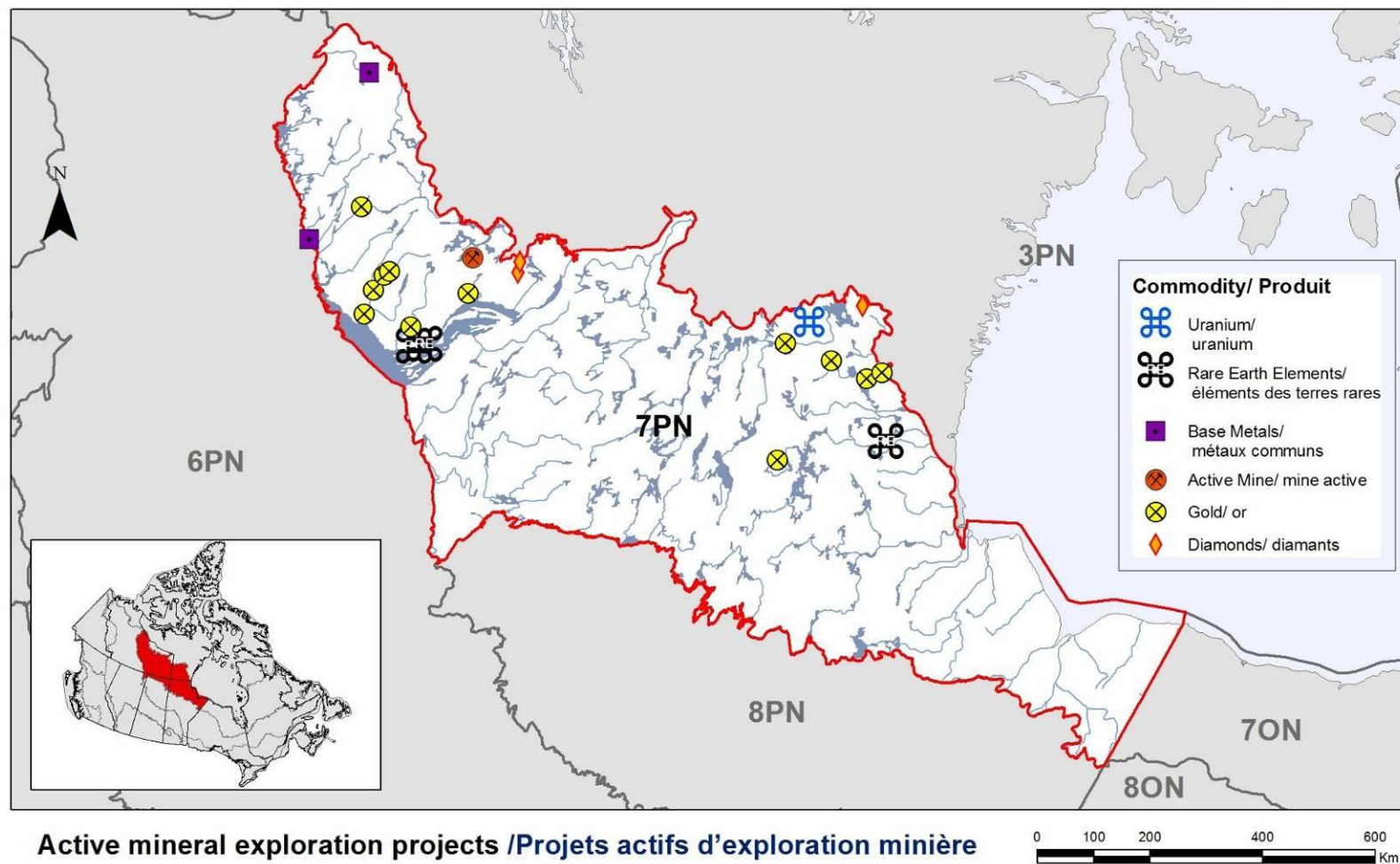


Figure 6. Zones protégées et désignées dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord et à proximité de celle-ci.

Le site Ramsar est le delta des rivières de la Paix et Athabasca, à l'extrémité sud-ouest de la RCO. Des renseignements sur les zones importantes pour la conservation des oiseaux sont disponibles à l'adresse www.ibacanada.ca/. Les aires protégées sont numérotées : 1. Parc national du Canada Wood Buffalo; 2. Parc provincial sauvage La Butte Creek; 3. Parc provincial sauvage Colin-Cornwall Lakes; 4. Zone spéciale de gestion de Tazin Lake; 5. Zone spéciale de gestion de Chappuis-Fontaine Lakes; 6. Zone spéciale de gestion de Misaw Lake; 7. Parc provincial Colvin Lake; 8. Parc provincial Nueltin Lake; 9. Réserve écologique de Baralzon Lake; 10. Parc provincial Caribou River; 11. Réserve du parc provincial Sand Lakes; 12. Parc provincial Numaykoos Lake; 13. Parc national Wapusk; 14. Zone de gestion de la faune de Kaskatamagan Sipi; 15. Zone de gestion de la faune de Kaskatamagan; 16. Refuge faunique Thelon. Non illustré : Trois parcs territoriaux près de Yellowknife, une proposition relative à la réserve du parc national Thaidene Nene qui couvre une partie du bras est du Grand lac des Esclaves, et une réserve nationale de faune candidate dans le bras nord du Grand lac des Esclaves.



Source: Aurora Geosciences Ltd.
Aurora Geosciences Ltd.

Projection: UTM 13 (NAD 1983)

Figure 7. Projets d'exploration minérale actifs dans la partie nord de la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord à compter de 2012.

La mine de diamants du lac Snap appartenant à Debeers Canada est la seule mine active. Plusieurs mines sont en phase d'évaluation environnementale, tandis que d'autres propriétés actives ne sont pas à un stade aussi avancé.

La seule revendication territoriale réglée dans la RCO est celle des Tłjcho, qui se trouve à l'extrémité ouest (voir la figure 1). L'importance de cette revendication territoriale pour la conservation des oiseaux peut être résumée comme suit :

- Les [Tłjcho](#) ont une revendication de l'autonomie gouvernementale, de sorte qu'ils ont un statut et des responsabilités en matière de gestion qui sont identiques à ceux d'une province sur leurs terres privées.
- Dans les limites plus vastes de l'établissement, un régime officiel de codétermination de la faune est en place avec l'[Office des ressources renouvelables du Wek'éezhìi](#). L'Office est doté d'une compétence juridique qui lui permet d'établir une limite des prises totales pour les espèces dans sa zone de gestion (si jamais un plafond supérieur était nécessaire pour les prises, par opposition à chaque maximum de prises). Le Service canadien de la faune a un membre à l'Office et il le consulte sur les questions de gestion des espèces sauvages, y compris les stratégies visant les régions de conservation des oiseaux.
- L'Office du Wek'éezhìi doit être consulté au sujet des listes proposées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et il formule une recommandation à l'intention du ministre de l'environnement.

Tant dans la taïga du bouclier que dans les plaines hudsoniennes de la RCO 7 RPN, les répercussions directes de l'activité humaine sur le paysage environnant sont toujours faibles comparativement à celles des régions du sud du pays, où l'industrie et la population humaine sont présentes à une beaucoup plus grande échelle. Les exploitations minières font partie du paysage depuis des décennies dans la taïga du bouclier riche en minerais, où l'exploitation minière de gisements de minerais d'or, de nickel et de fer est utilisée pour diriger l'économie. Plus récemment, une mine de diamants est en exploitation, à savoir la mine de diamants du lac Snap, et les promoteurs cherchent un potentiel lié à différentes nouvelles mines comme des métaux des terres rares et des gisements d'uranium (figure 7). La mine de diamants du lac Snap est une mine souterraine, et la totalité de son infrastructure, y compris une piste d'atterrissage, couvre moins de 500 hectares de terres. Celle-ci contraste avec les plus vastes activités combinées à ciel ouvert et souterraines dans les deux autres mines de diamants à proximité dans la RCO 3.

Présentement, trois mines sont en phase d'évaluation environnementale ou en début de processus; elles se trouvent toutes dans la partie de la RCO située dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces activités d'exploitation minière à l'échelle industrielle ont généralement des répercussions locales sur le paysage du Nord, en raison de la lixiviation des minerais et d'autres sous-produits toxiques de l'exploitation minière, de la destruction de l'habitat pendant l'exploitation de la mine, et de la création de bassins de résidus par certains types de mines. La remise en état et les dépôts financiers à cette fin sont détenus par le gouvernement fédéral après l'approbation du projet et ils constituent une exigence pour les mines modernes.

Certaines parties de la RCO 7 RPN, tout particulièrement dans les régions côtières, mais plus récemment dans les zones de la toundra des plaines hudsoniennes, font l'objet de fortes pressions en raison de la surabondance des populations de la Petite Oie des neiges et de la

croissance rapide des populations d'Oie de Ross. Le terme « surabondance » est légalement défini dans le Règlement sur les oiseaux migrateurs (article 23.1) comme « ...une espèce d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier qui, du fait de leur surabondance ou de leur taux d'accroissement, deviennent dommageables à l'agriculture, à l'environnement ou à d'autres intérêts similaires ». Les populations d'oies sont devenues extrêmement grandes, principalement en raison des vastes zones agricoles le long de leurs voies de migration qui offrent un approvisionnement en nourriture pratiquement illimité. L'approvisionnement en nourriture augmente de façon spectaculaire pendant l'hiver, et il permet également aux oies d'arriver dans les aires de reproduction dans un excellent état physique. Les répercussions sur les écosystèmes fragiles où ces oies se reproduisent et se reposent peuvent être dévastatrices. À l'heure actuelle, il s'agit de la seule question de conservation urgente impliquant des oiseaux directement dans la sous-région de conservation des oiseaux.



Figure 8. Le Grand Chevalier est une espèce prioritaire dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord en raison des préoccupations à l'échelle nationale et régionale. On le trouve dans l'ouest et le sud-ouest de la RCO, où il peut facilement être confondu avec le Petit Chevalier, une espèce semblable et plus commune (espèce prioritaire également).

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

Section 1 : Aperçu des résultats – tous les oiseaux, tous les habitats

Élément 1 : Évaluation des espèces prioritaires

Les stratégies de conservation des oiseaux établissent quelles sont les « espèces prioritaires » parmi toutes les espèces d'oiseaux régulièrement observées dans chaque sous-région de conservation des oiseaux (voir l'[Annexe 1](#)). Les espèces qui sont vulnérables en fonction de la taille de leur population, de leur répartition, des tendances démographiques, de leur abondance et des menaces font partie des espèces prioritaires, puisque leur conservation est « préoccupante ». Sont incluses également quelques espèces largement réparties et abondantes, considérées comme des espèces « d'intendance ». Les espèces d'intendance sont incluses parce qu'elles illustrent parfaitement l'avifaune nationale ou régionale, ou du fait qu'une forte proportion de leur aire de distribution ou de leur population continentale se situe dans la sous-région. La conservation de beaucoup de ces espèces peut s'avérer quelque peu préoccupante, alors que d'autres peuvent n'exiger pour l'instant aucun effort particulier de conservation. Les espèces dont la gestion est préoccupante sont aussi incluses comme espèces prioritaires lorsqu'elles ont atteint (ou dépassé) l'objectif de population fixé, mais nécessitent une gestion continue en raison de leur importance socioéconomique comme espèces d'intérêt cynégétique ou en raison de leurs effets sur d'autres espèces ou habitats (voir l'[Annexe 2](#)).

Cette opération de détermination des priorités a pour but de focaliser les efforts de mise en œuvre sur les enjeux les plus importants pour l'avifaune canadienne. Le tableau 1 dresse la liste complète de toutes les espèces prioritaires et indique le motif de leur inclusion. Les tableaux 2 et 3 résument le nombre d'espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par groupe d'oiseaux et selon la justification de leur statut prioritaire.

Tableau 1. Espèces prioritaires dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, objectif en matière de population, et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Bruant à couronne blanche	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir										Oui	
Bruant à face noire	Oiseaux terrestres	Augmenter de 100 %				Oui						Oui	
Bruant à gorge blanche	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir				Oui		Oui				Oui	
Bruant de Smith	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir				Oui			Oui				

¹ Espèces désignées par le COSEPAC ([Comité sur la situation des espèces en péril au Canada](#)) comme : en voie de disparition (VD); menacées (M) ou préoccupantes (P)

² Espèces inscrites à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) comme : en voie de disparition (VD), menacées (M) ou préoccupantes (P) ([Registre public des espèces en péril](#)).

³ *Espèces inscrites sur la liste provinciale* désigne les espèces citées par les lois suivantes :

- la *Loi sur les espèces sauvages* de l'Alberta www.srd.alberta.ca/fishwildlife/speciesatrisk/SpeciesSummaries/SpeciesAtRiskFactSheets.aspx,
- la *Loi sur les espèces sauvages* de la Saskatchewan www.environment.gov.sk.ca/wildspeciesatrisk,
- la *Loi sur les espèces en voie de disparition* www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/sar/sarlist.html, ou la
- la *Loi sur les espèces en péril* (T.N.-O.) <http://nwt-species-at-risk.ca/tiki/tiki-index.php?page=SpeciesAtRisk#birds>.

⁴ PNAGS : Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, comité du Plan, 2004)

⁵ De la région de conservation de la sauvagine 7.1 et 7.2 dans le tableau B-2 du cadre de mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2004 (où de nombreuses valeurs sont disponibles, la plus élevée est notée dans ce tableau).

⁶ [Situation générale](#) de ≤3 dans n'importe quel territoire ou province chevauchant la RCO. Voir le texte de l'[annexe 2](#) pour plus de détails.

⁷ L'examen par des experts indique qu'une espèce a été ajoutée à la liste des espèces prioritaires sur l'opinion des experts. Les espèces retirées se trouvent à l'[annexe 1](#), dans le tableau A2-1.

Tableau 1 (suite)

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Bruant des marais	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	Oui				
Bruant hudsonien	Oiseaux terrestres	Augmenter de 50 %				Oui		Oui				Oui	
Durbec des sapins	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	Oui			Oui	
Engoulevent d'Amérique	Oiseaux terrestres	Objectif de rétablissement	M	M	M (Man.)	Oui							
Faucon pèlerin <i>anatum/tundrius</i>	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir	P	P	VD (Man.); M (Alb.)			Oui					
Hibou des marais	Oiseaux terrestres	Augmenter de 100 %	P	P	M (Man.)	Oui						Oui	
Hirondelle rustique	Oiseaux terrestres	Augmenter de 50 %	M										
Martin-pêcheur d'Amérique	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir							Oui				
Merlin	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir							Oui				
Mésange à tête brune	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir						Oui				Oui	
Moucherolle à côtés olive	Oiseaux terrestres	Objectif de rétablissement	M	M		Oui							
Moucherolle phébi	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir										Oui	
Paruline à couronne rousse	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir				Oui		Oui	Oui				

Tableau 1 (suite)

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Paruline rayée	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir							Oui				
Pic à dos noir	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir						Oui	Oui			Oui	
Pie-grièche grise	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir						Oui	Oui				
Pipit d'Amérique	Oiseaux terrestres	Évaluer/maintenir										Oui	
Quiscale rouilleux	Oiseaux terrestres	Augmenter de 100 %	P	P		Oui			Oui			Oui	
Barge hudsonienne	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Bécasseau semipalmé	Oiseau de rivage	Augmenter de 100 %				Oui	Oui		Oui				
Bécasseau variable	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						
Bécassin roux	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Bécassine de Wilson	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir					Oui						
Chevalier solitaire	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						
Courlis corlieu	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Grand Chevalier	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						

Tableau 1 (suite)

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Petit Chevalier	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir					Oui		Oui				
Phalarope à bec étroit	Oiseau de rivage	Augmenter de 50 %				Oui	Oui						
Pluvier bronzé	Oiseau de rivage	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Pluvier kildir	Oiseau de rivage	Augmenter de 50 %				Oui	Oui						
Butor d'Amérique	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						
Goéland argenté	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Goéland de Californie	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						
Grèbe esclavon (ouest)	Oiseau aquatique	Augmenter de 50 %	P			Oui	Oui		Oui				
Marouette de Caroline	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Mouette de Bonaparte	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Mouette pygmée	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui					Oui	
Mouette rosée	Oiseau aquatique	Objectif de rétablissement	M	M	VD (Man.)	Oui	Oui						
Plongeon catmarin	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir										Oui	

Tableau 1 (suite)

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Plongeon du Pacifique	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Plongeon huard	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui		Oui				
Râle jaune	Oiseau aquatique	Maintenir au niveau actuel	P	P		Oui	Oui						
Sterne arctique	Oiseau aquatique	Augmenter de 50 %				Oui	Oui		Oui				
Sterne caspienne	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir					Oui					Oui	
Sterne pierregarin	Oiseau aquatique	Évaluer/maintenir				Oui	Oui						
Bernache du Canada	Sauvagine	Évaluer/maintenir					Oui				Élevée		
Canard d'Amérique	Sauvagine	Évaluer/maintenir				Oui				Modérée à élevée			Oui
Canard noir	Sauvagine	Évaluer/maintenir				Oui	Oui			Modérée à élevée	Élevée		
Canard pilet	Sauvagine	Augmenter de 50 %				Oui	Oui	Oui	Élevée	Modéré	Oui	Oui	
Eider à duvet	Sauvagine	Augmenter de 50 %				Oui	Oui	Oui	Élevée	Très élevée			
Filigule milouinan	Sauvagine	Évaluer/maintenir					Oui						Oui
Harelde kakawi	Sauvagine	Augmenter de 50 %				Oui	Oui	Oui	Modérée à élevée	Modérée à élevée			
Macreuse à front blanc	Sauvagine	Évaluer/maintenir				Oui	Oui	Oui	Modérée à élevée	Élevée			

Tableau 1 (suite)

Espèce prioritaire	Groupe d'oiseaux	Objectif de population	COSEPAC ¹	LEP ²	Liste provinciale ³	Préoccupation nationale/continentale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Préoccupation régionale	Intendance à l'échelle continentale (oiseaux terrestres seulement)	Intendance à l'échelle régionale (oiseaux terrestres, oiseaux de rivage, oiseaux aquatiques)	Priorité du PNAGS ⁴ (sauvagine seulement)	Classement du PNAGS ⁵ (sauvagine seulement)	Situation générale ⁶	Examen par des experts ⁷ (changements apportés à la liste d'espèces prioritaires)
Macreuse brune	Sauvagine	Augmenter de 50 %			P (Alb.)	Oui	Oui		Oui	Modérée à élevée	Modérée à élevée		
Macreuse noire	Sauvagine	Augmenter de 50 %				Oui	Oui		Oui	Modérée à élevée	Élevée		
Petit Fuligule	Sauvagine	Augmenter de 50 %				Oui	Oui		Oui	Élevée	Élevée		
Petit Garrot	Sauvagine	Évaluer/maintenir					Oui		Oui	Modéré	Modérée à élevée		
Petite Oie des neiges	Sauvagine	Diminuer					Oui			Au-dessus de l'objectif	Élevée		

Tableau 2. Résumé des espèces prioritaires, par groupe d'oiseaux, dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord.

Groupe d'oiseaux	Nombre total d'espèces	Nombre total d'espèces prioritaires	Pourcentage d'espèces désignées prioritaires	Pourcentage de la liste d'espèces prioritaires
Oiseaux terrestres	106	22	21 %	36 %
Oiseaux de rivage	29	12	41 %	19 %
Oiseaux aquatiques	30	15	50 %	24 %
Sauvagine	30	13	43 %	21 %
Total	195	62	32 %	100 %

Tableau 3. Nombre d'espèces prioritaires dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord, par motif du statut prioritaire.

Liste d'espèces prioritaires ¹	Oiseaux terrestres	Oiseaux de rivage	Oiseaux aquatiques	Sauvagine
COSEPAC ²	6	0	3	0
Espèces inscrites sur la liste fédérale de la LEP ³	5	0	2	0
Espèces inscrites sur la liste provinciale ⁴	3	0	1	1
PNAGS ⁵	-	-	-	12
Préoccupation nationale ou continentale	11	10	13	9
Préoccupation régionale	0	12	14	10
Intendance nationale ou continentale	9	-	-	-
Intendance à l'échelle régionale	10	6	7	8
Préoccupation en matière de gestion ⁶	0	0	0	1

¹Une seule espèce peut se trouver sur la liste des espèces prioritaires pour plus d'une raison. Il est à noter que toutes les raisons pour inclusion ne s'appliquent pas à chaque groupe d'oiseaux (illustration par un « - »).

²Le COSEPAC désigne les espèces évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada comme en voie de disparition, menacées ou préoccupantes.

³Espèces inscrites à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) comme étant en voie de disparition, menacées ou préoccupantes.

⁴*Espèces inscrites sur la liste provinciale* désigne les espèces répertoriées comme des espèces « menacées » ou exposées à un danger plus grand dans la *Loi sur les espèces sauvages* de l'Alberta, la *Loi sur les espèces sauvages* de la Saskatchewan, la *Loi sur les espèces en voie de disparition* du Manitoba, ou la *Loi sur les espèces en péril* des Territoires du Nord-Ouest.

⁵Le PNAGS désigne les espèces classées dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (comité du Plan, 2004) comme ayant un besoin de conservation et de surveillance très élevé, élevé ou modérément élevé dans la RCO pendant les périodes de reproduction et internuptiales.

⁶La préoccupation en matière de gestion s'applique aux espèces qui atteignent ou dépassent leur objectif de population spécifié et qui requièrent une gestion continue en raison de leur importance économique en tant qu'espèce chassée ou en vue de réduire la surabondance des populations.

Élément 2 : Habitats importants pour les espèces prioritaires

La détermination des besoins généraux en matière d'habitat de chaque espèce prioritaire dans la RCO permet de regrouper les espèces qui, sur le plan de l'habitat, présentent les mêmes problèmes de conservation ou nécessitent les mêmes mesures (pour obtenir des détails sur l'assignation des espèces à des catégories d'habitats standard, voir [l'](#)). Si un grand nombre d'espèces prioritaires associées à la même catégorie d'habitats font face à des problèmes de conservation similaires, alors la mise en place de mesures de conservation dans cette catégorie d'habitats pourrait profiter aux populations de plusieurs espèces prioritaires. Les stratégies s'appliquant aux RCO utilisent une version modifiée des catégories de couverture terrestre standard établies par les Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2000) pour classer les habitats, et les espèces ont souvent été assignées à plus d'une catégorie d'habitats.

La figure 9 fournit un résumé des habitats utilisés par les espèces prioritaires. L'utilisation de l'habitat pour chaque espèce n'a pas été classée, de sorte que la figure ne représente pas une importance générale correspondante d'habitats précis dans la RCO. Il montre uniquement, par exemple, que de nombreuses espèces prioritaires utilisent des milieux humides ou des plans d'eau comme l'un de leurs principaux choix d'habitat.

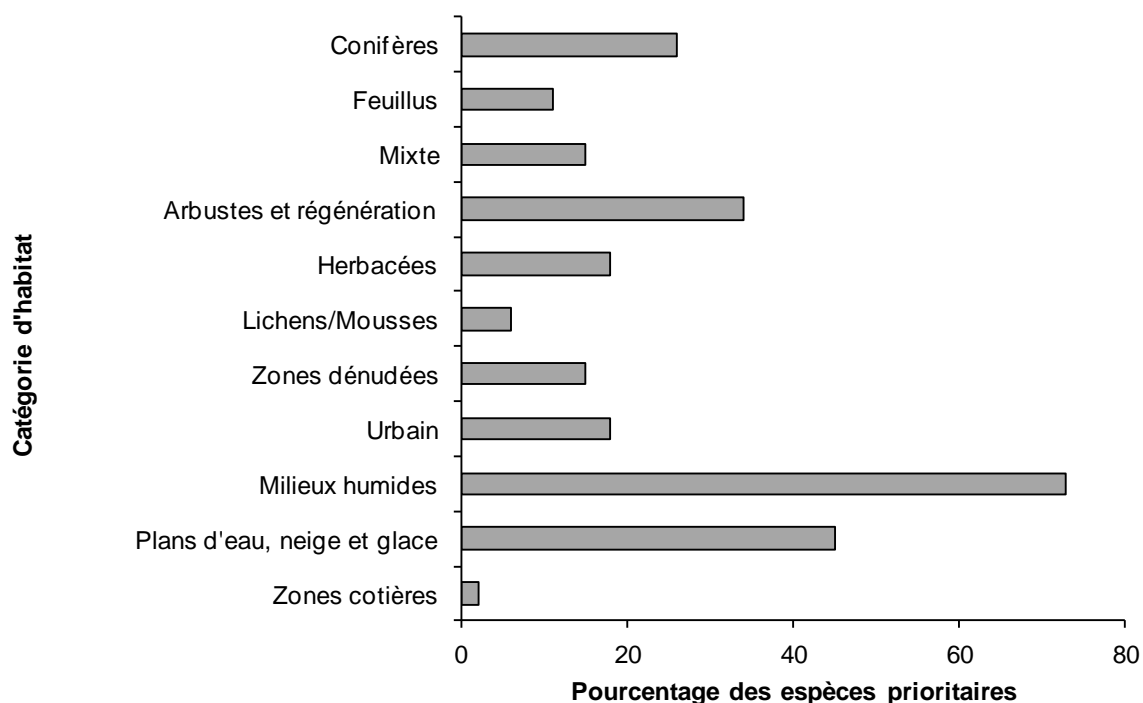


Figure 9. Pourcentage d'espèces prioritaires qui sont associées à chaque type d'habitat dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord.

Le nom complet de la catégorie d'habitat urbain est « Zone urbaine (et surfaces artificielles) ».

Nota : Le total dépasse 100 %, car chaque espèce peut être attribuée à plus d'un habitat.

Élément 3 : Objectifs en matière de population

Les objectifs en matière de population nous permettent de mesurer et d'évaluer les réussites des mesures de conservation. Les objectifs de cette stratégie sont assignés à des catégories et se fondent sur une évaluation quantitative ou qualitative des tendances dans les populations des espèces. Si cette tendance est inconnue pour une espèce, l'objectif choisi est « évaluer et maintenir », assorti d'un objectif de surveillance (voir l'[Élément 3 : Objectifs en matière de population](#) pour les espèces prioritaires). Pour toute espèce inscrite en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ou d'une loi provinciale ou territoriale sur les espèces en péril, les stratégies de conservation des oiseaux renvoient aux objectifs en matière de population établis dans les programmes de rétablissement et les plans de gestion existants. La mesure ultime du succès de la conservation résidera dans le degré d'atteinte des objectifs démographiques au cours des 40 prochaines années. Les objectifs actuels en matière de population ne tiennent pas compte du caractère réalisable de l'atteinte des objectifs, mais sont pris comme des références en regard desquels le progrès sera mesuré.

La figure 10 résume la proportion des objectifs de population pour les espèces prioritaires présentes dans la RCO 7 RPN. Les données étaient insuffisantes pour la grande majorité des espèces en ce qui concernait les renseignements sur les tendances régionales. Si on n'a pu trouver aucune solution de substitution défendable (selon la description plus détaillée dans [Élément 3 : Objectifs en matière de population](#)), il faut évaluer/maintenir, tel qu'indiqué dans l'objectif de population. Même si une cohérence avec les régions de conservation des oiseaux adjacentes (surtout la RCO 7 – région de l'Ontario et la RCO 3 – région des Prairies et du Nord) était souhaitable, il y a des exceptions lorsque les espèces n'ont pas des objectifs identiques. Par exemple, le Bruant à face noire a un objectif fixé sur « Augmenter de 100 % » dans la RCO 7 RPN, où se trouve la majeure partie de son aire de reproduction. Les données sur les tendances sont tirées des recensements des oiseaux de Noël, probablement une représentation valable étant donné l'important chevauchement de l'aire de répartition de cette espèce sur les limites de la RCO. En comparaison, la RCO 7 de la région de l'Ontario chevauche une très petite partie de l'aire de répartition de cette espèce et elle a établi « évaluer/maintenir » comme cible appropriée. La base de données nationale contient des remarques sur ces différences et les raisons sous-jacentes.

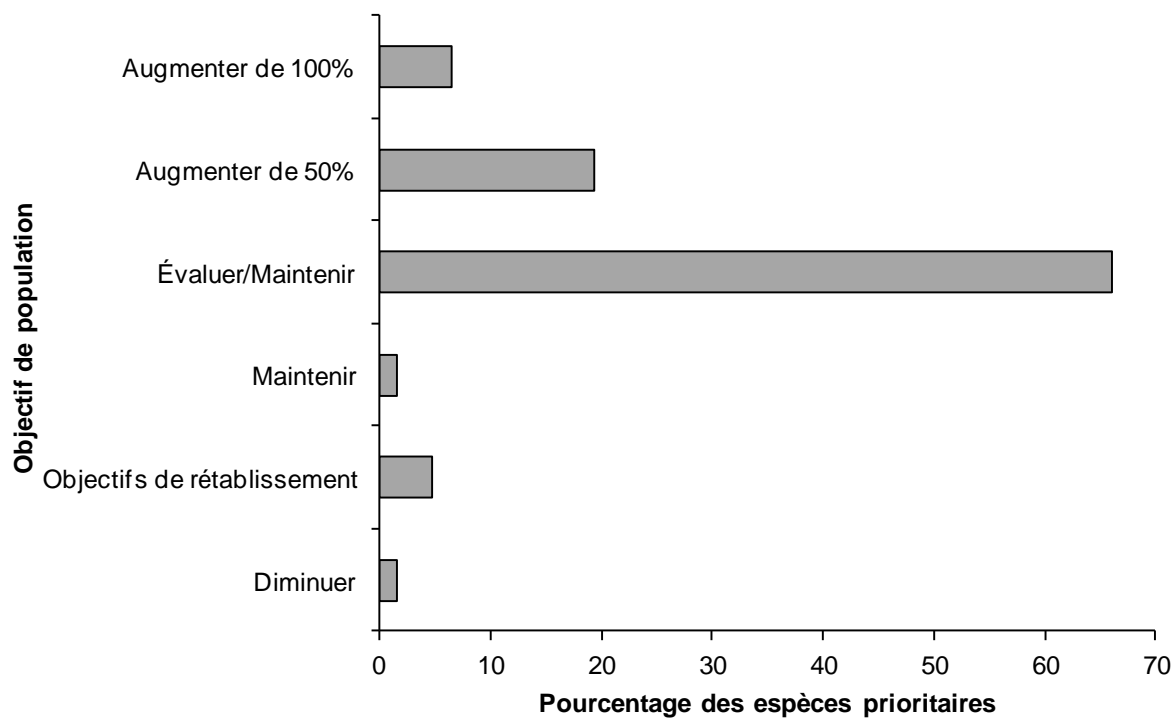


Figure 10. Pourcentage d'espèces prioritaires qui sont associées à chaque catégorie d'objectif de population dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord.

De nombreuses espèces ont pour objectif « Évaluer/maintenir » en raison de l'insuffisance de données de surveillance au sein de la RCO.

Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires

Le processus d'évaluation des menaces (voir [Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires](#)) définit les menaces qui, croit-on, ont un effet sur les populations de différentes espèces prioritaires. Une ampleur relative (faible, moyenne, élevée, très élevée) est assignée à ces menaces en fonction de leur portée (proportion de l'aire de répartition de l'espèce qui est touchée par la menace dans la sous-région) et de leur gravité (impact relatif de la menace sur la population de l'espèce prioritaire). Cette façon de faire nous permet de nous concentrer sur les menaces susceptibles de provoquer le plus grand impact sur des séries d'espèces ou dans de grandes catégories d'habitats. Dans la documentation, il se peut que certains problèmes de conservation bien connus (comme la prédation par les chats domestiques ou les changements climatiques) ne soient pas recensés comme des menaces importantes pour les populations d'une espèce prioritaire donnée et ne soient donc pas pris en compte dans l'évaluation des menaces. Ces problèmes méritent malgré tout d'être abordés dans les stratégies de conservation, en raison du grand nombre d'oiseaux touchés dans plusieurs régions du Canada. Nous avons incorporé ces enjeux dans une section distincte intitulée [Problématiques généralisées](#), sans toutefois leur attribuer une cote, contrairement aux autres menaces.

Étant donné que l'exploitation est aussi limitée dans la RCO 7 RPN, on n'a relevé aucune menace à un niveau qui a une incidence sur les populations d'espèces prioritaires. Toutefois, les menaces suivantes ont été déterminées au départ et prises en compte :

- Expansion urbaine des collectivités dans la sous-région de conservation des oiseaux
- Exploitation des mines et des carrières
- Surabondance d'espèces indigènes
- Développement de barrages et de centrales hydroélectriques
- Routes

L'exploitation forestière, la coupe de récupération et l'exploitation minière des tourbières ne sont pas présentes dans la RCO; ces activités ne sont donc pas répertoriées comme des menaces. La suppression des incendies se limite principalement à la protection des collectivités et des sites industriels ou de certaines ressources forestières localisées. La plupart des incendies se propagent sur de vastes zones dans des conditions naturelles (figure 5), sauf s'ils se rapprochent de propriétés humaines, donc on n'a pu relever aucun effet d'origine humaine sur les populations d'oiseaux causé par l'extinction des incendies. Conformément à la méthodologie dans Kennedy et coll. (2012), les menaces définies comme étant « faibles » ne sont pas prises davantage en considération pour les objectifs de conservation ou les mesures recommandées. Étant donné que toutes les menaces dans la RCO 7 ont été jugées « faibles », cette stratégie n'a aucun résultat « Élément 5 ou 6 ». Cependant, il y a deux enjeux liés à la conservation dans la RCO, les deux à une échelle relativement locale : la surpopulation de deux espèces d'oies, la Petite Oie des neiges et l'Oie de Ross, et la surpopulation du Grand Corbeau autour de Yellowknife et à proximité des zones de peuplement.

Surabondance d'oies blanches

Les écosystèmes au sein de la RCO 7 RPN, tout particulièrement dans les régions côtières, mais plus récemment dans les zones de la tundra des plaines

hudsoniennes, font l'objet de fortes pressions en raison d'une importante surabondance des populations de petites oies des neiges (figure 11) et de la croissance rapide des populations d'Oies de Ross. Une publication

spéciale du Plan conjoint des Oies de l'Arctique (Leafloor et coll., 2012) est un examen courant et exhaustif de la situation et des options de conservation pour la

prise en charge de cette question. Les populations de Petites Oies des neiges ont augmenté à une vitesse remarquable, jusqu'à 7 % par année depuis le début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990, principalement en raison des ressources alimentaires agricoles disponibles tout au long de leurs voies de migration et dans leurs aires d'hivernage (Abraham et coll., 2005). L'abondance de ces herbivores dans les aires de reproduction de la RCO 7 RPN est à l'origine de la perte ou de la dégradation de l'habitat pour toute une série d'autres espèces d'oiseaux, et elle peut, au fil du temps, entraîner des changements dans les communautés d'oiseaux dans les habitats touchés. Par exemple, le Bruant des prés et son habitat herbacé/arbustif ont montré des pertes importantes, jusqu'à 77 %, sur une période de 25 ans comprise entre 1976 et 2001 dans une zone adjacente aux marais salés côtiers dans le nord du Manitoba (Rockwell et coll., 2003). Ces pertes sont attribuables aux activités destructrices de quête de nourriture des oies des neiges, qui ont provoqué des changements dans les propriétés du sol et l'érosion des sols sans végétation, ce qui a entraîné potentiellement des changements irréversibles (Jefferies et coll., 2006). La diminution du nombre d'oies des neiges et d'oies de Ross nécessitera probablement des efforts de gestion intensifs à grande échelle, étant donné que des preuves récentes laissent entendre que l'augmentation des maximums de prises et la saison de conservation spéciale (chasse printanière) ne réduisent pas la croissance de la population autant que prévu (Leafloor et coll., 2012).

La question de la surabondance de petites oies des neiges et de l'augmentation destructrice similaire des populations d'oies de Ross est un problème grave, mais local dans la RCO (il se limite à la zone située près de Churchill, au Manitoba). La RCO 3 de la région des Prairies et du Nord comporte de nombreuses autres colonies d'oies blanches, et cette stratégie comporte à la fois des objectifs de conservation et des mesures recommandées pour ces espèces qui s'appliqueraient également aux oies blanches dans la RCO 7 RPN.



Figure 11. Il y a une surabondance de petites oies des neiges et elles endommagent gravement leurs habitats de reproduction.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

Surabondance de corbeaux

Yellowknife compte le nombre le plus élevé de grands corbeaux (figure 12) en Amérique du Nord sur le Recensement des oiseaux de Noël, avec 2 613 et 2 221 individus présents dans les dénombrements en 2010 et en 2011, respectivement. Cette surpopulation locale a été liée à la diminution de la réussite de la nidification dans plusieurs études menées sur des espèces d'oiseaux aquatiques et de sauvagine dans la région, vraisemblablement en raison de l'augmentation de la prédation des nids (Fournier et Hines, 1999, 2001, Service canadien de la faune, données non publiées). Par exemple, le taux de réussite de la nidification du fuligule avoisine les 58 %, et il exclut les corbeaux, mais il est de 18 à 21 % sur des terres ou des îles accessibles aux corbeaux (bien que ces endroits n'abritent pas de prédateurs terrestres). Des effets semblables ont été observés sur la sauvagine et les oiseaux aquatiques nichant dans la région de Yellowknife.



Figure 12. Les grands corbeaux sont devenus très nombreux dans la région de Yellowknife, ce qui entraîne des effets négatifs sur la réussite de la nidification de la sauvagine à l'échelle locale.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

Exploitation minière

L'exploitation minière est l'industrie principale dans la sous-région de conservation des oiseaux, tel que mentionné précédemment. Bien que la menace de l'exploitation minière pour les oiseaux dans la RCO 7 RPN soit probablement en deçà du seuil de considération à l'échelle régionale, cette activité a toujours été plus active et elle est susceptible d'augmenter avec les trois nouvelles mines potentielles qui vont être exploitées. Les répercussions resteront toujours locales et elles peuvent être prises en charge par la participation au processus d'évaluation environnementale et la conformité par rapport aux conditions réglementaires des permis et autorisations.

La figure 13 résume les six sous-menaces qui ont une incidence sur les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN. L'« Exploitation minière et des carrières » fait généralement référence à la perte directe de l'habitat et aux effets indirects provenant des mines sur l'habitat, notamment la poussière et le bruit. Les « activités récréatives » sont principalement celles impliquant l'utilisation de lacs et de milieux humides et le sillage des bateaux, le bruit ou la pollution qui y sont liés. Une « espèce indigène problématique » représente généralement une menace causée par la surpopulation d'ois blancs, mais elle comprend un nombre exceptionnellement élevé de grands corbeaux autour de Yellowknife et une déprédation associée des nids mentionnée ci-dessus. La sous-catégorie des « effluents industriels et militaires » englobe le mercure, le sélénium et d'autres métaux, ainsi que des complexes des produits chimiques tels que les polychlorobiphényles ou les produits ignifuges. Ils sont déposés à l'échelle locale par l'industrie ou le transport atmosphérique à grande distance et se bioaccumulent chez les oiseaux. Les « ordures ménagères et déchets solides » se passent d'explication et ils ont été évalués pour les

goélands. Enfin, les « polluants atmosphériques » ont été utilisés pour les dépôts aériens des composés qui acidifient l'environnement.

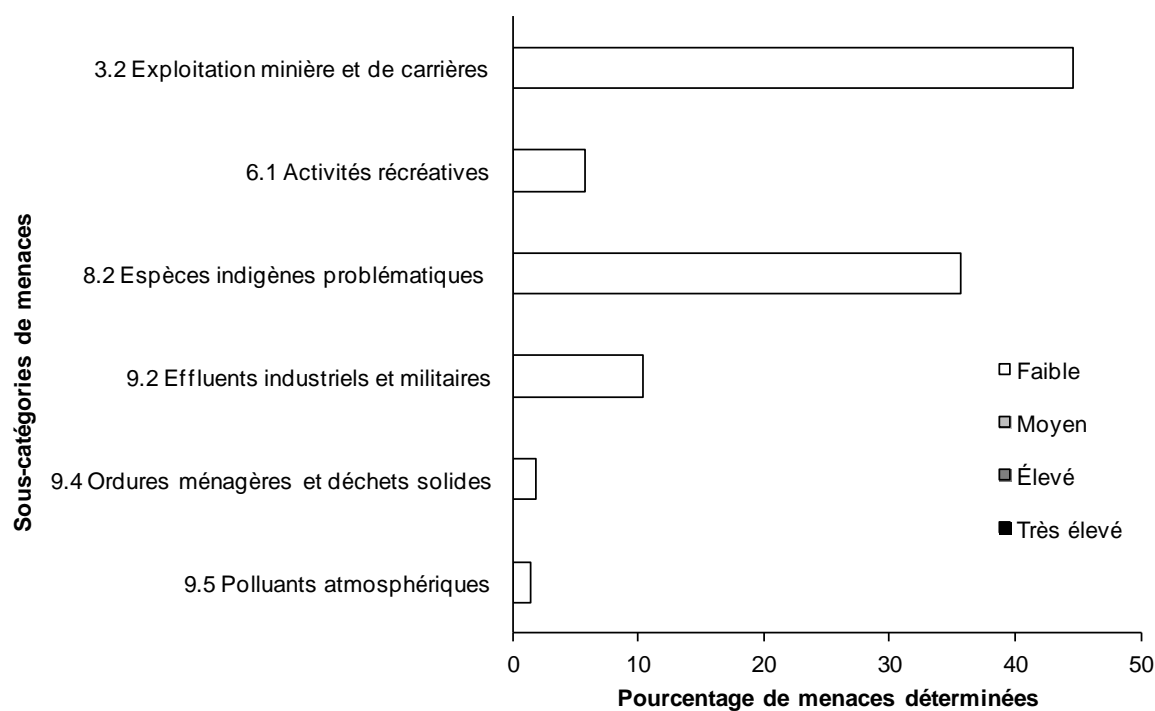


Figure 13. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, par sous-catégorie de menace.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans la RCO (RCO) 7-RPN (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires de la RCO 7-RPN et que dix d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les nuances d'ombrage dans les barres (TÉ = très élevée, É = élevée, M = moyenne et F = faible) représentent l'ampleur globale de toutes les menaces dans chaque sous-catégorie de menaces dans la RCO. (Pour obtenir des détails sur l'évaluation de l'ampleur des menaces, voir [Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires](#)).

Les menaces ont été résumées pour la sous-région de la stratégie dans le Tableau 4. Comme les données présentées ci-dessus, les sous-catégories 2. Production d'énergie et exploitation minière et 8. Espèces et gènes envahissants et autrement problématiques constituent les deux principales menaces. Cependant, le tableau indique qu'on a évalué que ces deux menaces ayant une cote faible étaient présentes dans la plupart des catégories d'habitat. Le classement général des menaces pour chaque habitat se trouve dans la première rangée, tandis que le classement général des menaces pour chaque menace se trouve dans la dernière colonne.

Tableau 4. Ampleur relative des menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 , région des Prairies et du Nord, par catégorie de menace et grande catégorie d’habitat.

Les classements généraux ont été produits au moyen d’une méthode de synthèse décrite dans Kennedy et coll. (2012). L’ampleur des menaces est représentée par les lettres suivantes : F = faible, M = moyenne, É = élevée et TÉ = très élevée. Les cellules vides indiquent qu’aucune menace n’a été définie pour les espèces prioritaires dans la combinaison de la catégorie de menaces et de l’habitat.

Catégorie de menace	Catégorie d’habitat											
	Conifères	Feuillus	Forêt mixte	Arbustes et régénération	Herbacée	Lichens et mousses	Zones dénudées	Urbain (et surfaces artificielles)	Milieux humides	Plans d’eau, neige et glace	Zones côtières	Classement global
Classement global	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
1. Développement résidentiel et commercial												
2. Agriculture et aquaculture												
3. Production d’énergie et exploitation minière	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
4. Couloirs de transport et de services												
5. Utilisation des ressources biologiques												
6. Intrusions et perturbations humaines				F	F		F		F	F		F
7. Modifications du système naturel												
8. Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
9. Pollution	F	F		F	F		F	F	F	F		F
11. Changements climatiques et temps violent												

Les menaces affectant les espèces prioritaires lorsqu’elles sont à l’extérieur du Canada en dehors de la saison de reproduction ont également été évaluées et sont exposées dans la section [Menaces à l’extérieur du Canada](#).

Élément 5 : Objectifs en matière de conservation

Des objectifs de conservation ont été conçus en vue de contrer les menaces et de fournir les renseignements manquants sur les espèces prioritaires. Ces objectifs décrivent les conditions environnementales ainsi que le travail de recherche et de surveillance jugés nécessaires pour progresser vers les objectifs démographiques et comprendre les problèmes de conservation sous-jacents pour les espèces aviaires prioritaires. À mesure qu'ils seront atteints, les objectifs de conservation vont collectivement contribuer à l'atteinte des objectifs démographiques. Dans la mesure du possible, les objectifs de conservation ont été élaborés pour profiter à plusieurs espèces ou pour lutter contre plus d'une menace.

Pour la RCO 7 RPN, on n'a défini aucune menace « moyenne » ou supérieure, pour chaque espèce. Par conséquent, conformément à Kennedy et coll. (2012), aucun objectif ou mesure connexe précis n'a été mis au point. Se reporter à la stratégie de la RCO 3 de la région des Prairies et du Nord relative aux objectifs de conservation et aux mesures recommandées pour la surabondance des populations d'oies blanches.

Élément 6 : Mesures recommandées

Les mesures recommandées ont trait aux activités sur le terrain qui contribueront à l'atteinte des objectifs de conservation. Ces mesures sont généralement établies d'un point de vue stratégique, au lieu d'être hautement détaillées et directives. Dans la mesure du possible, les mesures recommandées ont été élaborées pour bénéficier à plusieurs espèces ou pour lutter contre plus d'une menace. Les mesures recommandées renvoient à celles présentées dans les documents de rétablissement des espèces en péril à l'échelle fédérale, provinciale ou territoriale (ou étayent ces mesures), mais sont habituellement plus générales que celles élaborées pour une seule espèce.

Pour la RCO 7 RPN, on n'a défini aucune menace « moyenne » ou supérieure, pour chaque espèce. Par conséquent, conformément à Kennedy et coll. (2012), aucun objectif ou mesure connexe précis n'a été mis au point. Bon nombre des menaces affectant les espèces d'oiseau prioritaires dans la RCO 7 RPN ne sont pas bien comprises; cela peut être lié à une surveillance insuffisante pour la plupart des espèces qui donne lieu à une incertitude dans les tendances des populations au sein de la RCO, ou à un manque de preuves établissant des liens de causalité entre les activités humaines et les déclin des populations. Ces lacunes dans les connaissances seront souvent mieux gérées à l'aide d'une approche de gestion adaptative qui utilise de façon itérative des mesures de gestion comme des expériences scientifiques pour mettre à l'essai des hypothèses précises qui éclaireront les futures décisions en matière de gestion (Walters et coll., 1992).

Section 2 : Besoins de conservation par habitat

Les sections suivantes contiennent des renseignements plus détaillés sur les espèces prioritaires ainsi que sur les menaces et objectifs visant chacune des grandes catégories d'habitats recensées dans la RCO 7 RPN. Lorsqu'il y a lieu, de l'information sur l'habitat est présentée à une échelle plus petite que les grandes catégories d'habitat afin de coïncider avec d'autres opérations de gestion du territoire régional. Certaines espèces ne figurent pas dans le tableau relatif aux menaces, car aucun objectif ni mesure n'a été attribué aux menaces dont elles font l'objet (lesquelles sont considérées comme ayant une ampleur faible), ou encore parce que les menaces recensées sont abordées dans la section [Problématiques généralisées](#) de la présente stratégie.

Conifères

Une grande partie de la RCO 7 RPN se compose de forêts conifériennes (figure 14) dominées par des épinettes noires rabougries et parsemées d'épinettes blanches et de pins gris qui sont limités en grande partie par la topographie et l'hydrologie. Il y a fréquemment des tourbières d'un bout à l'autre des peuplements forestiers dominés par des épinettes noires, formant ainsi une mosaïque de tourbières forestières oligotrophes et minérotrophes dans l'ensemble du paysage. Les plaines inondables et les hautes terres situées à proximité de lacs et de rivières dont la profondeur du sol est importante sont parfois colonisées par une forêt mixte ou de feuillus. Une combinaison de perturbations causées par des insectes, des conditions climatiques rigoureuses et des incendies a maintenu un paysage forestier avec des âges de peuplements différents et des communautés de végétation différentes.

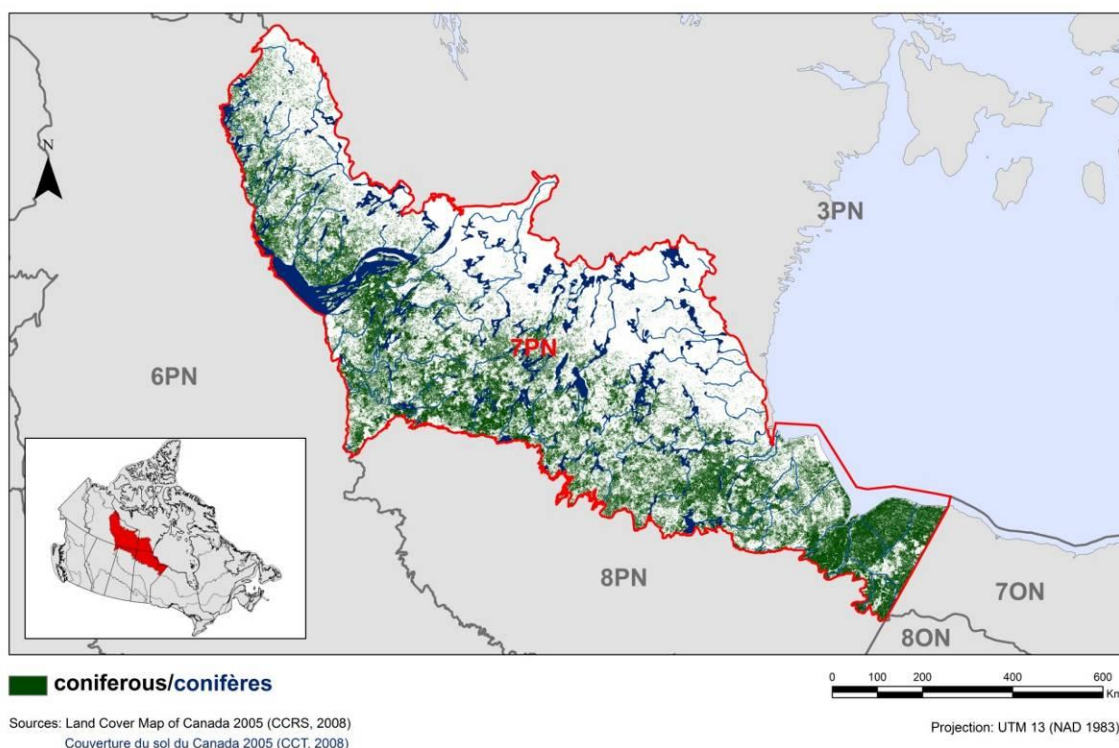


Figure 14. Carte de l'habitat coniférien dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

Seize espèces prioritaires utilisent des forêts conifériennes dans la RCO 7 RPN. Quatorze de ces espèces, qui sont principalement des oiseaux terrestres, répondent aux critères provinciaux de classification de la situation générale (Tableau 5).

La pollution et l'altération de l'habitat par l'industrie minière ont des répercussions localisées sur les habitats conifériens (figure 16, 3.2 Exploitation minière et des carrières). L'hydrologie peut être touchée par les routes également, ce qui peut avoir un effet direct sur les forêts adjacentes. Une suppression des incendies se produit à proximité des zones de peuplement ou d'autres caractéristiques à valeur humaine, mais elle n'aura probablement pas de répercussions importantes sur le régime de perturbations naturelles en raison de la population rare et des infrastructures dans la RCO. Les effets sur l'habitat local causés par la surabondance de petites oies des neiges pourraient avoir une incidence sur certaines espèces d'oiseaux prioritaires dans la sous-région (8.2 Espèces indigènes problématiques). Les contaminants provenant des mines représentent également des menaces potentielles dans cette région (9.2 Effluents industriels et militaires). Les répercussions indirectes des changements climatiques peuvent entraîner une augmentation de la gravité ou de la fréquence des perturbations naturelles (p. ex., les incendies de forêt, les insectes). Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

La principale menace pour les oiseaux qui utilisent l'habitat coniférien n'est pas directement liée à la perte d'habitat dans cette RCO; au lieu de cela, elle est fortement liée à des facteurs à grande échelle (p. ex., l'approvisionnement de l'habitat à l'extérieur de la RCO, la mortalité pendant la migration, l'utilisation de pesticides, les polluants atmosphériques provenant de l'extérieur de la RCO [9.5 Polluants atmosphériques], ainsi que les changements climatiques) qui ne sont pas bien compris. Ces facteurs sont abordés à la [Section 3 : Autres problématiques](#).



Figure 12. Les incendies représentent un élément important et très actif du paysage dans la RCO 7. Cet habitat coniférien à l'extrémité ouest de la région de conservation des oiseaux a brûlé en 2008 et il serait devenu rapidement un habitat privilégié pour les pics à dos noir, une espèce prioritaire qui utilise de préférence les brûlis récents.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

Tableau 5. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat coniférien, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécassin roux	Transition boréale vers la toundra; épinettes noires		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Bruant à couronne blanche	Tous les types		Évaluer/maintenir					Oui
Bruant à face noire	Épinettes noires/blanches, mélèzes laricins		Augmenter de 100 %		Oui			Oui
Bruant à gorge blanche	Tous les types		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Bruant hudsonien	Forêt boréale	Près de tourbières oligotrophes/lacs	Augmenter de 50 %		Oui	Oui		Oui
Durbec des sapins	Tous les types		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Engoulevent d'Amérique	Tous les types	Clairsemé de sol nu	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Mésange à tête brune	Boréale	Arbres morts/mourants; chicots	Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Moucherolle à côtés olive	Tous les types	Grands arbres/chicots	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Mouette de Bonaparte	Forêt boréale	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Paruline à couronne rousse	Épinettes noires, mélèzes laricins		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Paruline rayée	Forêt boréale		Évaluer/maintenir			Oui		
Petit Chevalier	Tous les types, près de l'eau		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Pic à dos noir	Vieux à croissance ancienne; perturbé récemment	Arbres morts/mourants; chicots	Évaluer/maintenir			Oui		Oui
Pie-grièche grise	Forêt boréale		Évaluer/maintenir			Oui		
Quiscale rouilleux	Tous les types	Milieus humides	Augmenter de 100 %	Oui	Oui	Oui		Oui

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [tableau 1](#).

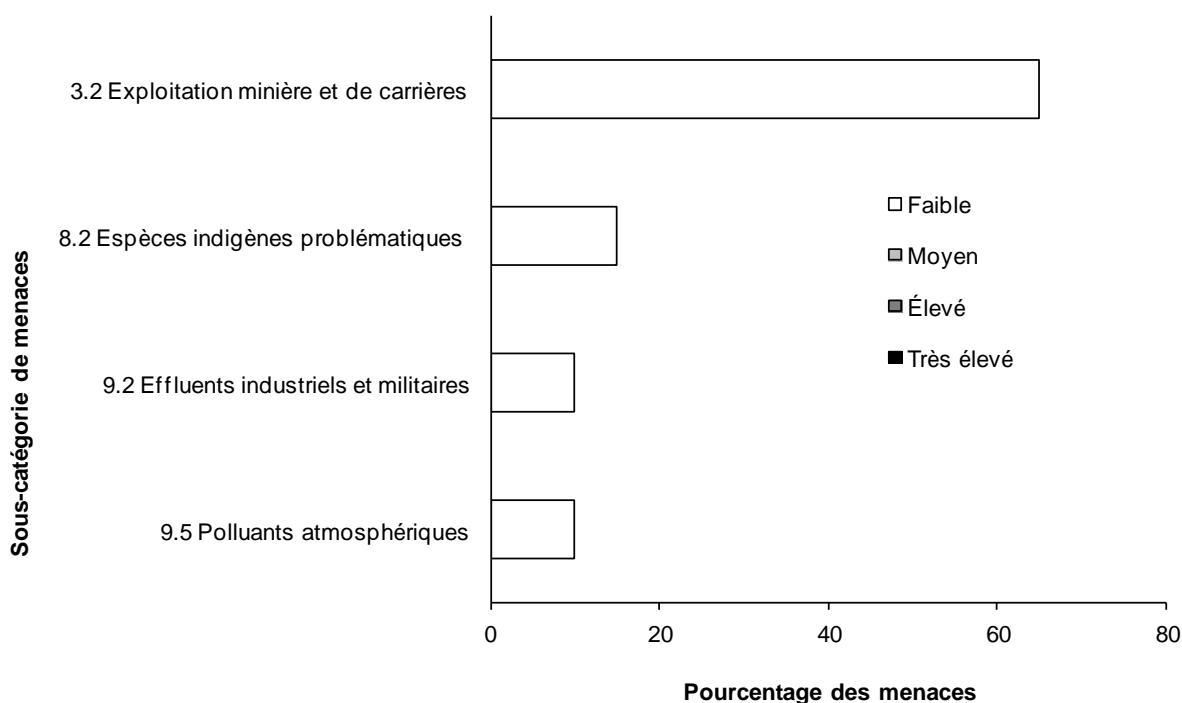


Figure 16. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les forêts conifériennes dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l'habitat coniférien (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l'habitat coniférien et que dix d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l'ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l'intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d'ombrage dans les barres illustrent la proportion des amplitudes faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L'ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l'habitat coniférien est indiquée à l'extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l'ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d'habitats).

Feuillus

Les habitats feuillus sont peu fréquents, bien qu'on trouve parfois des forêts feuillus dans les petits peuplements situés le long des zones côtières et à l'extrémité sud de l'écozone de la taïga du bouclier. L'étendue géographique de ces forêts est trop petite pour être cartographiée à partir des données d'une résolution de 250 m utilisées pour les chiffres pour d'autres habitats. Les forêts feuillus comprennent des peuplements purs de peupliers baumiers associés aux plaines inondables des rivières de moyenne et grande taille le long des réseaux fluviaux intérieurs, à des boulaies, ainsi qu'à certaines tremblaies limitées.

Sept espèces prioritaires sont associées à l'habitat feuillu, et parmi celles-ci, la plupart sont des oiseaux terrestres, à l'exception d'une espèce de sauvagine nichant dans les arbres (le Petit Garrot). La raison principale de la prise en considération de bon nombre d'oiseaux en tant qu'espèces prioritaires est leur classification de la situation générale à l'échelle régionale (Tableau 6). Les espèces inscrites utilisent toute une série de sous-types de forêts feuillus essentiellement en fonction de l'âge du peuplement. Les peuplements jeunes, d'âge moyen et anciens sont tous importants, et ils doivent être maintenus dans toute l'aire de répartition où des peuplements feuillus sont présents. L'espèce de sauvagine isolée répertoriée requiert des peuplements d'âge moyen ou anciens pour produire des arbres suffisamment grands pour les pics qui offrent des cavités de nidification et qui se trouvent à proximité de plans d'eau.

À l'instar d'autres habitats, la pollution et l'altération de l'habitat par l'industrie minière ont une incidence localisée (figure 17; 3.2 Exploitation minière et des carrières). L'hydrologie peut être touchée par les routes également, ce qui peut avoir un effet direct sur les forêts adjacentes. Une certaine suppression des incendies se produit à proximité des zones de peuplement ou d'autres caractéristiques à valeur humaine, mais elle n'est pas susceptible d'avoir des répercussions importantes sur le régime de perturbations naturelles en raison de la population rare et des infrastructures dans la sous-région de conservation des oiseaux. La surabondance de corbeaux peut avoir une incidence sur la réussite de la reproduction du Petit Garrot (8.2 Espèces indigènes problématiques), qui est également sensible à l'accumulation de métaux lourds comme le sélénium (9.2 Effluents industriels et militaires). Les répercussions indirectes des changements climatiques peuvent entraîner une augmentation de la gravité ou de la fréquence des perturbations naturelles (p. ex., les incendies de forêt, les insectes). Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point des objectifs de conservation ni des mesures recommandées.

La principale menace pour les oiseaux qui utilisent un habitat de forêt feuillus n'est pas directement liée à la perte d'habitat dans la RCO 7 ; au lieu de cela, elle est fortement liée à des facteurs à grande échelle (p. ex., l'approvisionnement de l'habitat à l'extérieur de la RCO, la mortalité pendant la migration, l'utilisation de pesticides, les polluants atmosphériques provenant de l'extérieur de la RCO, ainsi que les changements climatiques) qui ne sont pas bien compris. Ces facteurs sont abordés à la [Section 3 : Autres problématiques](#).

Tableau 6. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat feuillu, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bruant à face noire	Tous les types	Cours d'eau/ravins à proximité	Augmenter de 100 %		Oui			Oui
Bruant à gorge blanche	Tous les types		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Durbec des sapins	Sorbiers; frênes; érables		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Grand Chevalier	Jeunes; zones brûlées	Milieus humides à proximité	Évaluer/maintenir		Oui			
Moucherolle phébi	Jeunes	Surplomb naturel/créé par l'homme pour le site de nidification	Évaluer/maintenir					Oui
Petit Chevalier	Tous les types, près de l'eau		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Petit Garrot	Trembles/peupliers; d'âge moyen ou anciens	Cavités abandonnées par les pics flamboyants	Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

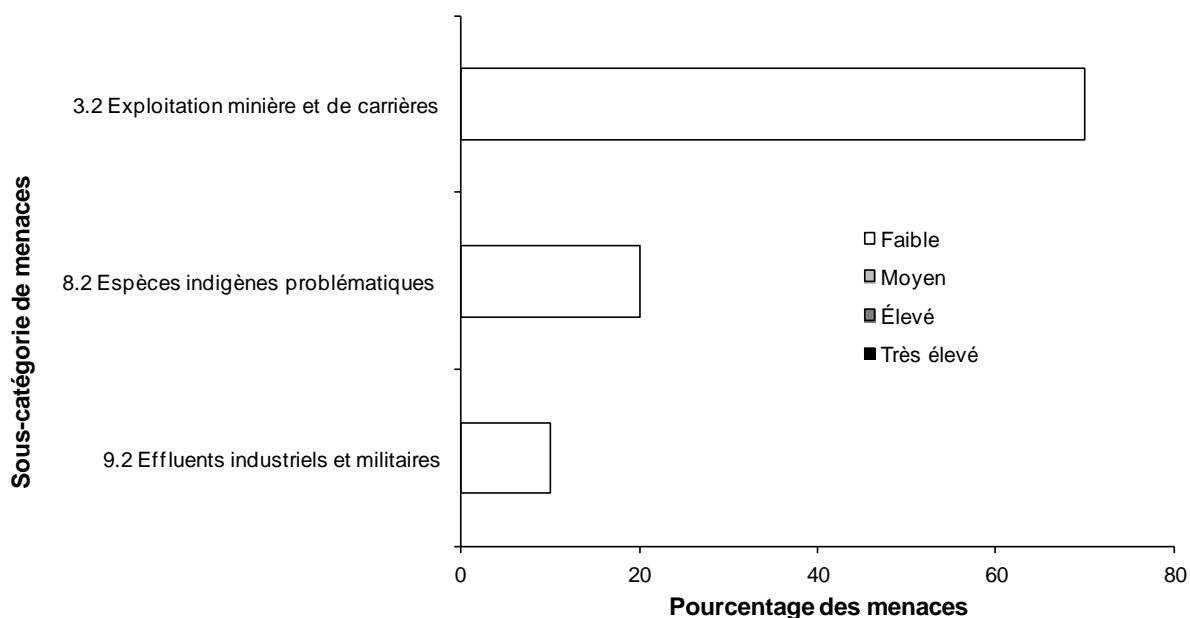


Figure 17. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les habitats feuillus dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l'habitat feuillu (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l'habitat feuillu et que dix d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l'ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l'intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d'ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L'ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l'habitat feuillu est indiquée à l'extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l'ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d'habitats).

Mixte

Des habitats de forêts mixtes sont présents dans l'ensemble de la RCO 7 RPN; ils sont généralement clairsemés de forêts conifériennes plus étendues chaque fois que des perturbations, le climat ou les sols ont permis le développement des forêts feuillus. Ces forêts sont présentes principalement dans la partie sud de la sous-région de conservation des oiseaux (figure 18). Il a été déterminé que neuf espèces prioritaires utilisaient des habitats de forêts mixtes (Tableau 7).

La pollution et l'altération de l'habitat par l'industrie minière ont des répercussions localisées sur les habitats de forêts mixtes (figure 19, 3.2 Exploitation minière et des carrières). L'hydrologie peut être touchée par les routes également, ce qui peut avoir un effet direct sur les forêts adjacentes. La surabondance des populations d'Oies des neiges constitue une menace potentielle pour l'habitat utilisé par les canards noirs nichant dans la même région (8.2 Espèces indigènes problématiques). Puisque ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

La principale menace pour les oiseaux qui utilisent un habitat de forêt mixte n'est pas directement liée à la perte d'habitat dans cette sous-région de conservation des oiseaux; au lieu de cela, elle est fortement liée à des facteurs à grande échelle (p. ex., l'approvisionnement de l'habitat à l'extérieur de la RCO, la mortalité pendant la migration, l'utilisation de pesticides, les polluants atmosphériques provenant de l'extérieur de la RCO, ainsi que les changements climatiques) qui ne sont pas bien compris. Ces facteurs sont abordés à la [Section 3 : Autres problématiques](#).

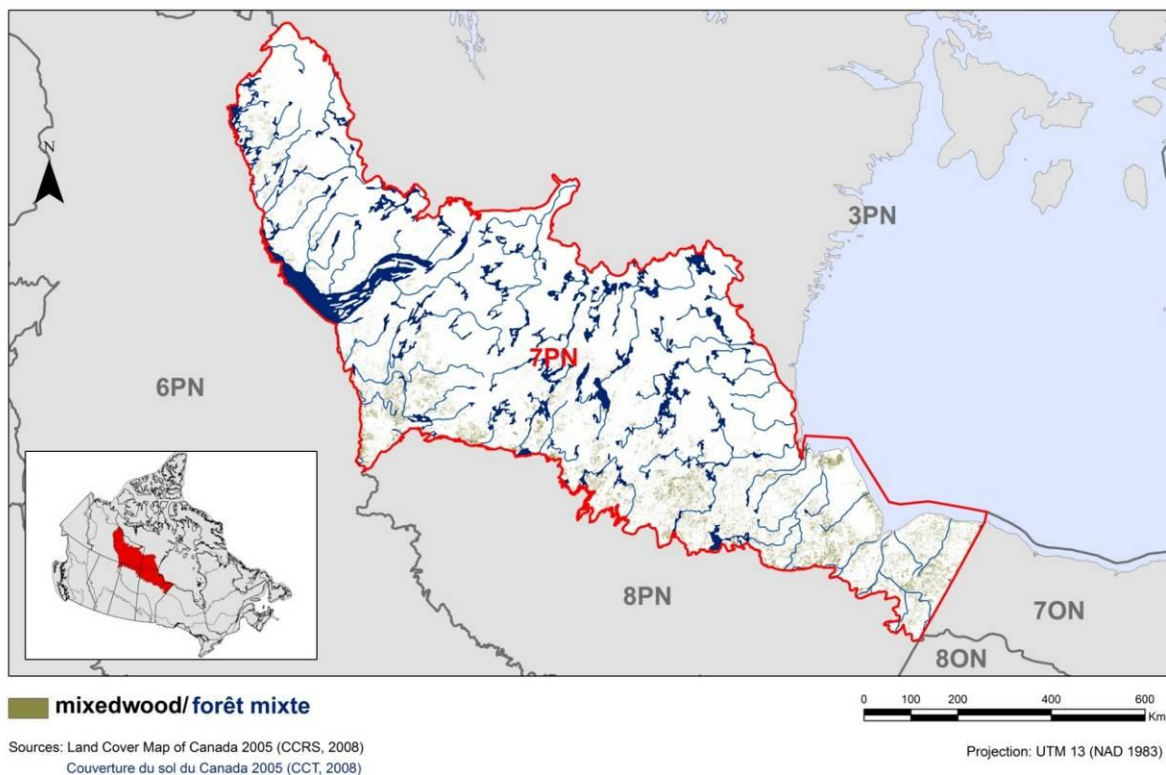


Figure 18. Couverture terrestre de forêts mixtes dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

Tableau 7. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat de forêt mixte, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bruant à couronne blanche	Tous les types		Évaluer/maintenir					Oui
Bruant à gorge blanche	Tous les types		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Bruant de Smith	Transition toundra-forêt		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Canard noir	Tous les types	Îles	Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Merlin	Tous les types	Nids abandonnés par d'autres espèces	Évaluer/maintenir			Oui		
Mésange à tête brune	Arbres anciens	Arbres morts/mourants; chicots	Évaluer/maintenir			Oui		Oui
Moucherolle à côtés olive	Dominée par des conifères anciens	Grands arbres remarquables/chicots; ouvertures	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Paruline rayée	Dominée par les conifères		Évaluer/maintenir			Oui		
Petit Chevalier	Tous les types, près de l'eau		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le Tableau 1.

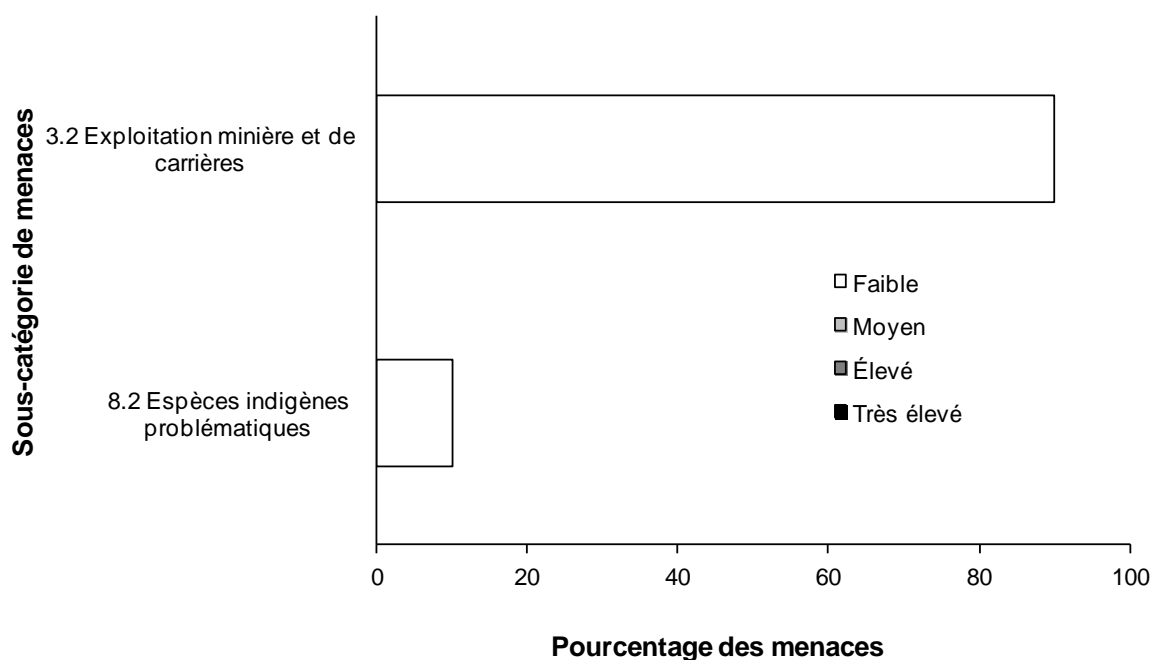


Figure 19. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les forêts mixtes dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l’habitat de forêts mixtes (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l’habitat de forêts mixtes et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des amplitudes faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l’habitat de forêts mixtes est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Arbustes et régénération

La catégorie d'arbustes et de régénération couvre des zones où la végétation est recouverte d'arbustes en raison du stade de succession, notamment des parcelles de forêt où les perturbations ont éliminé le couvert arboré (figure 20). L'habitat arbustif et en régénération persiste également dans les zones saturées où il y a peu d'eaux libres. Vingt-et-une espèces prioritaires présentes dans la RCO 7 RPN sont associées à cette catégorie d'habitat. Bon nombre des espèces prioritaires sont des oiseaux aquatiques ou de rivage associés aux habitats arbustifs et en régénération qui existent à proximité des plans d'eau dans les zones riveraines. Seize de ces espèces répondent également aux critères de conservation pour leur groupe d'oiseaux (Tableau 8).

L'habitat d'arbustes et de régénération est assez courant dans la RCO 7 RPN, principalement parce qu'une importante proportion du territoire est composée de tourbières oligotrophes, d'étangs et de milieux humides, ce qui permet le développement de vastes zones riveraines. Des incendies réguliers et étendus dans la partie ouest de la RCO peuvent également créer cet habitat de forêt aux premiers stades de succession écologique (les intervalles de retour d'incendie sont [généralement inférieurs à 125 ans](#)). Les répercussions des changements climatiques sur les plans d'eau peu profonds peuvent augmenter l'évaporation, en créant des possibilités d'empiètement par les arbustes dans les sols saturés précédemment occupés par des milieux humides (Riordan et coll., 2006). Le type d'habitat d'arbustes et de régénération est perdu lorsque des forêts jeunes se développent.

L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats d'arbustes et de régénération (figure 21; 3.2 Exploitation minière et des carrières), et des répercussions d'une contamination par des métaux lourds sont également possibles (9.2 Effluents industriels et militaires). La surabondance des populations d'oies des neiges constitue une menace potentielle pour l'habitat utilisé par plusieurs espèces prioritaires nichant dans la même région (8.2 Espèces indigènes problématiques). Le canard d'Amérique est sensible aux perturbations d'origine humaine (6.1 Activités récréatives). Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

La principale menace pour les oiseaux qui utilisent cet habitat n'est pas directement liée à la perte d'habitat dans cette RCO; au lieu de cela, elle est fortement liée à des facteurs à grande échelle (p. ex., l'approvisionnement de l'habitat à l'extérieur de la RCO, la mortalité pendant la migration, l'utilisation de pesticides, les polluants atmosphériques provenant de l'extérieur de la RCO, ainsi que les changements climatiques) qui ne sont pas bien compris. Ces facteurs sont abordés à la [Section 3 : Autres problématiques](#).

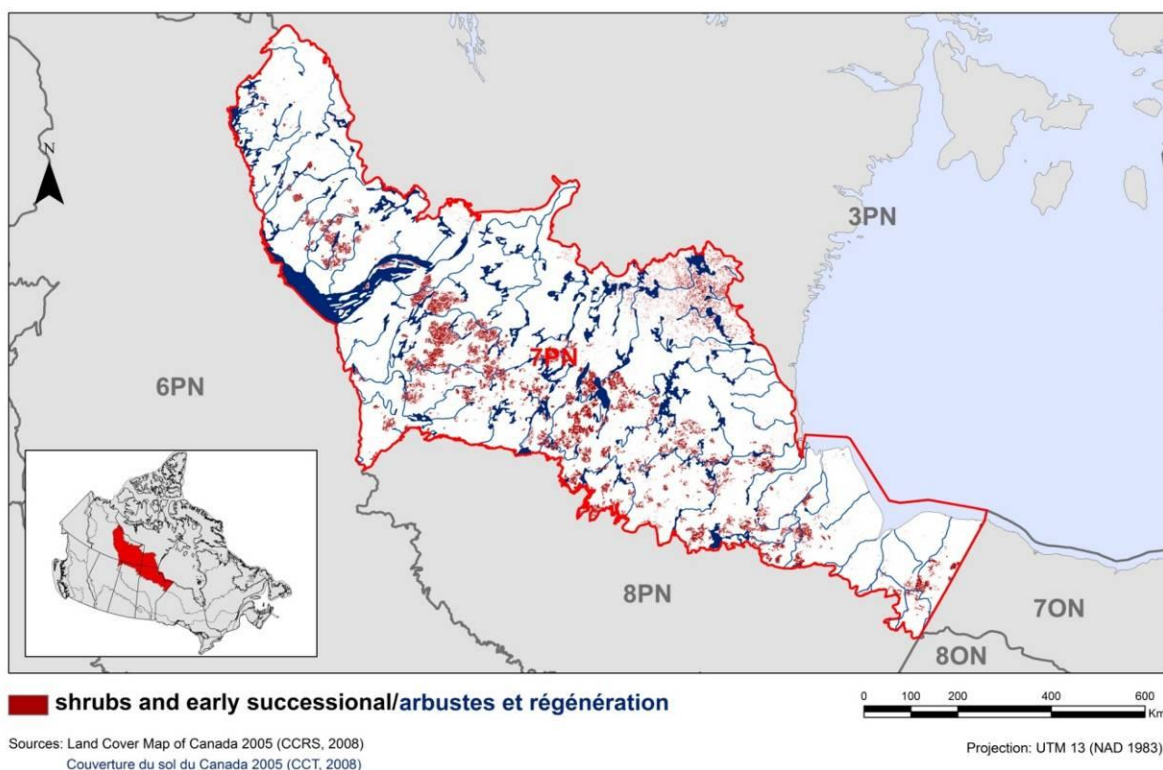


Figure 20. Carte de l'habitat d'arbustes et de régénération dans la RCO 7 , région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

Les données sur les incendies cartographiées à la figure 5 pourraient également être utilisées pour produire une carte avec une résolution plus fine des habitats de forêts au stade pionnier propres à la régénération après un incendie.

Tableau 8. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat d'arbustes et de régénération, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécasseau semipalmé	Arbustes		Augmenter de 100 %		Oui	Oui		
Bécassine de Wilson	Tous les types, près de l'eau		Évaluer/maintenir		Oui			
Bernache du Canada	Taillis		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Bruant à couronne blanche	Arbustes		Évaluer/maintenir					Oui
Bruant à face noire	Arbustes		Augmenter de 100 %		Oui			
Bruant à gorge blanche	Terres arbustives		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Bruant hudsonien	Taillis		Augmenter de 50 %		Oui	Oui		Oui
Canard d'Amérique	Arbustes		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	Oui
Chevalier solitaire	Arbustes; maquis		Évaluer/maintenir		Oui			
Grand Chevalier	Arbustes		Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Harelde kakawi	Arbustes		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Macreuse à front blanc	Taillis		Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	
Macreuse brune	Taillis	Îles	Augmenter de 50 %	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moucherolle à côtés olive	Terres arbustives	Grands arbres remarquables/chicots; ouvertures	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Moucherolle phébi	Terres arbustives	Surplomb naturel/créé par l'homme pour le site de nidification	Évaluer/maintenir					Oui
Paruline rayée	Taillis		Évaluer/maintenir			Oui		
Petit Fuligule	Taillis		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Petite Oie des neiges	Arbustes		Diminuer		Oui		Oui	
Pie-grièche grise	Arbustes		Évaluer/maintenir			Oui		
Pipit d'Amérique	Arbustes		Évaluer/maintenir					Oui

Tableau 8 (suite)

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Pluvier bronzé	Arbustes		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le Tableau 1.

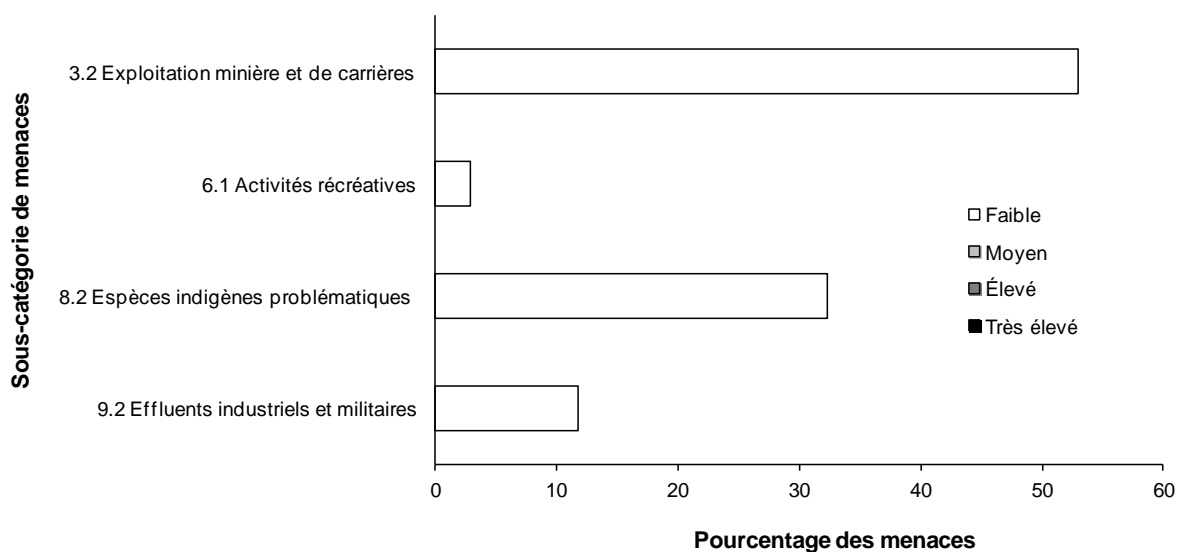


Figure 21. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans l’habitat d’arbustes et de régénération dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l’habitat d’arbustes et de régénération (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans les habitats d’arbustes et de régénération et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie.

L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l’habitat d’arbustes et de régénération est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Herbacées

La catégorie d'habitat herbacé comprend généralement à la fois des pâturages et des prairies indigènes, mais elle représente des zones de toundra/sans arbres plus au nord. Pour la RCO 7 RPN, cette catégorie d'habitat illustre principalement la répartition de la couverture herbacée dépourvue d'arbres ou clairsemée d'arbres dans le tiers nord de la RCO (groupe de classification des écosystèmes, 2008 et Fig. 22). Dans le passé, on a observé des prairies naturellement présentes dans la RCO 7 RPN uniquement dans de très petites parties le long de la baie d'Hudson. Les onze espèces prioritaires qui utilisent les habitats herbacés dans la RCO 7 RPN sont associées à l'eau (Tableau 9).

Les populations élevées de Petites Oies des neiges peuvent avoir une incidence importante sur la nourriture et l'affectation des ressources de l'habitat pour certaines espèces prioritaires qui utilisent les mêmes habitats (comme il en a été question dans d'autres sections de cette stratégie) (figure 23; 8.2 Espèces indigènes problématiques). L'objectif de population pour la Petite Oie des neiges est de diminuer la taille de la population, ce qui permettrait de réduire les répercussions sur l'habitat et permettrait potentiellement un rétablissement lorsque les dommages ne sont pas irréversibles. L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats herbacés (3.2 Exploitation minière et des carrières), et des répercussions d'une contamination par des métaux lourds sont également possibles (9.2 Effluents industriels et militaires). Le Canard d'Amérique et la Macreuse brune sont sensibles aux perturbations d'origine humaine (6.1 Activités récréatives). Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

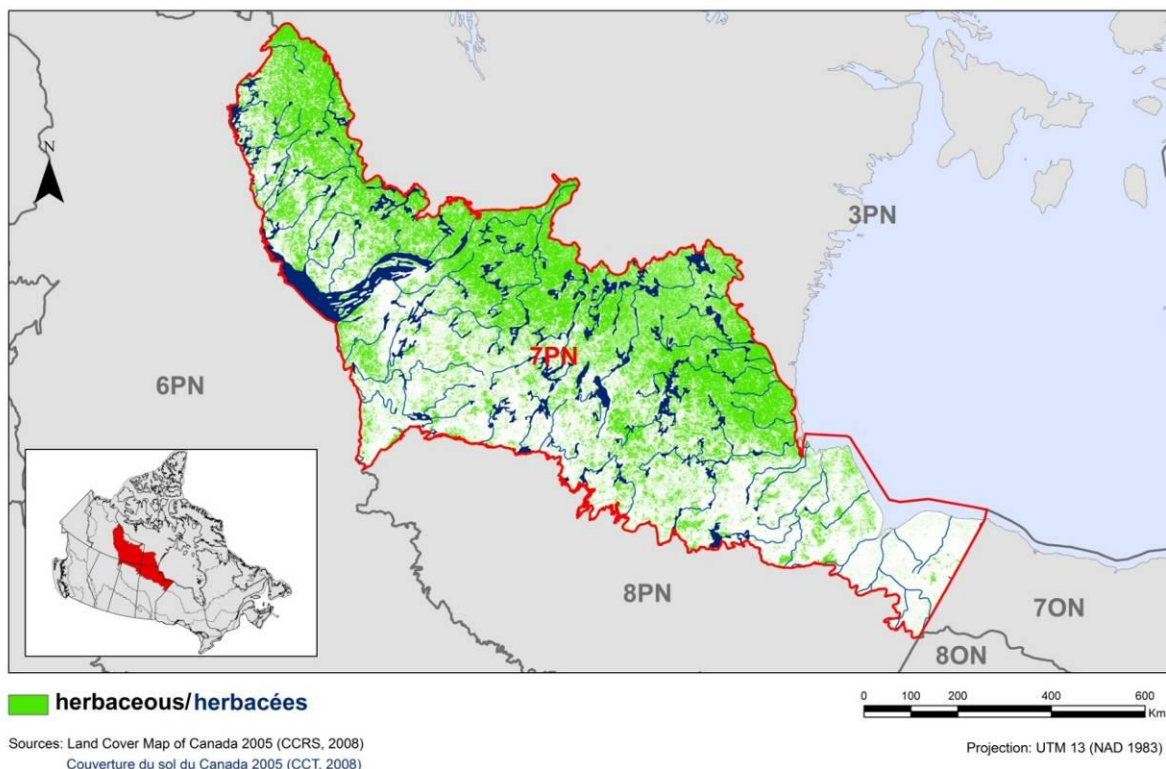


Figure 22. Carte de l'habitat herbacé dans la RCO 7 , région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

La majeure partie de la zone cartographiée représente des arbustes à pousse basse/la toundra clairsemée de peu d'arbres (à comparer à la figure 14).

Tableau 9. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat herbacé, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécasseau semipalmé	Toundra		Augmenter de 100 %		Oui	Oui		
Bernache du Canada	Prairie humide		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Butor d'Amérique	Prairies indigènes	Végétation émergente	Évaluer/maintenir		Oui			
Canard d'Amérique	Prairie humide		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	Oui
Hibou des marais	Prairies ouvertes		Augmenter de 100 %	Oui	Oui			Oui
Macreuse à front blanc	Prairie humide		Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	
Macreuse brune	Prairie humide	Îles	Augmenter de 50 %	Oui	Oui	Oui	Oui	
Petite Oie des neiges	Toundra faible		Diminuer		Oui		Oui	
Pipit d'Amérique	Prés humides et secs		Évaluer/maintenir					Oui
Pluvier bronzé	Toundra subarctique		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Pluvier kildir	Prairies indigènes		Augmenter de 50 %		Oui			

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#). Espèces prioritaires dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, objectif en matière de population, et motif du statut prioritaire..

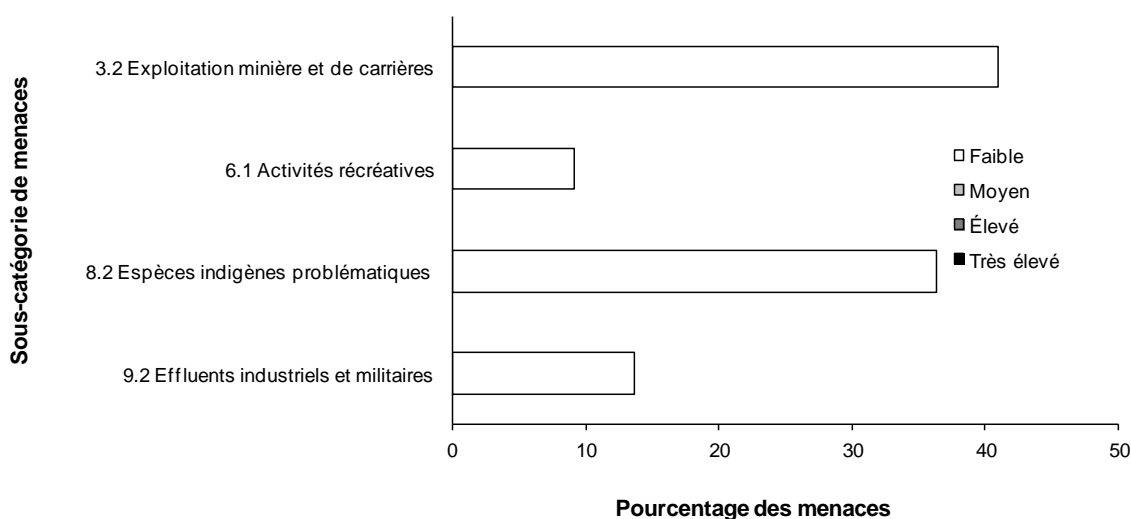


Figure 23. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans l’habitat herbacé dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l’habitat herbacé (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l’habitat herbacé et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l’habitat herbacé est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO y de la région des Prairies et du Nord, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Urbain

Les surfaces artificielles et les zones urbaines couvrent une très petite zone au sein de la RCO 7 RPN, étant donné que le niveau d'activité humaine y est faible. Cette catégorie d'habitat n'est pas visible sur la classification de la couverture terrestre montrée dans d'autres types d'habitats, sauf pour deux petites zones (Yellowknife et Churchill). Toutefois, cet habitat est présent dans toutes les collectivités de la RCO. Le Tableau 10 contient la liste des 11 oiseaux prioritaires qui utilisent cet habitat, y compris l'Hirondelle rustique (figure 24). Les espèces peuvent utiliser des structures verticales ou des sols nus créés par l'activité humaine ou la construction, ainsi que les parcs et les pelouses dans les quelques zones peuplées de la RCO.

Deux menaces ont été relevées pour cet habitat (figure 25) : la contamination par des produits chimiques et des métaux lourds (9.2 Effluents industriels et militaires) et l'ingestion de déchets et de plastiques (9.4 Ordures ménagères et déchets solides). Les conflits entre les humains et la faune concernant les sites de nidification dans les zones urbaines et industrielles pourraient être évités à l'aide de dispositifs de dissuasion ou en créant d'autres aires de nidification (p. ex., des nichoirs). Les problèmes auxquels sont confrontées les 11 espèces utilisant des structures urbaines et industrielles peuvent être gérés grâce à des initiatives de sensibilisation du public visant à prévenir ou à permettre de minimiser le harcèlement des espèces. Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.



Figure 21. L'Hirondelle rustique a été évaluée par le COSEPAC comme étant une espèce menacée au Canada. Elle bénéficie de sites de nidification dans des bâtiments ou sous des surplombs créés par l'homme.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

Tableau 10. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat urbain, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bernache du Canada	Pelouses, parcs		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Engoulevent d'Amérique	Toits en gravier, aéroports, mines	Terrain découvert	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Faucon pèlerin	Falaises artificielles comme les carrières et les bâtiments; parcs	Falaises/rebords	Évaluer/maintenir	Oui		Oui		
Goéland argenté	Décharges; parcs de stationnement; pistes; toits	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Goéland de Californie	Sites d'enfouissement/décharges	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			
Hirondelle rustique	Structures avec des surplombs	Surplombs protégés ou bâtiments ouverts	Augmenter de 50 %	Oui				
Martin-pêcheur d'Amérique	Rives verticales	Expositions verticales de la Terre pour les terriers de nidification	Évaluer/maintenir			Oui		
Merlin	Parcs		Évaluer/maintenir			Oui		
Moucherolle phébi	Structures avec des surplombs	Surplomb naturel/créé par l'homme pour le site de nidification	Évaluer/maintenir					Oui
Pie-grièche grise	Parcs		Évaluer/maintenir			Oui		
Pluvier kildir	Sites de construction; routes/allées/parcs de stationnement; toits		Augmenter de 50 %		Oui			

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

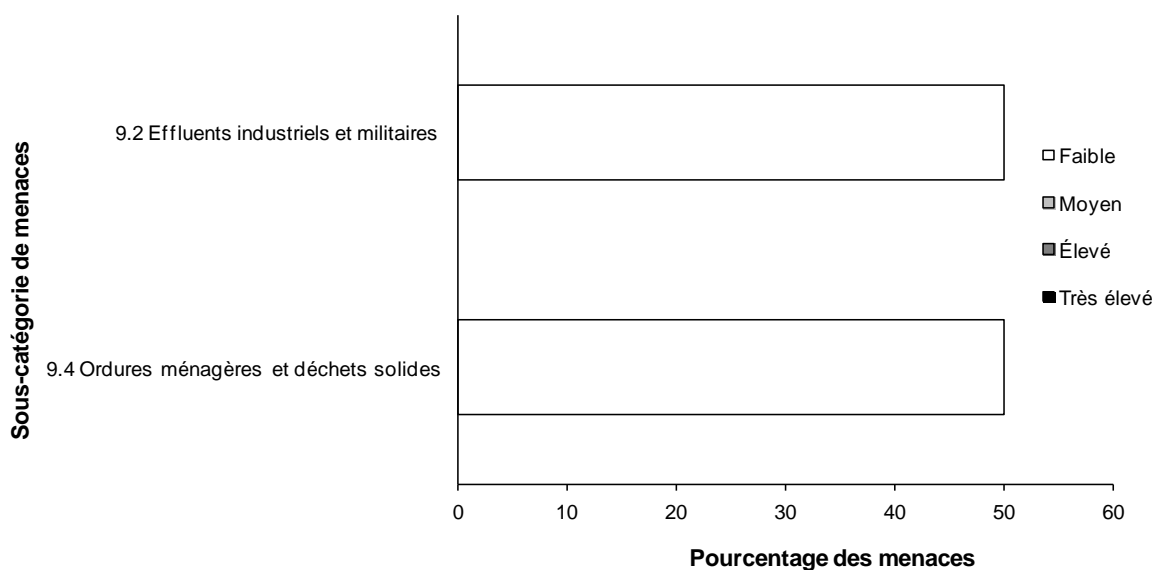


Figure 25. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans l’habitat urbain dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l’habitat urbain (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l’habitat urbain et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des amplitudes faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l’habitat urbain est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Milieux humides

La RCO 7 RPN contient l'un des plus grands complexes de milieux humides intacts du monde (figure 27), les basses terres de la baie d'Hudson (Glooschenko et coll., 1994, Abraham et Keddy, 2005). Les buttes de tourbe, les îles rocheuses et les côtes de la baie d'Hudson dans l'est fournissent une diversité de microhabitats dans l'ensemble de la région. La bande des bas-fonds intertidaux le long de la côte de la baie d'Hudson, associée aux tourbières oligotrophes intérieures et aux lacs d'eau douce, crée un immense habitat de milieux humides saturées qui est essentiel pour les espèces résidentes et migratoires semblables. On a répertorié près des trois-quarts de l'ensemble des espèces prioritaires dans l'utilisation d'habitats de milieux humides dans la RCO 7 RPN en raison de la prépondérance de cette catégorie d'habitat. La plupart des 45 espèces prioritaires sont répertoriées en raison de leur statut prioritaire dans la classification provinciale de la situation générale des plans de conservation des groupes d'oiseaux (colonne Autre, se reporter également au Tableau 1, note de bas de page 6), bien que quatre d'entre elles soient également inscrites sur la liste fédérale des espèces en péril en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (Tableau 11).

Les espèces des habitats de milieux humides font face à des menaces découlant des changements climatiques, ce qui crée une grande variation dans les températures saisonnières, le niveau de la mer, ainsi que les précipitations. Certaines formes de limitations des ressources



Figure 26. Le Quiscale rouilleux utilise des milieux humides associés à des forêts d'épinettes noires pour la nidification et la quête de nourriture. Les raisons de son déclin ne sont toujours pas claires.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

pourraient avoir des conséquences sur certaines de ces espèces en raison des grandes populations d'oies des neiges qui vivent dans ces secteurs de façon saisonnière. De grandes surpopulations d'oies peuvent limiter les ressources alimentaires pour d'autres espèces (figure 29; 8.2 Espèces indigènes problématiques), et elles peuvent avoir des effets irréversibles ou à long terme sur certains types d'habitats de milieux humides dans la région (Fig. 28). L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats de milieux humides (3.2 Exploitation minière et des carrières), et des effets d'une contamination par des métaux lourds sont également possibles (9.2 Effluents industriels et militaires). Plusieurs espèces prioritaires des milieux humides sont sensibles aux perturbations d'origine humaine (6.1 Activités récréatives). Des menaces potentielles pèsent également sur le Quiscale rouilleux, une espèce en péril, en raison des précipitations acides (9.5 Polluants atmosphériques), ainsi que sur le Goéland de Californie, en raison de l'ingestion de matières plastiques ou de l'enchevêtrement dans ces matières (9.4 Ordures ménagères et déchets solides). Puisque toutes ces

menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

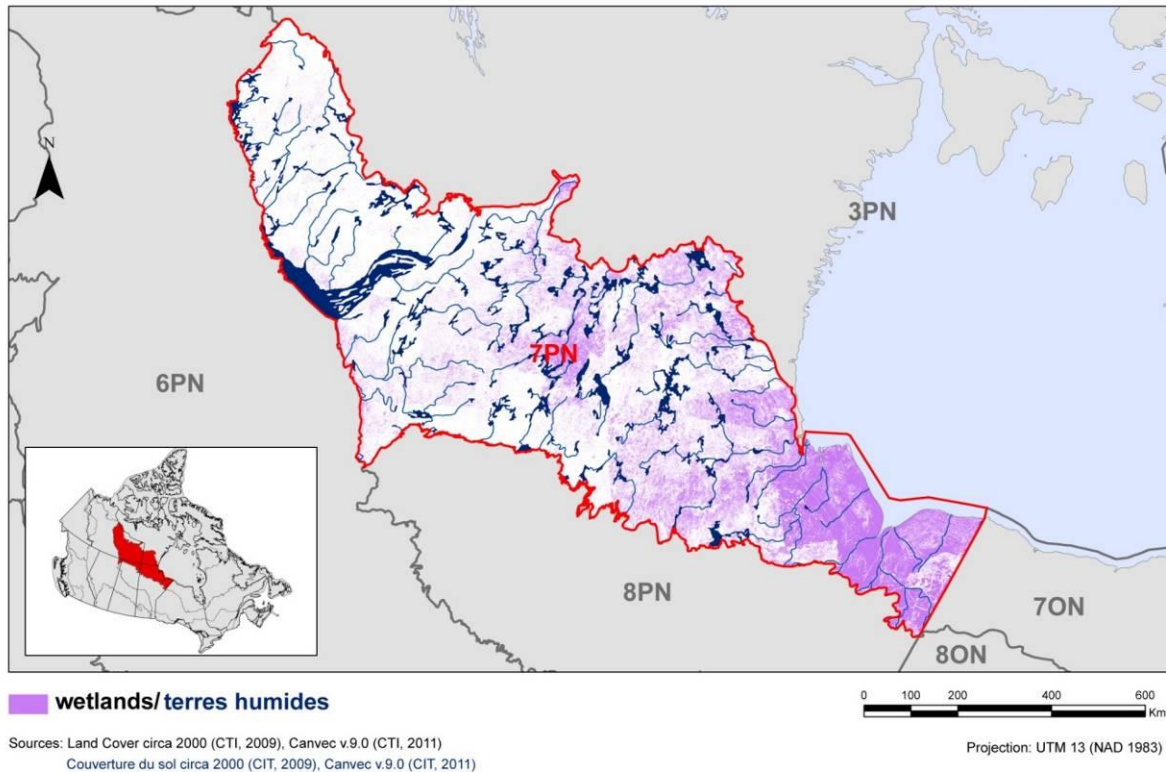


Figure 27. Milieux humides dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection et autres données. De nombreux autres milieux humides plus petits sont présents dans la RCO, mais ils ne sont pas visibles à cette échelle.



Figure 28. Végétation qui a été protégée du pâturage par les oies dans la région de la baie La Perouse (Manitoba). Cette image fournit un exemple effrayant de la gravité de la dégradation de l'habitat causé par la surabondance des oies.

© Ken Abraham

Tableau 11. Espèces prioritaires qui utilisent les milieux humides, sous-sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécasseau semipalmé	Tourbière minérotrophe		Augmenter de 100 %		Oui	Oui		
Bécasseau variable	Tourbière minérotrophe		Évaluer/maintenir		Oui			
Bécassin roux	Marais; tourbière oligotrophe; tourbière minérotrophe		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Bécassine de Wilson	Marais		Évaluer/maintenir		Oui			
Bernache du Canada	Marais		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Bruant à couronne blanche	Tourbière oligotrophe		Évaluer/maintenir					Oui
Bruant à face noire	Tourbière oligotrophe		Augmenter de 100 %		Oui			Oui
Bruant à gorge blanche			Évaluer/maintenir		Oui	Oui		Oui
Bruant de Smith	Marais; tourbière minérotrophe		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Bruant des marais	Tourbière oligotrophe; marais; tourbière minérotrophe		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Butor d'Amérique	Marais; eaux peu profondes	Végétation émergente	Évaluer/maintenir		Oui			
Canard d'Amérique	Marais; eaux peu profondes		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	Oui
Canard noir	Eaux peu profondes; tourbière oligotrophe; marécage	Îles	Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Canard pilet	Marais; eaux peu profondes		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	Oui
Chevalier solitaire	Tourbière oligotrophe		Évaluer/maintenir		Oui			
Courlis corlieu	Tourbière minérotrophe; tourbière oligotrophe		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Engoulevent d'Amérique	Tourbière oligotrophe	Terrain découvert	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Faucon pèlerin	Tous les types	Falaises/rebords	Évaluer/maintenir	Oui		Oui		
Fuligule milouinan	Marais		Évaluer/maintenir		Oui			Oui

Tableau 11 (suite)

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Goéland de Californie	Tourbière oligotrophe	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			
Grand Chevalier	Tourbière oligotrophe; marais		Évaluer/maintenir		Oui			
Grèbe esclavon	Eaux peu profondes		Augmenter de 50 %	Oui	Oui	Oui		
Harelde kakawi	Eaux peu profondes		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Hibou des marais	Marais; tourbière oligotrophe	Espaces découverts; disponibilité des proies	Augmenter de 100 %	Oui	Oui			Oui
Hirondelle rustique	Espaces découverts pour se nourrir		Augmenter de 50 %	Oui				
Hudsonian Godwit	Tourbière minérotrophe; tourbière oligotrophe; marais; eaux peu profondes		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Macreuse brune	Eaux peu profondes	Îles	Augmenter de 50 %	Oui	Oui	Oui	Oui	
Marouette de Caroline	Marais		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Moucherolle à côtés olive	Tourbière oligotrophe	Grands arbres remarquables/chicots; ouvertures	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Mouette de Bonaparte	Tourbière oligotrophe; marais	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Mouette pygmée	Marais		Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Mouette rosée	Tourbière minérotrophe; eaux peu profondes		Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Paruline à couronne rousse	Tourbière minérotrophe		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Petit Chevalier	Marais		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Petit Fuligule	Marais; eaux peu profondes		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Petit garrot	Marais	Cavités abandonnées par les pics flamboyants	Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	
Petite Oie des neiges	Marais		Diminuer		Oui		Oui	
Phalarope à bec étroit	Tourbière minérotrophe		Augmenter de 50 %		Oui			
Plongeon catmarin	Tourbière oligotrophe; eaux peu profondes	Îles	Évaluer/maintenir					Oui
Plongeon du Pacifique	Marais; eaux peu profondes	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		

Tableau 11 (suite)

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Plongeon huard	Tourbière oligotrophe; marais		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Quiscale rouilleux	Tourbière oligotrophe		Augmenter de 100 %	Oui	Oui	Oui		
Râle jaune	Marais; tourbière oligotrophe; eaux peu profondes		Maintenir au niveau actuel	Oui	Oui			
Sterne arctique	Marais	Îles	Augmenter de 50 %		Oui	Oui		
Sterne pierregarin	Marais	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

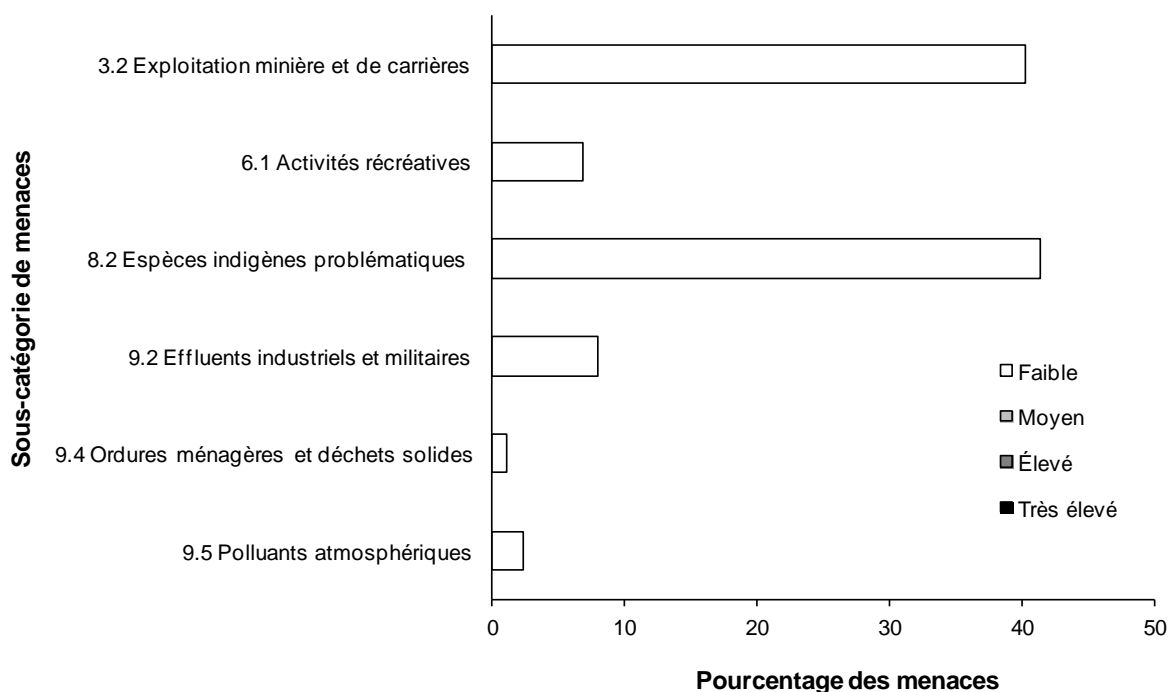


Figure 29. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les milieux humides dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans les milieux humides (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans les milieux t humides et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l les milieux humides est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 5 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Plans d'eau, neige et glace

Les plans d'eau comprennent l'eau stagnante et mouvante contenue dans les rivières, les lacs, les réservoirs d'origine humaine, ainsi que les grands étangs. Les plans d'eau sont omniprésents dans la majeure partie de la sous-région de conservation des oiseaux (figure 30). Ce type d'habitat comprend également l'écosystème marin des zones côtières et les zones extracôtières de la baie d'Hudson; le type d'habitat côtier à la section suivante fait référence à la composante terrestre de l'habitat côtier, et non à la composante aquatique. Vingt-neuf espèces prioritaires présentes dans la RCO 7 RPN utilisent les plans d'eau (Tableau 12). Les zones de végétation riveraines qui existent le long de la périphérie des habitats aquatiques constituent une composante importante des plans d'eau. La diversité des types de plan d'eau soutient différentes communautés d'invertébrés et de végétation importantes pour les espèces d'oiseaux présentes dans ces régions.

De grandes surpopulations d'oies peuvent limiter les ressources alimentaires pour d'autres espèces (8.2 Espèces indigènes problématiques), et elles peuvent avoir des effets irréversibles ou à long terme sur certains types d'habitats de milieux humides dans la région (Figure 31). L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats de milieux humides (3.2 Exploitation minière et des carrières), et des effets d'une contamination par des métaux lourds sont également possibles (9.2 Effluents industriels et militaires). Plusieurs espèces prioritaires associées à des plans d'eau sont sensibles aux perturbations d'origine humaine (6.1 Activités récréatives). Il existe également des menaces potentielles pour le Goéland de Californie et le Goéland argenté, en raison de l'ingestion de matières plastiques ou de l'enchevêtrement dans ces matières (9.4 Ordures ménagères et déchets solides). Les répercussions sur les plans d'eau à l'heure actuelle sont minimales en raison de l'absence de l'industrie et de la population humaine dans la région. Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées. Les changements climatiques peuvent également avoir des répercussions à long terme sur toute une série de plans d'eau et sur l'habitat environnant dans l'avenir, comme cela a été observé en Alaska (Klein et coll., 2005; Riordan et coll., 2006).

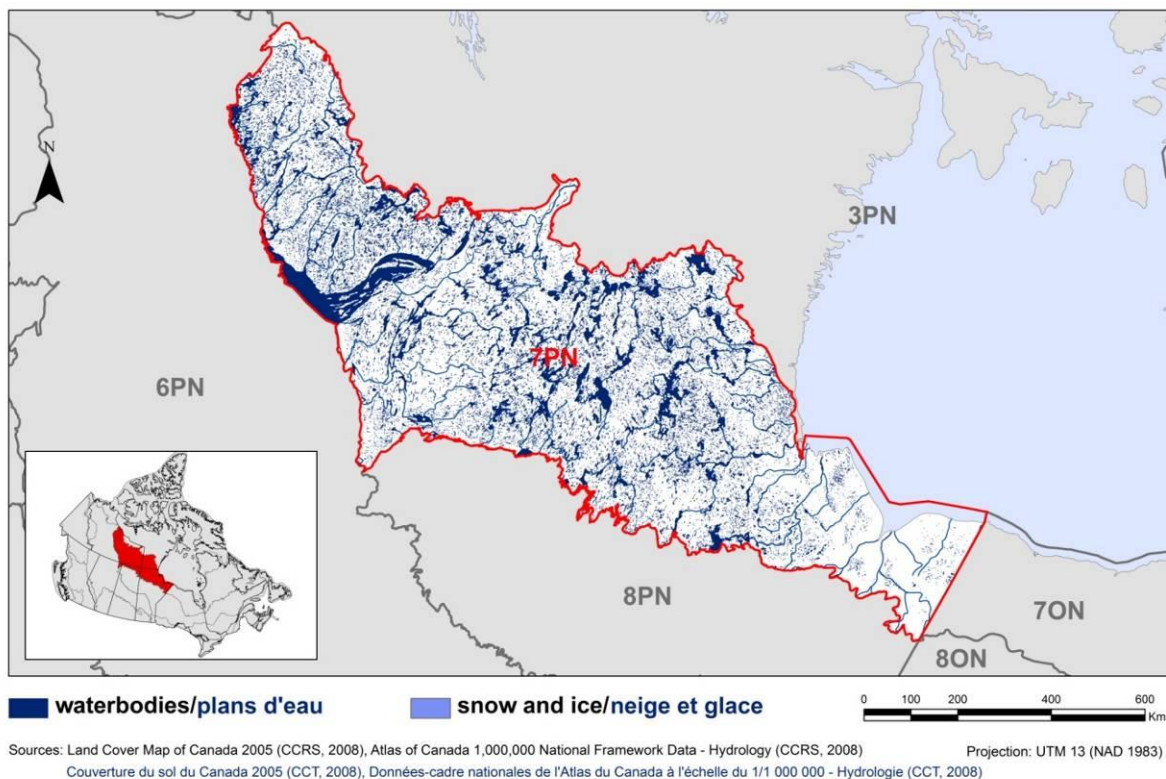


Figure 30. Plans d'eau dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord.

Même à cette échelle approximative, il est évident que les plans d'eau sont omniprésents dans la majeure partie de la RCO, une caractéristique commune des paysages du Bouclier canadien.

Tableau 12. Espèces prioritaires qui utilisent les plans d'eau, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécasseau semipalmé	Bassin/petit lac pérenne		Augmenter de 100 %		Oui	Oui		
Bécasseau variable	Étang/petit lac		Évaluer/maintenir		Oui			
Bécassine de Wilson	Bassin/petit lac pérenne		Évaluer/maintenir		Oui			
Bernache du Canada	Étang/petit lac pérenne; plan d'eau artificiel		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Canard d'Amérique	Étang/petit lac		Évaluer/maintenir		Oui		Oui	Oui
Canard noir	Bassin/petit lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir		Oui		Oui	
Chevalier solitaire	Bassin/petit lac pérenne	Eaux libres peu profondes près de conifères	Évaluer/maintenir		Oui			
Eider à duvet	Océan	Îles côtières	Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Fuligule milouinan	Grand lac pérenne		Évaluer/maintenir					Oui
Goéland argenté	Grand lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Goéland de Californie	Rivière/grand lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			
Grand Chevalier	Bassin/petit lac pérenne		Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Grèbe esclavon	Étang/petit lac pérenne; plan d'eau artificiel		Augmenter de 50 %	Oui	Oui	Oui		
Harelde kakawi	Ruisseau pérenne		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Macreuse à front blanc	Grand lac pérenne		Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	
Macreuse brune	Grand lac pérenne	Îles	Augmenter de	Oui	Oui	Oui	Oui	

Tableau 12 (suite)

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
			50 %					
Macreuse noire	Grand lac pérenne		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Marouette de Caroline	Bassin/petit lac temporaire		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Martin-pêcheur d'Amérique	Rivière/étang/petit lac pérenne	Expositions verticales de la Terre pour les terriers de nidification	Évaluer/maintenir			Oui		
Mouette de Bonaparte	Tous les types	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Petit Fuligule	Grand lac pérenne; étang/petit lac non pérenne		Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	
Petit Garrot	Bassin/petit lac pérenne	Cavités abandonnées par les pics flamboyants	Évaluer/maintenir		Oui	Oui	Oui	
Phalarope à bec étroit	Bassin/petit lac pérenne		Augmenter de 50 %		Oui			
Plongeon catmarin	Bassin/petit lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir					Oui
Plongeon du Pacifique	Cours d'eau/grand lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Plongeon huard	Grand lac pérenne		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Sterne arctique	Rivière/cours d'eau pérenne	Îles	Augmenter de 50 %		Oui	Oui		
Sterne caspienne	Grand lac pérenne	Grands Lacs avec de petites îles et des rives caillouteuses, sablonneuses	Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Sterne pierregarin	Bassin/petit lac pérenne	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

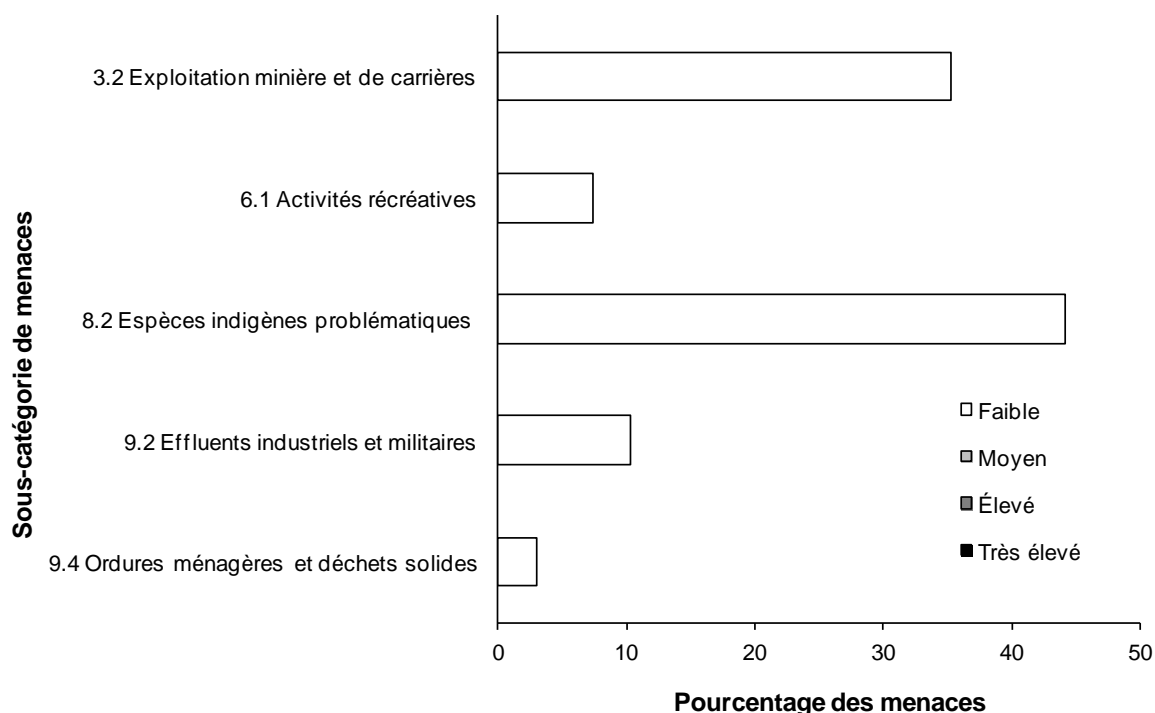


Figure 31. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les plans d'eau dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans les plans d'eau (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans les plans d'eau et que dix d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l'ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l'intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d'ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L'ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans les plans d'eau est indiquée à l'extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l'ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d'habitats).

Zones côtières

Le seul habitat côtier de la RCO se trouve le long de la partie ouest de la baie d'Hudson, au Manitoba (aucune carte n'est disponible). Bien que de nombreuses espèces utilisent les zones côtières ou à proximité de celle-ci (voir la section Plans d'eau ci-dessus), seul l'Eider à duvet des plans d'eau a été spécifiquement classé en tant qu'espèce prioritaire utilisant l'habitat côtier, compte tenu de ses besoins précis en matière de milieux marins pour se nourrir ainsi que d'habitat terrestre pour la nidification. Le Tableau 13 fournit ses besoins en matière d'habitat dans cette catégorie. La seule menace définie est la destruction de l'habitat par les oies des neiges (aucun diagramme - 8.2 Espèces indigènes problématiques, considérée comme faible). Comme il a été mentionné dans les sections précédentes et dans [Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires](#), de grandes surpopulations d'oies peuvent limiter les ressources alimentaires pour les autres espèces, et elles peuvent avoir des effets irréversibles ou à long terme sur l'habitat côtier dans la région. Puisqu'il s'agit d'une menace de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.

Tableau 13. Espèces prioritaires qui utilisent l'habitat côtier, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Eider à duvet	Îles, zone nue (roche et sable)	Substrats de gravier et rocheux sur les îlots de nidification	Augmenter de 50 %		Oui	Oui	Oui	

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC »: l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I »: l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

Lichens/mousses

La mousse et le lichen font partie intégrante de la communauté végétale au sein de la RCO 7. Il y a des complexes de tourbières oligotrophes des milieux humides, dominés par de la sphaigne et des épinettes noires rabougries, dans la RCO 7 RPN, tout particulièrement dans l'écozone des plaines hudsoniennes, mais ils s'étendent vers l'extérieur dans le pergélisol des tourbières du Nord (figure 32). De tels habitats pourraient être importants pour les espèces au sein de la RCO 7 RPN comme substrat de nidification à proximité de l'eau, ainsi que dans les zones découvertes. Quatre espèces prioritaires utilisent cet habitat (Tableau 14).

Les menaces pour cet habitat sont relativement faibles en raison de la faible densité à la fois des établissements humains et de l'activité industrielle, mais on en a relevé deux (figure 33). De grandes surpopulations d'oies peuvent limiter les ressources alimentaires pour d'autres espèces (8.2 Espèces indigènes problématiques), et elles peuvent avoir des effets irréversibles ou à long terme sur certains types d'habitats de milieux humides dans la région. L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats de lichen et de mousse (3.2 Exploitation minière et des carrières). Puisque ces menaces sont toutes deux de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées. Le réchauffement climatique est sans doute la principale menace affectant la modification de l'habitat à ce jour (voir la [Section 3 : Autres problématiques](#)).

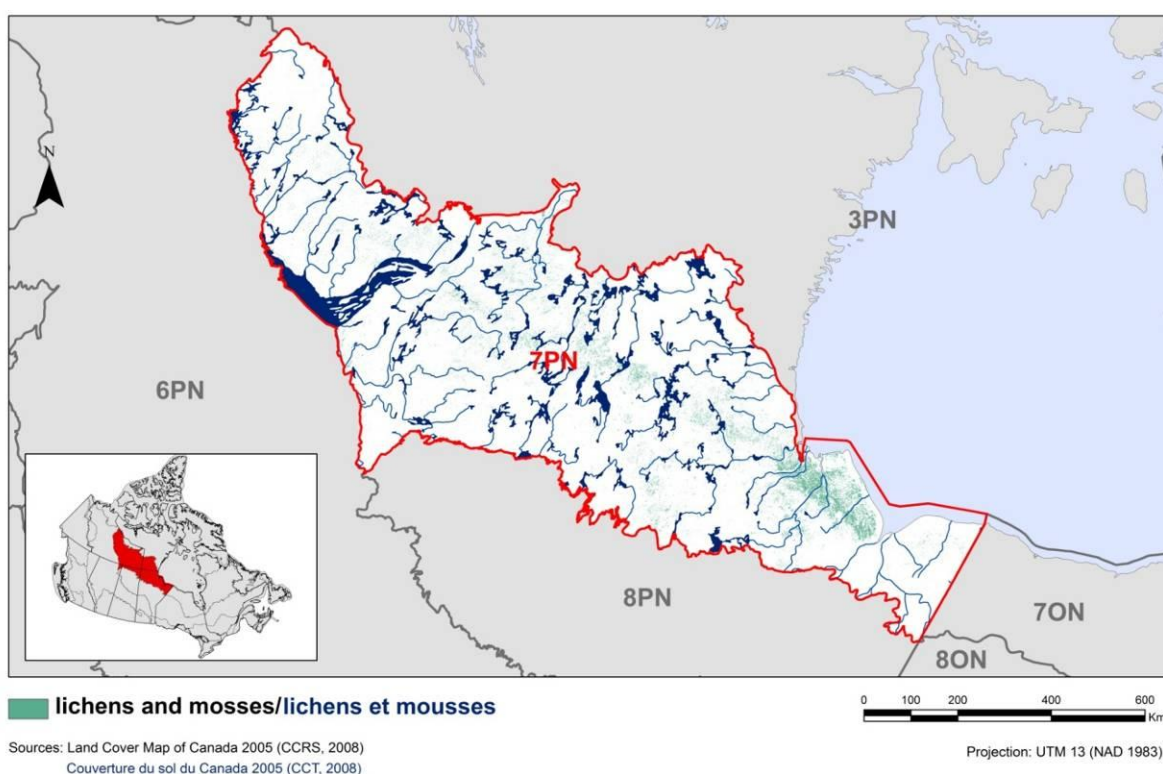


Figure 32. Couverture terrestre de lichen et de mousse dans la RCO 7, région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

Tableau 14. Espèces prioritaires qui utilisent un habitat de lichen/mousse, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Courlis corlieu	Toundra de lichens		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Hibou des marais			Augmenter de 100 %	Oui	Oui			Oui
Pipit d'Amérique	Mousse/lichen		Évaluer/maintenir					Oui
Pluvier bronzé	Toundra de lichens		Évaluer/maintenir		Oui	Oui		

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC »: l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I »: l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

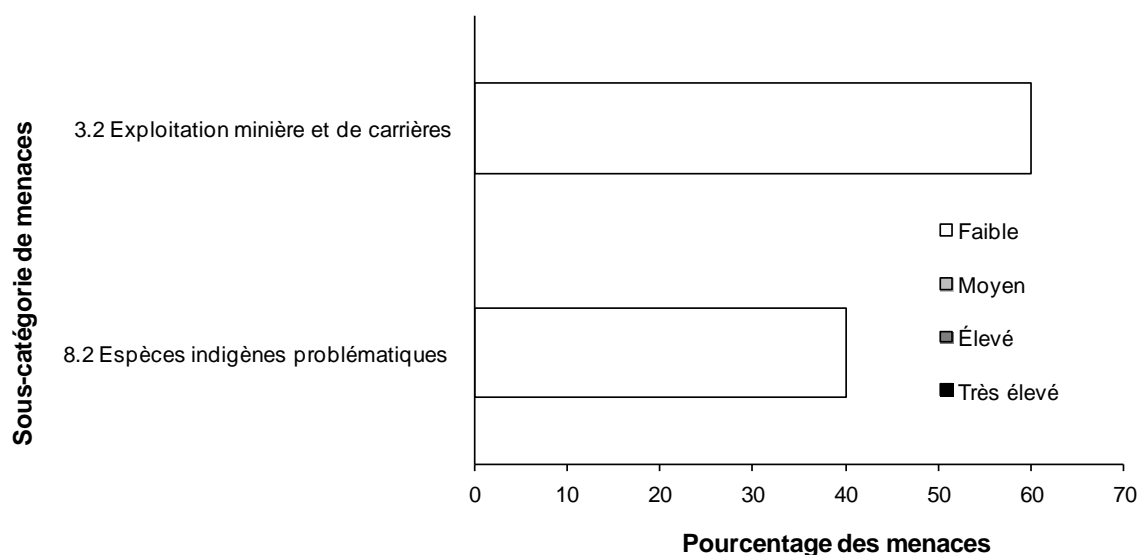


Figure 33. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans l’habitat de lichen/mousse dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans l’habitat de lichen/mousse (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans l’habitat de lichen/mousse et que dix d’entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d’habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l’ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TÉ) – des différentes menaces à l’intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d’ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L’ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans l’habitat de lichen/mousse est indiquée à l’extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l’ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d’habitats).

Zones dénudées

Neuf espèces, y compris l'Engoulevent d'Amérique (figure 34), sont associées à des zones dénudées; la plupart de ces espèces utilisent ces zones pour la nidification et l'accès à la nourriture à proximité de plans d'eau douce et marins (tableau 15). Les zones dénudées sont principalement des sols sablonneux et rocheux qui sont dépourvus de végétation. Les sols sablonneux sont présents principalement dans les zones côtières des plaines hudsoniennes, tandis que le substrat rocheux dénudé du Bouclier canadien est réparti dans toute la RCO (figure 35).

Les menaces qui affectent ces espèces sont indirectes et sont probablement dues à de nombreuses variables qui sont associées à des sources de nourriture, à la pollution et aux changements climatiques, plutôt que des menaces propres aux types de zones dénudées (figure 36), même si certaines menaces particulières ont été déterminées pour les espèces associées à cette catégorie d'habitat. De grandes surpopulations d'oies peuvent limiter les ressources alimentaires pour d'autres espèces (8.2 Espèces indigènes problématiques), et elles peuvent avoir des effets irréversibles ou à long terme sur certains types d'habitats de milieux humides dans la région. L'altération de l'habitat par l'industrie minière a des répercussions localisées sur les habitats de zones dénudées (3.2 Exploitation minière et des carrières), et des effets d'une contamination par des métaux lourds sont également possibles (9.2 Effluents industriels et militaires). Deux espèces prioritaires associées aux zones dénudées sont sensibles à la dégradation de la qualité de l'eau découlant des perturbations d'origine humaine (6.1 Activités récréatives). Puisque toutes ces menaces sont de faible ampleur, on n'a pas mis au point d'objectifs de conservation ni de mesures recommandées.



Figure 30. Les engoulevents d'Amérique nichent dans des espaces découverts, souvent sur une surface rocheuse dénudée ou du gravier, mais ils utiliseront des espaces comme sur la photo ci-dessus. Les espaces découverts du Bouclier canadien se trouvant près de Yellowknife sont proches de la limite de l'aire de répartition de l'espèce, mais il est courant d'entendre des engoulevents au crépuscule dans la région.

© Environnement Canada – photo : Craig Machtans

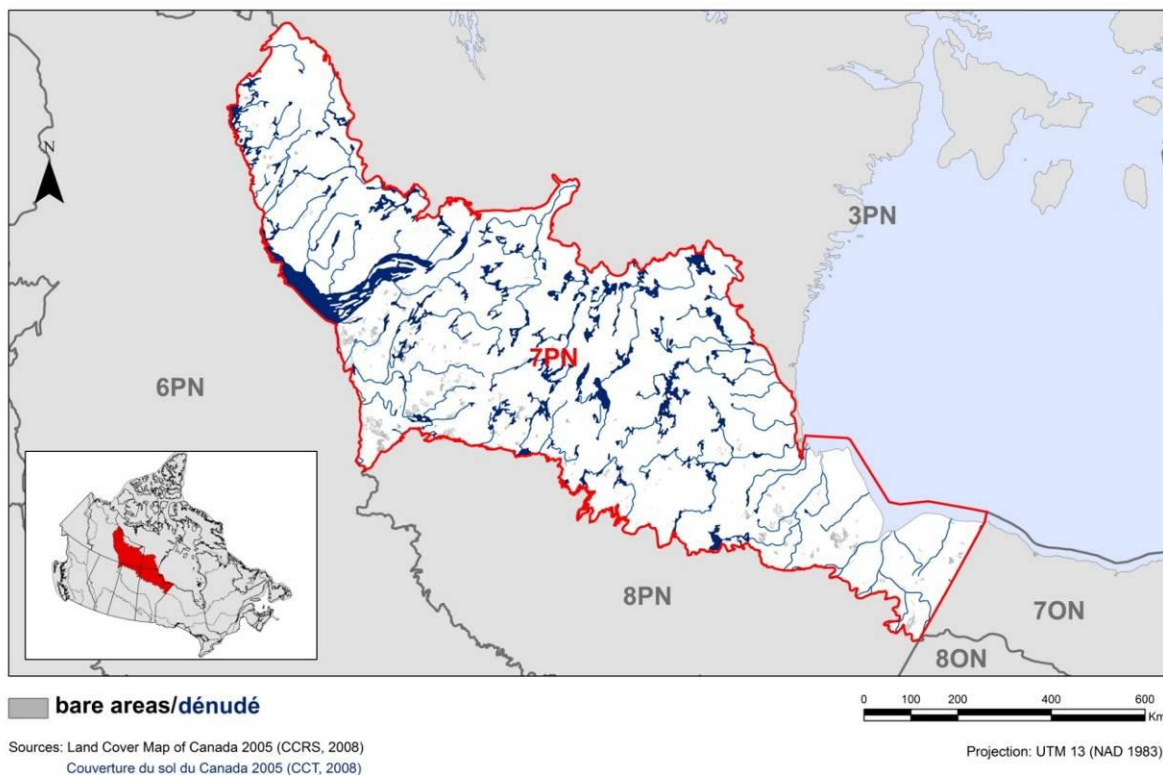


Figure 35. Zones dénudées dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord, cartographiée à une résolution de 250 m obtenue à partir de la Couverture des terres du Canada, 2005, Centre canadien de télédétection.

Un grand nombre de zones dénudées sont inférieures à la résolution de l'imagerie, si bien que cette représentation n'est pas précise en ce qui concerne l'habitat disponible.

Tableau 15. Espèces prioritaires qui utilisent des zones dénudées, sous-catégorie de l'habitat régional, caractéristiques importantes de l'habitat, objectifs de population et motif du statut prioritaire.

Espèce prioritaire	Sous-catégorie d'habitat régional	Caractéristiques importantes de l'habitat	Objectif de population	Motif du statut prioritaire				
				En péril	PC	I	PNAGS	Autre
Bécasseau semipalmé	Sable		Augmenter de 100 %		Oui	Oui		
Engoulevent d'Amérique	Rochers	Terrain découvert	Objectif de rétablissement	Oui	Oui			
Faucon pèlerin	Falaises	Falaises/rebords	Évaluer/maintenir	Oui		Oui		
Goéland argenté	Plages de roche/sable	Îles	Évaluer/maintenir		Oui	Oui		
Moucherolle phébi	Rochers	Surplomb naturel/créé par l'homme pour le site de nidification	Évaluer/maintenir					Oui
Pluvier kildir	Boue/gravier/sable	Zones de gravier d'origine humaine	Augmenter de 50 %		Oui			
Sterne arctique	Roche/gravier/gravier	Îles	Augmenter de 50 %		Oui	Oui		
Sterne caspienne	Îles rocheuses pour la nidification	Îles plates rocheuses, plages et rives sablonneuses; végétation clairsemée	Évaluer/maintenir		Oui			Oui
Sterne pierregarin	Sable/gravier/coquillage/galet	Îles	Évaluer/maintenir		Oui			

Nota : Les raisons de l'inclusion dans la liste des espèces prioritaires sont les suivantes :

« En péril » : Le COSEPAC ou la LEP évalue l'espèce comme étant soit en voie de disparition, soit menacée, soit préoccupante, ou la dite espèce est répertoriée par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest ou le Nunavut; « PC » : l'espèce répond aux critères de préoccupation en matière de conservation; « I » : l'espèce répond aux critères d'intendance pour son groupe d'oiseaux; « PNAGS » : l'espèce s'est vue accorder une priorité modérément élevée, élevée ou très élevée par le PNAGS en matière de reproduction ou d'habitat de reproduction dans la RCO; « Autre » : opinion d'expert ou classification de la situation générale dans le [Tableau 1](#).

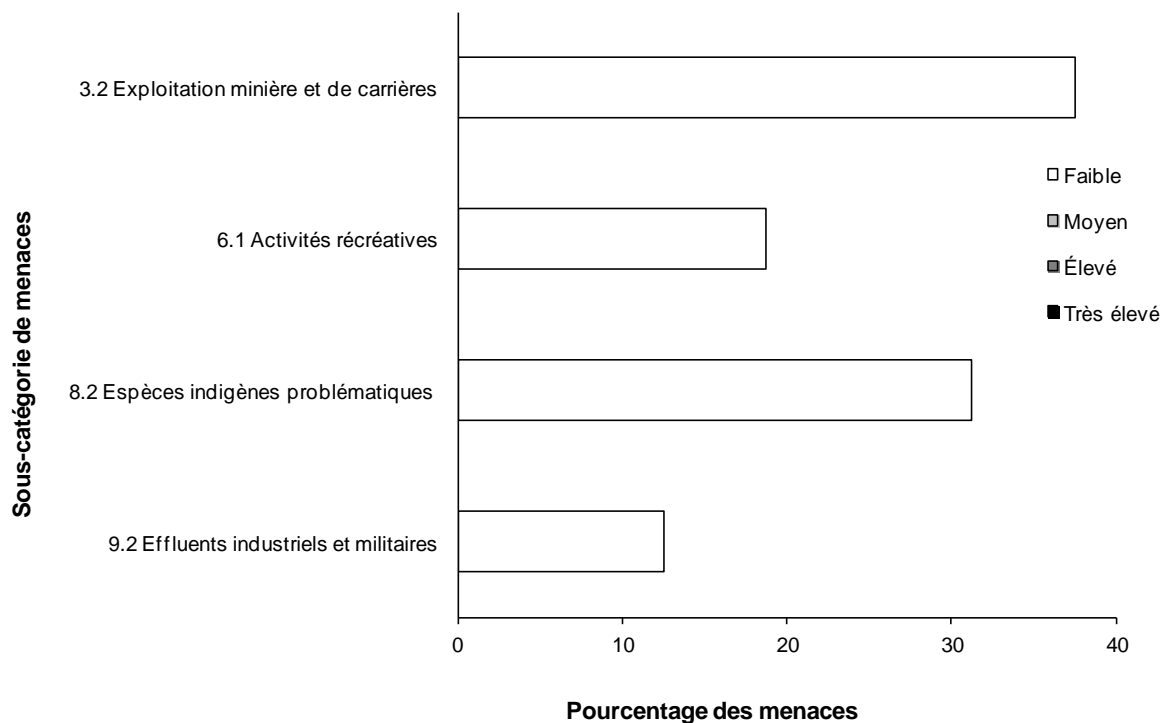


Figure 36. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires dans les zones dénudées dans chaque sous-catégorie de menaces.

Chaque barre représente le pourcentage du nombre total de menaces définies dans chaque sous-catégorie de menaces dans les zones dénudées (par exemple, si 100 menaces étaient recensées au total pour toutes les espèces prioritaires dans les zones dénudées et que dix d'entre elles étaient de la catégorie 1.1 – Zones urbaines et d'habitation, la barre indiquerait 10 %). Les barres sont divisées de manière à montrer la répartition de l'ampleur – faible (F), moyenne (M), élevée (É) et très élevée (TE) – des différentes menaces à l'intérieur de chaque sous-catégorie. Par exemple, une même menace peut être considérée comme ayant une ampleur élevée pour une espèce et une ampleur faible pour une autre. Les nuances d'ombrage dans les barres illustrent la proportion des ampleurs faible, moyenne, élevée et très élevée dans la sous-catégorie. L'ampleur globale de la sous-catégorie de menaces dans les zones dénudées est indiquée à l'extrémité de chaque barre (ainsi que dans le tableau 4 sur l'ampleur relative des menaces définies pour les espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, par catégorie de menaces et par grande catégorie d'habitats).

Section 3 : Autres problématiques

Problématiques généralisées

Il se peut que certaines problématiques généralisées de conservation ne soient pas recensées dans la documentation comme étant des menaces importantes pour des populations d'espèces prioritaires données et, par conséquent, il se peut que ces menaces soient omises dans le processus d'évaluation des menaces. Cependant, ces problèmes, qu'ils soient ou non un facteur limitatif pour une espèce ou une population donnée, contribuent à la mortalité des oiseaux ou à la diminution de la fécondité de plusieurs espèces et doivent donc faire l'objet de mesures de conservation. En général, ces problématiques transcendent les types d'habitats et sont considérées comme étant « généralisées ». En voici quelques exemples :

- Collisions avec des ouvrages artificiels (bâtiments, automobiles, tours et lignes de télécommunications ou d'électricité, etc.)
- Prédation par les chats domestiques
- Pollution
- Changements climatiques

Puisqu'ils ne cadrent pas dans la présentation standard utilisée dans les stratégies s'appliquant aux RCO, ces problématiques généralisées sont présentées séparément ici. Les estimations du taux de mortalité ci-jointes se fondent en grande partie sur des ébauches de rapport accessibles à l'interne à Environnement Canada au moment de la réalisation de la présente stratégie; ces chiffres pourraient changer une fois que la version finale des études aura fait l'objet d'un examen par les pairs et sera prête à être publiée. Calvert et coll. (2013) ont comparé et normalisé, parmi les secteurs, les taux de mortalité aviaire causé par les activités humaines.

Collisions

Cinq types de structures ont été prises en compte dans une évaluation globale des risques de collision encourus par les oiseaux : les immeubles (tous les types), les éoliennes, les tours de communication, les lignes électriques, ainsi que les véhicules. Il n'y a pas d'éoliennes dans la RCO 7 RPN, et il y a très peu de tours de communication, quelques lignes électriques (la plupart des établissements ont une production d'électricité dans la collectivité), et il n'y a presque pas de routes. À ce titre, seules les collisions avec des bâtiments sont examinées pour la RCO 7 RPN.

Bâtiments

Les collisions avec des fenêtres vitrées ou des panneaux de réflexion sur les bâtiments (figure 37) constituent une source importante de mortalité des



Figure 33. Cette paruline juvénile de Yellowknife est l'un des millions d'oiseaux qui meurent chaque année au Canada à cause de collisions avec des fenêtres.

© Craig Machtans

oiseaux au Canada. Les estimations de la mortalité causée par des collisions avec des maisons au Canada (y compris les oiseaux utilisant des mangeoires) sont comprises entre environ 15,8 et 30,5 millions d'oiseaux par année (Machtans et coll., 2013). La mortalité découlant de collisions avec des bâtiments de moins de 12 étages est estimée à environ 0,3 à 11,4 millions d'oiseaux par année, et pour toutes les villes au Canada ayant de hauts bâtiments dans un noyau urbain, l'estimation est de 13 000 à 256 000 oiseaux par année. L'estimation totale de la mortalité découlant de collisions avec des bâtiments au Canada se situe donc entre 16,1 et 42,2 millions d'oiseaux par année (Machtans et coll., 2013).

Les espèces individuelles ne sont pas toutes aussi sujettes à cette source de mortalité. Pour les types d'immeubles de petite hauteur et de grande hauteur, les espèces de passereaux étaient de loin celles qui comptaient le plus de victimes (90,4 % d'immeubles de grande hauteur, 82,5 % de bâtiments commerciaux et institutionnels). Les parulines (26,4 % d'immeubles de grande hauteur, 21,2 % de bâtiments commerciaux et institutionnels) et les moineaux (23,5 % et 17,6 %, respectivement) étaient les espèces mourant le plus fréquemment avec les deux types de bâtiments. D'autres familles d'espèces représentant plus de 3 % de la mortalité relative totale en raison d'immeubles de grande hauteur étaient les Turdidae (6,3 %), les Certhiidae (3,4 %) et les Paridae (3,3 %); pour les bâtiments commerciaux et institutionnels, les familles étaient les Turdidae (14,8 %), les Cardinalidae (6,3 %), ainsi que les Fringillidae et les Mimidae (4 %) (Machtans et coll., 2013). Les différences dans les taux et les classifications de la mortalité relative chez les familles peuvent être attribuables aux emplacements de l'étude, aux aires de répartition des espèces, ainsi qu'aux sensibilités différentielles des espèces en combinaison avec les caractéristiques des immeubles. On ne connaît pas les effets de la mortalité des oiseaux au niveau de la population découlant de collisions. Voir le [Tableau 16](#) pour les objectifs et mesures de conservation.

Prédation par les chats domestiques

D'après le nombre de chats de compagnie au Canada et les taux publiés de morts causées par des chats ailleurs, environ 204 millions d'oiseaux (entre 105 et 348 millions) sont tués par des chats domestiques et féraux au Canada chaque année (Blancher, 2013). La grande fourchette de cette estimation reflète l'imprécision des données existantes sur le nombre moyen d'oiseaux tués par les chats, spécialement par les chats en milieu rural et les chats errants, et un manque d'information sur le nombre de chats errants (par opposition aux chats domestiques ou de compagnie) au Canada. On pense que près de 60 % de la mortalité causée par les chats survient en Ontario et au Québec, 30 % dans les provinces de l'Ouest, et 10 % dans le Canada atlantique, ce qui reflète étroitement la répartition de la population humaine. La RCO 7 RPN compte une petite population humaine totale (moins de 30 000 personnes), et donc relativement peu de chats par rapport au sud du Canada. Les pertes totales dans la sous-région de conservation des oiseaux seraient en même temps faibles, mais elles représentent néanmoins une source de mortalité qui peut être réduite par des mesures individuelles.

Les oiseaux qui sont les plus vulnérables à la prédation féline sont ceux qui nichent ou qui s'alimentent sur le sol ou près du sol, ou ceux qui passent beaucoup de temps dans les paysages dominés par les humains (tant en milieu rural qu'en milieu urbain) ou les chats sont

abondants. La proportion des oiseaux tués par des chats au Canada serait plus haute si on considérait la prédation additionnelle des chats qui a lieu lorsque les oiseaux migrent ou hivernent aux États-Unis.

À défaut d'étude détaillée sur chacune des espèces touchées, il est difficile d'évaluer si la mortalité imputable à la prédation féline a un effet sur les tendances des populations aviaires au Canada. Il est néanmoins vraisemblable que plusieurs espèces d'oiseaux dans le sud du Canada sont potentiellement vulnérables aux effets de population, à l'échelle locale. Voir le tableau 16 pour connaître les objectifs de conservation et les mesures à prendre.

Pollution

La pollution causée par les produits chimiques industriels, les pesticides et les métaux lourds peut avoir des effets à la fois directs et indirects sur la survie et la reproduction des oiseaux. Quelquefois, les effets de l'exposition aux polluants sont inattendus et n'entraînent pas de conséquences immédiates et mesurables sur les populations aviaires (Eeva et Lehikoinen, 2000; Franceschini et coll., 2008; North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee, 2009; Mineau, 2010). Cependant, une exposition persistante peut mener à des déclinés marqués des populations aviaires, tels qu'en ont subis les faucons pèlerins de l'est du Canada avant l'interdiction du DDT. Voir le tableau 16 pour connaître les objectifs de conservation et les mesures à prendre.

Produits chimiques toxiques et métaux lourds

Les produits chimiques organiques toxiques et les métaux lourds libérés dans l'environnement peuvent également nuire aux populations aviaires. Bien que certaines substances chimiques industrielles comme les BPC soient réglementées, on s'inquiète des nouvelles substances chimiques telles que les ignifugeants (p. ex., PBDE) qui entrent dans la fabrication des ordinateurs, des pièces d'automobiles et des matériaux de rembourrage et dont on ignore en grande partie les effets sur les espèces sauvages (Environnement Canada, 2003). Les espèces nécrophages sont intoxiquées par la grenaille de plomb ou les fragments de balle enfouis dans les carcasses des animaux chassés, tandis que les huards et d'autres espèces aquatiques sont exposés au plomb des fusils de chasse, des pesées et des turlottes qu'ils ingèrent lorsqu'ils avalent de petits cailloux pour leur gésier ou qu'ils dévorent des poissons-appâts encore attachés à la ligne et à la pesée (Scheuhammer et Norris, 1996; Scheuhammer et coll., 2003). Dans certaines régions, l'empoisonnement par le plomb contenu dans les lests et les turlottes peut être responsable d'environ la moitié de la mortalité des plongeurs huards adultes dans leurs territoires de reproduction (Scheuhammer et Norris, 1996). Les oiseaux sont également vulnérables à la bioaccumulation d'autres métaux toxiques, comme le méthylmercure et le sélénium, lorsqu'ils consomment des proies qui ont été exposées à ces substances. Voir le tableau 16 pour connaître les objectifs de conservation et les mesures à prendre.

On ne connaît pas l'accumulation de substances toxiques chez les oiseaux dans la majorité de la RCO 7 RPN. Une étude menée par Wayland et coll. (2000) sur les contaminants dans les hydrocarbures chlorés, le mercure et le sélénium chez le Goéland argenté, le Goéland cendré, la Sterne caspienne et la Guifette noire dans le Grand lac des Esclaves a révélé que les niveaux

étaient inférieurs à ceux présents chez les mêmes espèces dans les Grands Lacs, mais qu'ils étaient similaires aux niveaux observés dans d'autres lacs propres dans les aires de répartition des espèces. Ils ont également conclu que de nombreux contaminants dans les oiseaux provenaient vraisemblablement de l'extérieur de la RCO 7 RPN. En revanche, pour quatre lacs dans la partie des Territoires du Nord-Ouest de cette région de conservation, on a émis des avis sur le mercure pour la consommation de poisson, y compris deux au nord-est de Yellowknife. La source de mercure dans ces lacs est la [Mine Discovery](#) (1946-1969) en provenance d'une brèche dans le bassin de résidus en 1965. Par conséquent, il existe certainement des sources ponctuelles de contaminants qui sont préoccupantes pour les oiseaux dans la RCO 7 RPN, mais leur effet n'est pas documenté. Tel qu'il a été mentionné précédemment, la principale industrie dans cette sous-région de conservation des oiseaux est l'exploitation minière, et les mines modernes requièrent souvent des bassins de résidus ou des amas de stériles qui peuvent lixivier des métaux toxiques. Le processus d'évaluation environnementale et de surveillance des contaminants est la manière appropriée de traiter ces préoccupations.

Tableau 16. Objectifs et mesures de conservation associés à la mortalité aviaire causée par les collisions, les chats et les contaminants.

Menaces identifiées	Catégorie de menaces	Objectif	Catégorie d'objectifs	Mesures recommandées	Catégorie de mesures	Exemples d'espèces prioritaires touchées
Mortalité causée par les collisions						
Mortalité aviaire causée par les collisions avec les bâtiments	1.1 Zones urbaines et d'habitation 1.2 Zones commerciales et industrielles	Réduire la mortalité accidentelle liée aux collisions avec les fenêtres et les bâtiments	2.7 Réduire la mortalité accidentelle liée aux collisions	Appliquer les pratiques de gestion bénéfiques pour l'aménagement de bâtiments sans danger pour les oiseaux, notamment en installant des fenêtres sans danger pour les oiseaux, en atténuant la réflexion des fenêtres, en installant des marqueurs visuels permettant aux oiseaux de percevoir les fenêtres et en réduisant la pollution lumineuse	2.1 Gestion de sites ou de zones 5.3 Normes et bonne pratiques du secteur privé	Principalement les parulines et les bruants
Les effets démographiques des collisions sont inconnus.	12.1 Manque d'information	Accroître la compréhension des effets sur les populations de la mortalité causée par les collisions	7.4 Améliorer la compréhension des causes des déclinés des populations	Évaluer l'importance biologique de la mortalité aviaire imputable à toutes les sources de collisions.	8.1 Recherche	Principalement les parulines et les bruants
Prédation par les chats domestiques						
Prédation par les chats domestiques et les chats errants	8.1 Espèces étrangères/ non indigènes envahissantes	Réduire la mortalité causée par les chats domestiques et les chats errants	2.4 Réduire la mortalité accidentelle	Instituer une campagne de type « Gardons les chats à l'intérieur! » s'inspirant des lignes directrices de l'American Bird Conservancy S'efforcer de réduire la surpopulation de chats en procédant par voie réglementaire	5.3 Normes et bonne pratiques du secteur privé 5.2 Politiques et règlements	Espèces nichant ou s'alimentant au sol; espèces attirées par les mangeoires; espèces habitant en milieu urbain ou suburbain
Les effets démographiques de la prédation par les chats sont inconnus.	12.1 Manque d'information	Accroître la compréhension des effets sur les populations de la prédation par les chats	7.4 Améliorer la compréhension des causes des déclinés des populations	Évaluer quelles espèces sont les plus vulnérables à la prédation féline Étudier les effets de la prédation féline sur les niveaux de population, par un meilleur suivi des taux de mortalité et du nombre de chats errants	8.1 Recherche	Espèces nichant ou s'alimentant au sol; espèces attirées par les mangeoires; espèces habitant en milieu urbain ou suburbain

Tableau 16 (suite)

Menaces identifiées	Catégorie de menaces	Objectif	Catégorie d'objectifs	Mesures recommandées	Catégorie de mesures	Exemples d'espèces prioritaires touchées
				Continuer de surveiller les populations aviaires, pour pouvoir cerner les modifications dans leur abondance et leur répartition et modifier en conséquence la gestion des chats Surveiller l'efficacité des activités d'atténuation, pour déterminer si elles donnent les résultats souhaités	8.2 Surveillance	
Contaminants environnementaux						
Mortalité causée par l'ingestion de grenaille de plomb ou d'agrès de pêche	5.1 Chasse et récolte d'animaux terrestres 5.4 Pêche et récolte de ressources aquatiques	Réduire la mortalité et les effets sublétaux des grenailles de plomb et des agrès de pêche sur les oiseaux	2.2 Réduire la mortalité et/ou les effets sublétaux découlant de l'exposition aux contaminants	Collaborer avec les chasseurs, les pêcheurs à la ligne et l'industrie pour prévenir l'exposition des oiseaux à la grenaille de plomb, aux pesées et aux turlottes Soutenir la conformité avec les règlements concernant l'utilisation de grenailles non toxiques lors de la chasse à la sauvagine, et encourager l'adoption de substituts non toxiques pour le tir à la cible, la chasse au gibier à plumes sédentaire et la pêche	4.3 Sensibilisation et communications 5.4 Conformité et application de la loi	Bernache du Canada, Canard d'Amérique, Canard colvert, Canard pilet, Canard souchet, Cygne trompette, Cygne siffleur, Fuligule à dos blanc, Fuligule milouinan, Macreuse à bec jaune, Oie rieuse, Petite oie des neiges, Petit fuligule, Plongeon huard, Pygargue à tête blanche, Sarcelle à ailes bleues, Sarcelle d'hiver
Mortalité causée par des métaux lourds et d'autres contaminants	9.2 Effluents industriels et militaires	Réduire la mortalité causée par des métaux lourds et d'autres contaminants	2.2 Réduire la mortalité et/ou les effets sublétaux découlant de l'exposition aux contaminants	Collaborer avec l'industrie et les décideurs pour réduire la quantité de métaux lourds et d'autres contaminants rejetés dans l'environnement	5.3 Normes et bonnes pratiques du secteur privé 5.2 Politiques et règlements	Métaux lourds Busard Saint-Martin, Garrot à œil d'or, Plongeon huard, Macreuse à front blanc BPC Fulgule milouinan, Garrot à œil d'or, Sterne caspienne, Sterne pierregarin, Autres contaminants Faucon pèlerin, Grèbe esclavon
Les effets de la pollution sur les populations sont inconnus.	12.1 Manque d'information	Améliorer la compréhension des effets de la pollution sur les populations	7.4 Améliorer la compréhension des causes des déclin des populations	Évaluer les effets du PBDE et d'autres substances chimiques sur les indices vitaux des oiseaux Évaluer la mesure dans laquelle les pesticides réduisent la disponibilité	8.1 Recherche	Toutes les espèces

Tableau 16 (suite)

Menaces identifiées	Catégorie de menaces	Objectif	Catégorie d'objectifs	Mesures recommandées	Catégorie de mesures	Exemples d'espèces prioritaires touchées
				des proies pour les insectivores aériens Améliorer la capacité de surveiller et de comprendre les effets des concentrations de contaminants chez les oiseaux Continuer d'acquérir de l'information sur le mazoutage des oiseaux aquatiques au moyen d'initiatives telles que le Programme des oiseaux mazoutés en mer	8.2 Surveillance	

Changements climatiques

Les effets des changements climatiques sont déjà mesurables dans de nombreux habitats aviaires et ont entraîné des déplacements d'aires de répartition et des changements dans les périodes de migration et de reproduction de certaines espèces (National Audubon Society, 2009; North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee, 2009). Les changements climatiques toucheront l'avifaune de tous les habitats. Les espèces les plus vulnérables seront vraisemblablement celles qui dépendent des écosystèmes océaniques et celles qui fréquentent les habitats côtiers, insulaires, prairiaux, arctiques et alpins (North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee, 2010). L'évolution du climat pourrait également faciliter la transmission de maladies, l'introduction de nouveaux prédateurs et l'invasion d'espèces non indigènes qui modifient la structure de l'habitat et la composition des communautés (North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee, 2009; Faaborg et coll., 2010). Voir les tableaux 17 et 18, qui présentent un résumé des répercussions des changements climatiques et des objectifs de conservation.

Dans une récente étude (Stralberg et coll., 2013), des changements en matière de répartition et d'abondance de 102 espèces d'oiseaux propres au milieu boréal ont été modélisés et cartographiés dans des scénarios de changements climatiques pour trois périodes de 30 ans se trouvant entre les années 2011 et 2100. Des modèles détaillés de la niche bioclimatique de chaque espèce ont été créés à l'aide des meilleures données climatiques interpolées accessibles et de données sur les oiseaux tirées de relevés structurés effectués à plus de 125 000 endroits dans les régions boréales de l'Amérique du Nord. Les changements de conditions climatiques projetés qui caractérisent actuellement les niches des espèces ont annoncé des déclin d'abondance pour 36 espèces d'ici 2100, alors que des augmentations étaient prévues pour 66 espèces. Les plus grands pourcentages de diminution étaient prévus pour le Bruant hudsonien, le Bruant à couronne blanche et le Sizerin flammé. D'importantes augmentations d'abondance étaient prévues pour le Carouge à épauettes, le Mésange à tête noire et la Paruline de Townsend. Des changements de densité projetés pour 40 espèces nordiques (celles qui nichent actuellement dans la région boréale de l'Alaska) ont été fournis dans des cartes individuelles. Les refuges qui possèdent une densité supérieure à la moyenne selon les périodes actuelle et future ont été désignés comme des régions inhérentes à l'aire de répartition d'une espèce. En moyenne, seulement 36 % des aires de répartition de ces espèces demeureront des refuges d'ici 2100 selon le modèle. Les refuges abritant plus d'une espèce pour ce groupe des espèces se limitaient largement à la partie ouest de l'Alaska, à la partie nord des montagnes Rocheuses et à la partie nord-est du Labrador. De tels refuges sont notamment importants pour la persistance de bien des espèces si, comme prévu, des changements en matière de végétation ne peuvent suivre le rythme des changements climatiques. Ces refuges pourraient être évalués comme des objectifs potentiels de conservation.

Tableau 17. Exemples des effets actuels et prévus des changements climatiques sur les populations d'oiseaux au Canada et exemples d'espèces d'oiseaux touchées par les effets des changements climatiques.

Nota : La liste d'espèces présentée ici n'est pas exhaustive; il s'agit plutôt d'exemples d'espèces pour lesquelles des effets liés aux changements climatiques ont été suggérés ou documentés.

Effets potentiels et avérés des changements climatiques	Exemples d'espèces touchées
Désalignement du pic de la période de reproduction et du pic d'abondance d'aliments	Moucherolle à côtés olive, Quiscale rouilleux, Fuligule
Allongement de la saison de reproduction	Bernache du Canada, Bruant de Lincoln
Perte d'habitat résultant de changements à l'écosystème (p. ex., avancée de la ligne des arbres)	Râle jaune, Bec-croisé bifascié
Augmentation du nombre d'épisodes de mauvais temps	Bernache du Canada
Introduction de nouveaux prédateurs et compétiteurs	Grèbe jougris
Déplacement des aires de répartition vers le nord et depuis les secteurs côtiers vers l'intérieur	Paruline obscure, Tétràs du Canada
Le changement dans la température et les courants océaniques se répercutent sur la productivité et les réseaux alimentaires marins.	Plongeon du Pacifique, Plongeon catmarin, Labbe parasite, Macreuse à bec jaune
Le dégel du pergélisol et une hausse de l'évaporation entraîneront des déplacements de végétation et la disparition de milieux humides dans les habitats arctiques.	Barge hudsonienne, Fuligule à collier, Quiscale rouilleux, Râle jaune

Tableau 18. Objectifs et mesures de conservation proposés pour lutter contre les changements climatiques.

Menaces identifiées	Sous-catégorie de menaces	Objectif	Catégorie d'objectifs	Mesures recommandées	Catégorie de mesures	Exemples d'espèces prioritaires touchées
Les changements climatiques touchent l'habitat et ont une incidence négative sur la survie et la productivité des oiseaux.	11.1 Déplacement et modification de l'habitat	Réduire les émissions de gaz à effet de serre Atténuer les effets des changements climatiques sur l'habitat des oiseaux	6.1 Appuyer les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre 6.2 Gérer les habitats de façon à en accroître la résilience au rythme des changements climatiques	Appuyer les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre Gérer les habitats de façon telle à en accroître la résilience, pour permettre aux écosystèmes de perdurer malgré les perturbations et les conditions changeantes. Minimiser les stressors anthropiques (comme le développement ou la pollution) pour aider à maintenir la résilience. Gérer les zones tampons et la matrice entre les aires protégées pour encourager les déplacements d'espèces sur l'ensemble du paysage Gérer les écosystèmes de façon telle à maximiser le stockage et la séquestration du carbone tout en bonifiant l'habitat aviaire Incorporer les déplacements d'habitats prévus aux plans d'échelle paysagère (p. ex., quand on établit des aires protégées, s'assurer de préserver des corridors nord-sud pour faciliter le déplacement vers le nord des aires de répartition des espèces aviaires)	5.2 Politiques et règlements 1.1 Protection du site ou de la zone 2.1 Gestion de sites ou de zones 5.2 Politiques et règlements	Toutes les espèces

Tableau 18 (suite)

Menaces identifiées	Sous-catégorie de menaces	Objectif	Catégorie d'objectifs	Mesures recommandées	Catégorie de mesures	Exemples d'espèces prioritaires touchées
Les effets des changements climatiques sur les niveaux de population sont inconnus.	12.1 Manque d'information	Améliorer la compréhension des effets des changements climatiques sur les oiseaux et leurs habitats	7.5 Améliorer la compréhension des effets potentiels des changements climatiques	<p>Déterminer quelles espèces sont les plus vulnérables aux changements climatiques.</p> <p>Étudier les effets cumulatifs des changements climatiques.</p> <p>Étudier les réponses comportementales aux changements climatiques (p. ex., déplacements de l'aire de répartition, modification des taux démographiques, modification des périodes de reproduction et de migration) au moyen de recherches à long terme</p> <p>Continuer de surveiller les populations aviaires pour pouvoir déterminer les changements d'abondance et de répartition</p> <p>Surveiller l'efficacité des activités d'atténuation</p>	<p>8.1 Recherche</p> <p>8.2 Surveillance</p>	Toutes les espèces

Besoins en matière de recherche et de surveillance des populations

Surveillance des populations

Pour la compilation des éléments 1 et 3 (Évaluation des espèces et Objectifs en matière de population), il est nécessaire de procéder à une estimation des tendances démographiques pour chaque espèce. Cependant, il y a de nombreuses espèces auxquelles nous sommes actuellement incapables d'attribuer une cote de tendance démographique (TD); on leur a généralement attribué l'objectif démographique « Évaluer/maintenir ». L'incapacité d'attribuer une cote TD peut résulter d'un manque de données de surveillance pour l'ensemble de la RCO, ou du fait que certaines espèces sont insuffisamment couvertes par les techniques courantes de surveillance. Pour pouvoir évaluer efficacement les espèces dont la conservation est jugée préoccupante, et surveiller l'évolution future de la situation des espèces qui n'est pas encore préoccupante, nous devons procéder à une surveillance plus exhaustive qui nous permettra de faire une estimation des tendances démographiques pour toutes les espèces aviaires du Canada. Cependant, il faut comprendre que les tendances démographiques de certaines espèces sont plus faciles à dégager à des échelles plus grandes ou plus petites que la RCO, et que le manque de données sur les tendances de ces espèces à l'échelle de la RCO ne devrait pas empêcher de prendre des mesures de conservation les concernant.

Un examen des programmes de surveillance aviaire mené récemment par Environnement Canada (Comité directeur de l'examen de la surveillance aviaire, 2012) a produit les recommandations suivantes pour chacun des quatre principaux groupes d'espèces :

Oiseaux terrestres

- proposer des options pour la surveillance terrestre des espèces dans tout le milieu boréal du Canada;
- évaluer la capacité de surveiller les migrations et d'effectuer des relevés par listes de contrôle pour contribuer à répondre aux besoins d'Environnement Canada en matière de surveillance;

Oiseaux de rivage

- mettre au point des méthodes d'échantillonnage plus fiables pour le décompte des oiseaux de rivage en migration afin de régler les problèmes de biais;
- accroître la participation de l'Amérique latine à la surveillance des oiseaux de rivage dans leurs quartiers d'hiver, notamment le bécasseau maubèche.

Oiseaux aquatiques

- évaluer d'autres stratégies pour combler le manque de couverture des oiseaux aquatiques coloniaux et des oiseaux des marais;
- tenir compte à la fois des coûts et de la réduction possible des risques;
- réaliser les projets pilotes nécessaires pour évaluer les options.

Sauvagine

- mettre au point des stratégies pour réduire les dépenses dans les relevés des espèces de sauvagine nicheuses des Prairies et de l'Est, tout en maintenant une précision acceptable dans l'estimation des populations;
- examiner les besoins en information et les dépenses relatifs aux programmes de baguage des oies de l'Arctique et des canards;
- réduire le nombre de composantes des relevés de la grande oie des neiges;
- revoir les ressources consacrées à la surveillance des eiders et des macreuses
- dans le but d'obtenir un ensemble de relevés plus efficace.

Depuis 2012, la plupart des régions plus au sud utilisent une couverture neuve ou intensifiée du Relevé des oiseaux nicheurs afin d'aider à combler les lacunes en matière de surveillance et de programmes d'atlas des oiseaux nicheurs, et elles recueillent également des données sur la situation. Pour la partie de la RCO 7 RPN, l'Atlas des oiseaux nicheurs du Manitoba (les travaux sur le terrain se poursuivront au moins jusqu'en 2013) doit fournir d'excellents renseignements. Sans couverture routière, cependant, l'augmentation de la couverture du Relevé des oiseaux nicheurs dans la RCO 7 RPN n'est pas une option.

La plupart des activités de surveillance des oiseaux actuelles dans la RCO 7 RPN sont localisées dans la région de Yellowknife, y compris les deux trajets du Relevé des oiseaux nicheurs (un à long terme, un nouveau) et le programme de surveillance de la sauvagine dans la zone d'étude de Yellowknife; ledit programme produit les tendances locales des populations et recueille des données sur la productivité. Les oiseaux aquatiques coloniaux sur le Grand lac des Esclaves ont fait l'objet d'une surveillance périodique (p. ex., Sirois et coll., 1995). Les efforts déployés dans le cadre des relevés nationaux ou internationaux, notamment les transects du relevé de la sauvagine du Fish and Wildlife Service des États-Unis (USFWS) réalisés au printemps, ne sont pas bien représentés dans la RCO 7 RPN, car on ne dispose que d'un petit nombre de transects au sein de la région (figure 38). Par conséquent, ces relevés ne permettent de produire aucune tendance propre à la sous-région. Manifestement, l'absence de routes empêche l'utilisation du Relevé des oiseaux nicheurs pour augmenter la couverture dans la sous-région de conservation des oiseaux. L'autre partie de la RCO 7 RPN pour la surveillance des oiseaux est située autour de Churchill, en combinaison avec des problèmes de surpopulation d'oies. Les activités de recherche et de surveillance visant la Petite Oie des neiges et l'Oie de Ross représentent un secteur d'intervention privilégié du Plan stratégique de 2008-2012 du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, et plusieurs projets sont déjà financés (Comité technique du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, 2008).

La base de données eBird Canada (eBird.org) compte sur des bénévoles pour qu'ils soumettent leurs observations, et les données ont été utilisées pour modéliser les changements dans l'occupation au sein des deux territoires dans la RCO 3 (le Relevé des oiseaux des Territoires du Nord-Ouest/Nunavut d'Environnement Canada est maintenant intégré à eBird). Toutefois, le calcul des tendances en matière d'occupation propres à la RCO 7 RPN n'est pas possible si on ne déploie pas d'efforts beaucoup plus importants que les efforts actuels en matière de relevés (figure 38).

Les principales priorités en matière de surveillance (tableau 19) peuvent être résumées (selon des niveaux d'investissement croissants) comme suit :

- Des données de base sur la présence des espèces en péril dans la sous-région de conservation des oiseaux seraient extrêmement utiles pour les évaluations environnementales afin de permettre les activités de surveillance nécessaires avant et après la construction.
- La surveillance de l'état et des tendances pour toutes les espèces prioritaires permettrait une évaluation beaucoup plus pertinente des objectifs de population et des futures recommandations en matière de gestion.
 - Au sein de la priorité de la surveillance de l'état et des tendances, on retrouve la nécessité de déterminer des méthodes et des modèles à l'appui qui fonctionnent pour les paysages éloignés et les espèces devant être surveillées. Par exemple, on ne sait pas quels protocoles on pourrait utiliser pour la surveillance de certains oiseaux de rivage qui nichent dans les régions boréales, notamment le chevalier solitaire.
 - Il faudrait accorder une attention particulière dans la conception d'un vaste programme afin de comprendre ce que l'échantillonnage dans la sous-région de conservation des oiseaux pourrait apprendre aux gestionnaires; les zones qui ne font pas l'objet de pressions exercées par le développement ou qui n'ont pas brûlé ou subi des perturbations naturelles récemment pourraient fournir des tendances indiquant les changements causés par le climat et par des problèmes liés à la migration et aux aires d'hivernage, qui seraient on ne peut plus utiles pour la conservation dans la comparaison avec l'échantillonnage dans d'autres régions de conservation des oiseaux.

La situation et les tendances des espèces en péril seraient les plus difficiles pour de nombreuses espèces en raison des densités généralement faibles et des répartitions discontinues (par rapport aux espèces plus courantes inscrites sur la liste des espèces prioritaires actuelle).

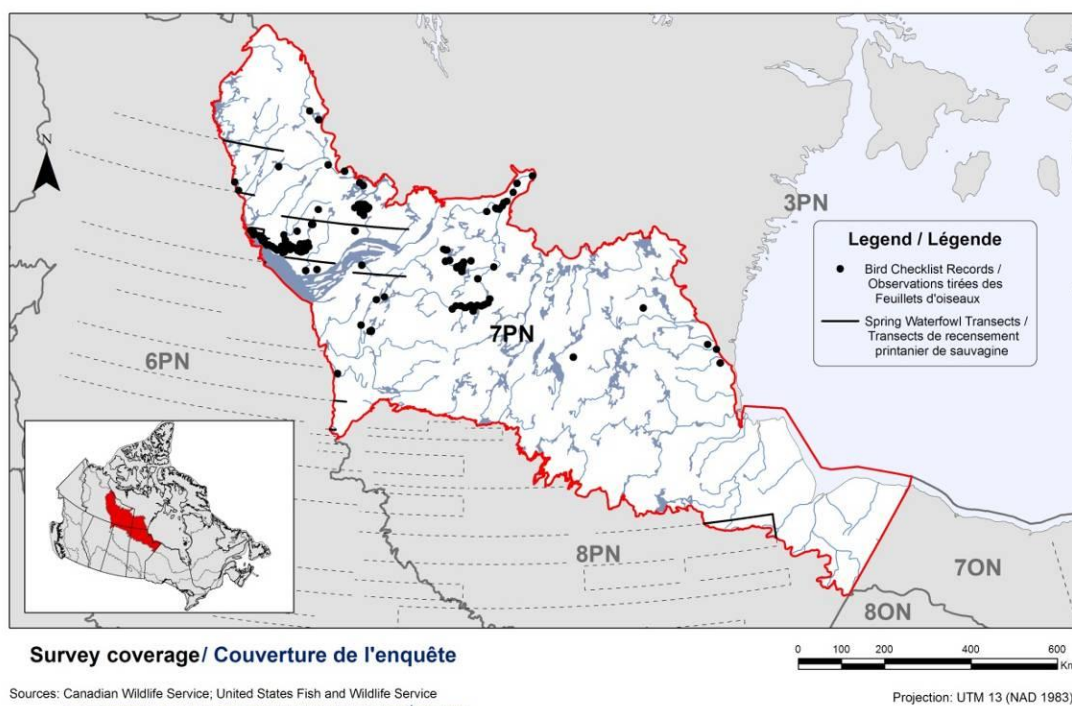


Figure 38. Couverture de surveillance des oiseaux dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord. Les points représentent généralement des enregistrements ponctuels de bénévoles qui fournissent des listes de contrôle d'espèces observées. Les lignes représentent les transects aériens réalisés annuellement pour dénombrer la sauvagine (lignes pleines dans la RCO et lignes en pointillés à l'extérieur). Une bonne couverture de l'inventaire de la sauvagine est présente à l'ouest et au sud, contrairement à la sous-région de la RCO. Les deux parcours du Relevé des oiseaux nicheurs et les sites de la sauvagine dans la zone d'étude de Yellowknife sont occultés par le groupe de points de la liste de contrôle à la gauche de la figure, tout juste au-dessus du Grand lac des Esclaves. On ne montre pas les relevés des oiseaux aquatiques vivant en colonies qui ont été entrepris périodiquement au Grand lac des Esclaves ou aux dénombrements ponctuels de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Manitoba.

Tableau 19. Recommandations sommaires et détaillées en matière de surveillance pour la RCO 7 – région des Prairies et du Nord.

Mesure	Justification et discussion	Espèces prioritaires
Tous les groupes d'oiseaux		
Obtenir des données précises sur l'occurrence pour cartographier la répartition dans la RCO	La majorité des exercices de planification ou de gestion nécessitent des renseignements sur la répartition des espèces, en général au niveau fourni par les travaux liés à un atlas moderne (p. ex., Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario 2). Cela serait particulièrement utile pour les évaluations environnementales des espèces en péril et les recommandations en matière d'atténuation et de surveillance pour les aménagements. Les travaux pourraient s'appuyer sur des programmes comme eBird et les atlas des oiseaux pour obtenir des données. Les données sur les emplacements qui sont liées à des habitats précis permettraient de bien meilleures associations à un habitat au sein de la RCO, importantes également pour les évaluations environnementales et la prévision des répercussions de la perte ou la conversion de l'habitat.	Les espèces prioritaires qui sont « en péril », plus particulièrement, nécessitent de meilleures données, mais on ne dispose d'aucune bonne donnée sur la répartition des espèces prioritaires au sein de la RCO.
Oiseaux terrestres		
Élaborer un programme de surveillance dans la région boréale du Canada, y compris un échantillonnage représentatif dans la RCO 7 RPN, pour les espèces présentant de faibles cotes de précision en matière de surveillance dans les évaluations de Partenaires d'envol.	Ces données sont nécessaires pour établir des objectifs de population et d'autres mesures de gestion. Un programme de surveillance devra être sélectif dans les zones d'échantillonnage et l'intensité en matière d'équilibre de l'investissement au sein de la RCO par rapport à d'autres régions boréales de conservation des oiseaux. La séparation des effets d'influences extérieures à la RCO sur les aires d'hivernage serait un avantage pour les travaux dans la RCO 7 RPN, étant donné son faible niveau de développement. La possibilité de mettre en place des mesures de « gestion » à grande échelle est très faible, étant donné que le développement et la suppression des incendies y sont faibles. Les données de surveillance seraient les plus utiles dans le contexte national, d'où la recommandation visant un « échantillonnage représentatif » plutôt qu'un « échantillonnage complet ».	Tous les oiseaux terrestres prioritaires de la RCO 7 RPN, à l'exception de l'Hirondelle rustique, de l'Engoulevent d'Amérique, de la Moucherolle phébi et du Faucon pèlerin, sont répertoriés par Partenaires d'envol comme ayant une faible précision de surveillance. Les quatre espèces susmentionnées auraient besoin de relevés spécialisés dans un petit nombre d'endroits ou d'habitats afin d'obtenir une

Tableau 19 (suite)

Mesure	Justification et discussion	Espèces prioritaires
		tendance pour la RCO 7 RPN.
Oiseaux de rivage et oiseaux aquatiques		
Élaborer un programme de surveillance pour certaines espèces d'oiseaux aquatiques et de rivage	Il existe peu d'information sur les tendances des oiseaux de rivage et aquatiques de la région boréale au-delà des quelques espèces qui peuvent être englobées par la méthodologie du Relevé des oiseaux nicheurs dans d'autres régions de conservation des oiseaux boréales ou d'autres relevés de colonies au Grand lac des Esclaves. Comme pour les oiseaux terrestres, il faudra déployer des efforts sélectifs afin de déterminer quelles données sur les tendances au sein de la RCO sont nécessaires en vue de les comparer aux autres régions boréales pour situer le contexte. Il faudrait déterminer une méthodologie pour plusieurs espèces difficiles à contrôler (p. ex., Sinclair et coll., 2004; Elliot et coll., 2010). Des travaux sont nécessaires pour fournir des données de terrain appropriées qui pourraient être utilisées pour la conception d'un programme de surveillance (logistique, problèmes liés à la détectabilité, estimations des écarts entre les sites et entre les années, tout particulièrement).	Toutes les espèces prioritaires d'oiseaux de rivage et aquatiques.
Sauvagine		
Accroître l'effort de surveillance pour les espèces ayant une faible cote de la tendance.	À l'heure actuelle, une bonne partie de la RCO n'est pas couverte par les transects des relevés de la sauvagine réalisés au printemps. Toutefois, la conception initiale a été établie afin de se concentrer sur les régions présentant une plus forte abondance de la sauvagine pour équilibrer le coût des relevés par rapport à l'importance des zones de population. On pourrait étudier la question si un élargissement des relevés de printemps effectués dans la région de conservation 7 de la région des Prairies et du Nord est justifié pour la gestion des populations de sauvagine à l'échelle continentale. Les enjeux régionaux peuvent nécessiter de plus petits programmes (surveillance dans les zones protégées, questions de gestion particulières liées aux menaces dans la RCO).	Toutes les espèces de sauvagine prioritaires

Recherche

Cette section vise à circonscrire les principaux domaines où le manque d'information a entravé notre capacité de comprendre les besoins en matière de conservation et de formuler des recommandations sur les mesures de conservation à prendre. Les objectifs de recherche présentés ci-dessous se portent sur la situation dans son ensemble, sans nécessairement préciser l'échéancier des études nécessaires pour déterminer les besoins des espèces individuelles. La réalisation de recherches nous permettra de bonifier les versions futures des stratégies s'appliquant aux RCO, de focaliser les efforts futurs de mise en œuvre et de concevoir de nouveaux outils de conservation.

Le manque de données de surveillance, ou même d'information détaillée sur la répartition des espèces dans la RCO 7 RPN, exige des améliorations sur ce front pour permettre l'élaboration de questions de recherche spécifiques. Toutefois, il existe toujours un besoin de mise en place de programmes de recherche propres aux sites qui peuvent atteindre les objectifs suivants (sans ordre particulier) :

- Des recherches sur les espèces en péril en vue de comprendre la biologie, la situation et les tendances à l'échelle régionale ainsi que le lien entre les tendances et les populations à l'échelle nationale et les données à l'échelle locale.
- Des recherches qui établissent un lien entre les espèces prioritaires de la RCO 7 RPN et leurs voies de migration et aires d'hivernage.
- Des recherches continues sur les espèces surabondantes si les mesures de gestion ne sont pas encore évidentes ou doivent être validées.
- La détermination des conséquences précises des activités de développement (l'exploitation minière principalement) sur les oiseaux afin de bien comprendre les répercussions locales de ces activités.
- Des projets de recherche qui utilisent des sites dans cette sous-région de conservation des oiseaux comme témoin pour les sites touchés dans d'autres RCO.
- Des recherches visant à comprendre les répercussions observées des changements climatiques sur les habitats et les oiseaux.

Menaces à l'extérieur du Canada

Bon nombre d'espèces aviaires observées au Canada passent une partie significative de leur cycle de vie en dehors du pays (Figure 39). Ces espèces font face à différentes menaces lorsqu'elles sont à l'extérieur du Canada. D'ailleurs, les menaces affectant certaines espèces migratrices peuvent être plus graves en dehors de la saison de reproduction (Calvert et coll., 2009). Parmi les 62 espèces prioritaires dans la RCO 7 RPN, 59 espèces (95 %) sont migratoires et passent une partie de leur cycle annuel – jusqu'à la moitié de l'année ou plus – à l'extérieur de la RCO et en général à l'extérieur du Canada.

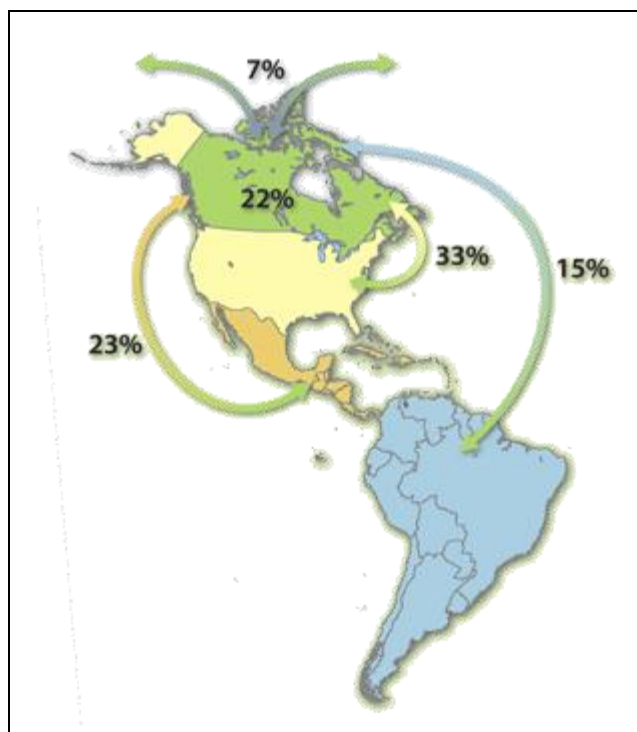


Figure 39. Seulement 22 % des espèces d'oiseaux canadiens passent l'année entière au Canada. La plupart des autres espèces migrent vers les États-Unis (33 %), l'Amérique centrale, le Mexique et les Caraïbes (23 %), ou vers l'Amérique du Sud (15 %). Certains se rendent en Europe ou en Asie ou passent de longues périodes en mer (7 %) (reproduction avec la permission de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, 2012).

Comme pour l'évaluation des menaces affectant les espèces prioritaires en sol canadien, nous avons recensé la documentation pour dégager les menaces qui planent sur les espèces prioritaires lorsqu'elles se trouvent à l'extérieur du Canada. Le manque de données a été un problème constant dans cet exercice. On en sait peu sur les menaces auxquelles font face bien des espèces durant la migration ou lorsqu'elles vivent dans leur aire d'hivernage. D'ailleurs, les quartiers d'hiver et l'utilisation des habitats de certaines espèces sont peu connus, si tant est qu'ils le soient. De même, peu d'information permet d'associer des aires d'hivernage données à des populations nicheuses particulières, ce qui rend difficile la corrélation entre les déclin de populations nicheuses et des problèmes qui pourraient se poser dans les quartiers d'hiver. De plus, les données existantes sur les espèces migratrices hivernantes sont largement influencées par le travail effectué aux États-Unis, et peu d'études proviennent du Mexique, de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud. Bien que bon nombre des menaces relevées aux États-Unis puissent vraisemblablement toucher les espèces dans toute leur aire de répartition, des problèmes particuliers pouvant se poser hors des États-Unis ont peut-être été négligés. L'absence de menaces dans une région peut indiquer que les recherches nécessaires n'ont pas encore été menées (ou n'ont pas été publiées en anglais). Étant donné le peu d'information existant sur la répartition des oiseaux en dehors de la saison de reproduction, nous n'avons pas

pu évaluer l'ampleur et la gravité des menaces qui affectent les espèces prioritaires lorsqu'elles sont hors du Canada.

On dispose malgré tout de certains renseignements pour éclairer le travail de conservation à l'extérieur du Canada (figure 40). Les espèces d'oiseaux prioritaires de la RCO 7 RPN sont confrontées à la perte ou la dégradation de voies de migration et d'aires hivernage essentielles. Les principales sources de la perte et de la dégradation de l'habitat sont la conversion des prairies et des milieux humides en agriculture (sous-catégorie de menace 2.1) et en aménagement de zones d'habitation (sous-catégorie de menace 1.1). La menace liée à la perte et la dégradation des haltes migratoires ou de l'habitat d'hivernage est plus importante pour les espèces qui ont des aires d'hivernage relativement petites et concentrées. Quelques espèces sont particulièrement vulnérables, car des nombres élevés de ces espèces se concentrent dans seulement quelques sites clés de halte migratoire (p. ex., les bécasseaux semipalmés, ainsi que d'autres oiseaux de rivage); la dégradation ou la perte de ces sites peut avoir des effets dévastateurs sur l'espèce.

Outre la perte d'habitat, les espèces d'oiseaux prioritaires de la RCO 7 dans la région des Prairies et du Nord sont également touchées par une augmentation de la mortalité causée par des sources humaines pendant la migration et l'hivernage. Les effets létaux et sublétaux sur les oiseaux prioritaires de la RCO 7 RPN comprennent l'exposition à des contaminants industriels tels que la pollution par les hydrocarbures et les métaux lourds (sous-catégorie de menace 9.2) et les pesticides agricoles, que ce soit par empoisonnement direct ou par la consommation de proies empoisonnées (sous-catégorie de menace 9.3). D'autres sources de mortalité importantes comprennent les collisions avec des structures comme les immeubles (sous-catégorie de menace 1.2); un grand nombre d'espèces, d'oiseaux de rivage, et la sauvagine en particulier, sont touchés par la chasse (sous-catégorie de menace 5.1), et plusieurs espèces sont tuées accidentellement en conséquence des prises accessoires liées à la pêche (sous-catégorie de menace 5.4). La prédation par les chats pendant la migration et l'hivernage (sous-catégorie de menace 8.1) n'a pas été évaluée, mais elle aurait une incidence sur un grand nombre d'espèces.

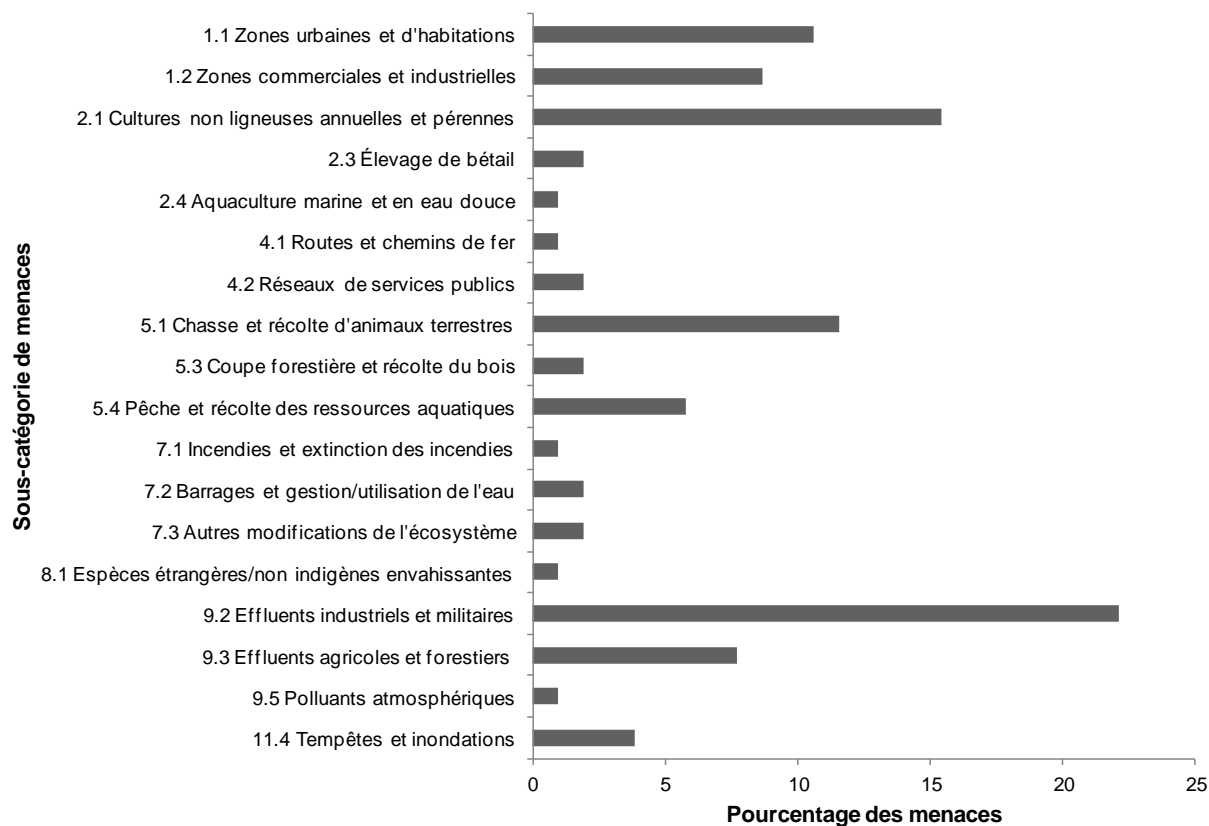


Figure 40. Pourcentage de menaces identifiées pour les espèces prioritaires (par sous-catégorie de menace de l'Union internationale pour la conservation de la nature) provenant de la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord lorsqu'elles sont à l'extérieur du Canada.

Nota : L'ampleur des menaces à l'extérieur du Canada n'a pu être établie en raison du manque d'information sur leur portée et leur gravité.

Prochaines étapes

Les buts premiers des stratégies s'appliquant aux RCO sont de présenter les priorités d'Environnement Canada en ce qui concerne la conservation des oiseaux migrateurs et de livrer un aperçu complet des besoins en matière de conservation des populations aviaires aux praticiens, qui pourront ainsi entreprendre des activités pour promouvoir la conservation des oiseaux au Canada et dans le monde. Les utilisateurs de tous les paliers de gouvernement, les collectivités autochtones, le secteur privé, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les citoyens pourront bénéficier de cette information. Les stratégies s'appliquant aux RCO peuvent servir à différentes fins, selon les besoins de l'utilisateur, qui pourra privilégier un ou plusieurs éléments des stratégies pour orienter ses projets de conservation.

Les stratégies s'appliquant aux RCO seront mises à jour périodiquement. Les erreurs, les omissions et des sources d'information complémentaires peuvent être indiquées en tout temps à [Environnement Canada](#), qui en tiendra compte dans les versions ultérieures.

Références

- Abraham, K.F., Keddy, C.J. 2005. The Hudson Bay Lowland. In: Fraser, L.H., Keddy, P.A. (éd.) *The World's Largest Wetlands: Ecology and Conservation*. New York (NY) : Cambridge University Press. Chapitre 4, p. 118-148.
- Abraham, K.F., Jefferies, R.L., Alisauskas, R.T. 2005. *The dynamics of landscape change and snow geese in mid-continent North America*. *Global Change Biology* 11:841-855.
- Arctic Goose Joint Venture Technical Committee. 2008. *Arctic Goose Joint Venture strategic plan: 2008-2012*. Rapport inédit. A/s du Bureau de coordination du Plan conjoint des Oies de l'Arctique, Service canadien de la faune, Edmonton (Alb.) 112 p.
- Comité directeur de l'examen de la surveillance aviaire. 2012. *Examen de la surveillance aviaire d'Environnement Canada – rapport final*. Ottawa (Ont.) : Environnement Canada. xiv + 209 p. + 3 annexes.
- Blancher, P. 2013. *Estimated Number of Birds Killed by House Cats (Felis catus) in Canada*. *Avian Conservation and Ecology – Écologie et conservation des oiseaux* [sous presse].
- Calvert, A.M., C.A. Bishop, R.D. Elliot, E.A. Krebs, T.M. Kydd, C.S. Machtans, et G.J. Robertson. 2013. *A synthesis of human-related avian mortality in Canada*. *Avian Conservation and Ecology - Écologie et conservation des oiseaux*. Sous presse.
- Calvert, A.M., Walde, S.J., Taylor, P.D. 2009. *Non-breeding drivers of population dynamics in seasonal migrants: conservation parallels across taxa*. *Avian Conservation and Ecology – Écologie et conservation des oiseaux* 4(2):5. www.ace-eco.org/vol4/iss2/art5/
- Donaldson, G.M., Hyslop, C., Morrison, R.I.G., Dickson, H.L., Davidson, I. (éd.) 2000. *Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage*. Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune, Environnement Canada. 27 p. Accès : www.ec.gc.ca/Publications/4A90A2A1-1260-41CC-B4F2-4E736D6F6E0E/PlanCanadienDeConservationDesOiseauxDeRivagePublicationsSpeciales.pdf
- Ecosystem Classification Group. 2008. *Ecological regions of the Northwest Territories – Taiga Shield*. Yellowknife (T.N.-O.) : Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. viii + 146 p. + cartouche.
- Eeva, T., Lehtikoinen, E. 2000. *Recovery of breeding success in wild birds*. *Nature* 403:851-852.
- Elliot, K.H., Smith, P.A., Johnson, V.H. 2010. *Aerial surveys do not reliably survey boreal-nesting shorebirds*. *Canadian Field-Naturalist* 124:145-150.
- Faaborg, J., Holmes, R.T., Anders, A.D., Bildstein, K.L., Dugger, K.M., Gauthreaux, S.A., Heglund, P., Hobson, K.A., Jahn, A.E., Johnson, D.H., Latta, S.C., Levey, D.J. 2nd, Marra, P.P., Merkord, C.L., Nol, E., Rothstein, S.I., Sherry, T.W., Sillett, T.S., Thompson, F.R. 3rd, Warnock, N. 2010. *Conserving migratory land birds in the New World: Do we know enough?* *Ecological Applications* 20(2):398-418.
- Franceschini, M.D., Custer, C.M., Custer, T.W., Reed, J.M., Romero, L.M. 2008. *Corticosterone stress response in tree swallows nesting near polychlorinated biphenyl- and dioxin-contaminated rivers*. *Environmental Toxicology and Chemistry* 27:2326-2331.
- [FAO] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2000. *Land cover classification system*. Rome (Italie) : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Accès : www.fao.org/docrep/003/x0596e/x0596e00.htm
- Fournier, M.A., Hines, J.E. 1999. *Breeding ecology of the Horned Grebe Podiceps auritus in subarctic wetlands*. Publication hors série numéro 99, Service canadien de la faune, Ottawa (Ont.)
- Fournier, M.A., Hines, J.E. 2001. *Breeding ecology of sympatric Greater and Lesser Scaup (Aythya marila and Aythya affinis) in the Subarctic Northwest Territories*. *Arctic* 54:444-456.

- Fournier, B.J., Hines, J.E. 2005. *Geographic distribution and changes in population densities of waterfowl in the Northwest Territories, Canada, 1976-2003*. Série de rapports techniques n° 433, Service canadien de la faune, Yellowknife (T.N.-O.)
- Glooschenko, W.A., Roulet, N.T., Barrie, L.A., Schiff, H.I., McAdie, H.G. 1994. *The Northern Wetlands Study (NOWES): an overview*. Journal of Geophysical Research 99:1423-1429.
- [GIEC] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2007. *Changements climatiques 2007 : Rapport de synthèse*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K., Reisinger, A. (éd.)]. Genève (Suisse) : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 103 p.
- Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord – Canada. 2012. *État des populations d'oiseaux du Canada, 2012*. Ottawa (Ont.) : Environnement Canada. 35 p
- Jefferies, R.L., Andrew, P.J., Abraham, K.F. 2006. *A biotic agent promotes large-scale catastrophic change in the coastal marshes of Hudson Bay*. Journal of Ecology 94:234-242.
- Kennedy, J.A., Krebs, E.A., Camfield, A.F. 2012. *A Manual for Completing All-bird Conservation Plans in Canada. Version d'avril 2012*. Service canadien de la faune, Environnement Canada. Ottawa (Ont.)
- Klein, E., Berg, E.E., Dial, R. 2005. *Wetland drying and succession across the Kenai Peninsula Lowlands, south-central Alaska*. Canadian Journal of Forest Research 35:1931-1941, doi:10.1139/X05-129.
- Leafloor, J.O., Moser, T.J., Batt, B.D.J. (éd.) 2012. *Evaluation of special management measures for midcontinent lesser snow geese and Ross's geese*. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. Washington (DC) : U.S. Fish and Wildlife Service; Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune.
- Machtans, C.S., Wedeles, C.H.R., Bayne, E.M. 2013. *A First Estimate for Canada of the Number of Birds Killed By Colliding with Buildings*. Avian Conservation and Ecology – Écologie et conservation des oiseaux [sous presse].
- Milko, R., Dickson, L., Elliot, R., Donaldson, G. 2003. *Envolées d'oiseaux aquatiques : Plan de conservation des oiseaux aquatiques du Canada*. Ottawa (Ont.) : Service canadien de la faune, Environnement Canada. 28 p. www.ec.gc.ca/Publications/282C1520-A184-45E4-8B69-3D39E146B765/EnvolesDoiseauxAquatiquesPlanDeConservationDesOiseauxAquatiquesDuCanada.pdf
- National Audubon Society. 2009. *Birds and climate change – Ecological disruption in motion*. 15 p.
- North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee. 2009. *The State of the Birds, United States of America, 2009*. Washington (DC) : U.S. Department of Interior. 35 p.
- North American Bird Conservation Initiative, U.S. Committee. 2010. *The State of the Birds 2010 Report on Climate Change, United States of America*. Washington (DC) : U.S. Department of the Interior.
- Panjabi, A.O., Dunn, E.H., Blancher, P.J., Hunter, W.C., Altman, B., Bart, J., Berlanga, H., Butcher, G.S., Davis, S.K., Demarest, D.W. 2005. *The Partners in Flight Handbook on Species Assessment*. Partners in Flight Science Committee, Technical Series No. 3. 29 p.
- Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité responsable. 2004. *North American Waterfowl Management Plan 2004. Implementation Framework: Strengthening the Biological Foundation*. Service canadien de la faune, U.S. Fish and Wildlife Service, Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales. 115 p. Accès : www.nawmp.ca/pdf/impfr-en-k.pdf
- Pullin, A.S., Knight, T.M. 2001. *Effectiveness in conservation practice: Pointers from medicine and public health*. Conservation Biology 15:50-54.
- Pullin, A.S., Knight, T.M. 2003. *Support for decision making in conservation practice: An evidence-based approach*. Journal for Nature Conservation 11:83-90.
- Pullin, A.S., Knight, T.M., Stone, D.A., Charman, K. 2004. *Do conservation managers use scientific evidence to support their decision-making?* Biological Conservation 119:245-252.

- Registre public des espèces en péril. *Annexe 1 : Liste des espèces en péril*. Accès : www.sararegistry.gc.ca/species/schedules_f.cfm?id=1 [consulté le 4 avril 2012].
- Rich, T.D., Beardmore, C.J., Berlanga, H., Blancher, P.J., Bradstreet, M.S.W., Butcher, G.S., Demarest, D.W., Dunn, E.H., Hunter, W.C., Iñigo-Elias, E.E., Kennedy, J.A., Martell, A.M., Panjabi A.O., Pashley, D.N., Rosenberg, K.V., Rustay, C.M., Wendt, J.S., Will, T.C. 2004. *Partners in Flight North American Landbird Conservation Plan*. Cornell Lab of Ornithology. Ithaca (NY).
- Riordan, B., Verbyla, D., McGuire, A.D. 2006. *Shrinking ponds in subarctic Alaska based on 1950-2002 remotely sensed images*. Journal of Geophysical Research 111, G04002, doi:10.1029/2005JG000150.
- Rocky Mountain Bird Observatory. 2005. *Partners in Flight Species Assessment database* [en ligne]. www.rmbo.org/pif/pifdb.html
- Rockwell, R.F., Jefferies, R.L., Weatherhead, P.J. 2003. *Response of nesting savannah sparrows to 25 years of habitat change in a snow goose colony*. *Ecoscience* 10(1):33-37.
- Salafsky, N., Salzer, D., Stattersfield, A.J., Hilton-Taylor, C., Neugarten, R., Butchart, S.H.M., Collen, B., Cox, N., Master, L.L., O'Connor, S., Wilkie, D. 2008. *A standard lexicon for biodiversity conservation: Unified classifications of threats and actions*. *Conservation Biology* 22(4):897-911.
- Scheuhammer, A.M., Money, S.L., Kirk, D.A., Donaldson, G. 2003. *Les pesées et les turlutttes de plomb au Canada : Examen de leur utilisation et de leurs effets toxiques sur les espèces sauvages*. Publication hors série numéro 108, Service canadien de la faune.
- Scheuhammer, A.M., Norris, S.L. 1996. *The ecotoxicology of lead shot and lead fishing weights*. *Ecotoxicology* 5:279-295.
- Sinclair, P., Aubry, Y., Bart, J., Johnston, V., Lanctot, R., McCaffrey, B., Ross, K., Smith, P., Tibbitts, L. 2004. *Boreal shorebirds: an assessment of conservation status and potential for population monitoring*. www.bsc-eoc.org/download/Borealshorebirdmonitorpaper.pdf
- Sirois, J., Fournier, M.A., Kay, M.F. 1995. *The colonial waterbirds of Great Slave Lake, Northwest Territories: an annotated atlas*. Publication hors série numéro 89, Service canadien de la faune, Ottawa (Ont.)
- Stralberg, D., S.M. Matsuoka, P. Sólymos, E.M. Bayne, F.K.A. Schmiegelow, S.G. Cumming, S.J. Song, T.C. Fontaine et C.M. Handel. 2012. *Modeling avifaunal responses to climate change across North America's boreal-arctic transition zone*. Final Report to the Arctic Landscape Conservation Cooperative from the Boreal Avian Modelling Project. Edmonton, Alberta. 97 pages. www.borealbirds.ca.
- Walters, C., Gunderson, G., Holling, C.S. 1992. *Experimental policies for water management in the Everglades*. *Ecological Applications* 2:189-202.
- Wayland, M., Hobson, K.A., Sirois, J. 2000. *Environmental contaminants in colonial waterbirds from Great Slave Lake, NWT: spatial, temporal and food-chain considerations*. *Arctic* 53:221-233.

Annexe 1

Liste de toutes les espèces d'oiseaux dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord

Tableau A1-1. Liste complète des espèces dans la RCO 7 RPN, lorsqu'elles se trouvent dans la RCO (espèce nicheuse, migratrice, ou résidente toute l'année) et de leur état prioritaire.

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Oiseaux terrestres				
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Bruant à face noire	<i>Zonotrichia querula</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant de Le Conte	<i>Ammodramus leconteii</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolnii</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant de Smith	<i>Calcarius pictus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Cécérille d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>	Oiseaux terrestres	Résidente (irrég.)	
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	

Tableau A1-1 (suite)

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	Oiseaux terrestres	Rare	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Grive à joues grises	<i>Catharus minimus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	Oiseaux terrestres	Rare	
Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Hylote à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Lagopède alpin	<i>Lagopus muta</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Lagopède des saules	<i>Lagopus lagopus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Merlin	<i>Falco columbarius</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonica</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	Oui
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline à couronne rousse	<i>Setophaga palmarum</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	

Tableau A1-1 (suite)

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	Oiseaux terrestres	Rare	
Paruline obscure	<i>Oreothlypis peregrina</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Paruline tigrée	<i>Setophaga tigrina</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Paruline verdâtre	<i>Oreothlypis celata</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	Oui
Pic à dos rayé	<i>Picoides dorsalis</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	Oui
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Oiseaux terrestres	Rare (habituellement en cage)	
Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Piranga à tête rouge	<i>Piranga ludoviciana</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Plectrophane lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Pygarche à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	Oui
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Sizerin blanchâtre	<i>Acanthis hornemanni</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Tarin des pins	<i>Spinus pinus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Tétras à queue fine	<i>Tympanuchus phasianellus</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Tétras du Canada	<i>Falci pennis canadensis</i>	Oiseaux terrestres	Résidant	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Oiseaux terrestres	Rare	
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse	
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>	Oiseaux terrestres	Nicheuse (irrég.)	

Tableau A1-1 (suite)

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Oiseaux de rivage				
Barge hudsonienne	<i>Limosa haemastica</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	Oiseaux de rivage	Rare	
Bécasseau de Baird	<i>Calidris bairdii</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus rufa</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	
Bécasseau roussâtre	<i>Tryngites subruficollis</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice (irrég.)	
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Chevalier errant	<i>Tringa incana</i>	Oiseaux de rivage	Rare	
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Pectoral Sandpiper	<i>Calidris melanotos</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse (irrég.)	
Phalarope de Wilson	<i>Phalaropus tricolor</i>	Oiseaux de rivage	Rare	
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse (irrég.)	Oui
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	Oui
Pluvier semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Oiseaux de rivage	Nicheuse	
Tournepiere à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Oiseaux de rivage	Migratrice	
Oiseaux aquatiques				
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	Oiseaux aquatiques	Rare	
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	Oiseaux aquatiques	Résidant	
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	
Goéland de Californie	<i>Larus californicus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Goéland de Thayer	<i>Larus thayeri</i>	Oiseaux aquatiques	Rare	

Tableau A1-1 (suite)

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	
Grue du Canada	<i>Grus canadensis</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	
Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	Oiseaux aquatiques	Rare	
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Mouette de Sabine	<i>Xema sabini</i>	Oiseaux aquatiques	Rare	
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	Oui
Mouette rosée	<i>Rhodostethia rosea</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	Oui
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	Oiseaux aquatiques	Migratrice	
Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse (irrég.)	
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Plongeon du Pacifique	<i>Gavia pacifica</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Oiseaux aquatiques	Nicheuse	Oui
Sauvagine				
Bernache de Hutchins	<i>Branta hutchinsii</i>	Sauvagine	Migratrice	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>	Sauvagine	Migratrice (irrég.)	
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Fuligule à dos blanc	<i>Aythya valisineria</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	
Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui

Tableau A1-1 (suite)

Nom commun	Nom scientifique	Groupe d'oiseaux	Résidence	Prioritaire
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	Oui
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Macreuse noire	<i>Melanitta americana</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	Oui
Oie de Ross	<i>Chen rossii</i>	Sauvagine	Nicheuse (irrég.)	
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	Sauvagine	Migratrice	
Petit Fuligule	<i>Aythya affinis</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Petit Garrot	<i>Bucephala albeola</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Petite Oie des neiges	<i>Chen caerulescens caerulescens</i>	Sauvagine	Nicheuse	Oui
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	Sauvagine	Nicheuse	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Sauvagine	Nicheuse	

Espèces retirées de la liste des espèces prioritaires dans la RCO 7

Tableau A1-2. Espèces retirées de la liste des espèces prioritaires par le processus d'examen par des experts.

Espèce	Nom scientifique	Raison du retrait
Barge marbrée	<i>Limosa fedoa</i>	Espèce non présente dans la RCO 7
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Bécasseau roussâtre	<i>Philomachus pugnax</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Espèce non présente dans la RCO 7
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	Espèce migratrice rare
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>	Espèce périphérique dans la RCO 7
Courlis esquimau	<i>Numenius borealis</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>	Espèce périphérique dans la RCO 7
Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	Espèce non présente dans la RCO 7
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Espèce périphérique dans la RCO 7
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	Aucune preuve d'occupation dans la RCO 7
Pélican d'Amérique	<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>	Espèce non présente dans la RCO 7
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Pic à dos rayé	<i>Picoides dorsalis</i>	Espèce périphérique dans la RCO 7
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>	Espèce périphérique dans la RCO 7
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7
Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Aucune preuve de reproduction dans la RCO 7

Annexe 2

Méthodologie générale de compilation des six éléments standard

Selon la norme nationale, chaque stratégie doit comporter six éléments. Un manuel exhaustif (Kennedy et coll., 2012) présente les méthodes et la démarche à suivre pour mener à bien chaque élément. Ces six éléments offrent un moyen objectif de cheminer vers la mise en place d'initiatives de conservation multi-espèces qui ciblent les espèces et les enjeux les plus prioritaires. Voici ces six éléments :

- 1) désigner les espèces prioritaires – axer les efforts de conservation sur les espèces dont la conservation est préoccupante et les espèces le plus représentatives de la région
- 2) déterminer les espèces prioritaires à chaque catégorie d'habitats – un outil pour désigner les habitats d'intérêt pour la conservation et un moyen d'organiser et de présenter l'information
- 3) fixer des objectifs de population pour les espèces prioritaires – une évaluation de la situation démographique actuelle par rapport à la situation souhaitée, et un moyen de mesurer le succès des mesures de conservation
- 4) évaluer et classer les menaces – déterminer l'importance relative des problèmes touchant les populations d'espèces prioritaires, dans l'aire de planification et hors du Canada (c.-à-d. tout au long de leur cycle de vie)
- 5) fixer les objectifs de conservation – définir les objectifs de conservation généraux en réponse aux menaces recensées et aux besoins en matière d'information; également un moyen de mesurer les réalisations
- 6) proposer des mesures – formuler des stratégies à suivre pour amorcer des mesures de conservation sur le terrain qui aideront à atteindre les objectifs de conservation.

Les quatre premiers éléments s'appliquent aux différentes espèces prioritaires; ensemble, ils donnent une évaluation de la situation des espèces prioritaires et des menaces qui les affectent. Les deux derniers éléments intègrent l'information recueillie au sujet de toutes les espèces pour présenter une vision de la mise en œuvre des mesures de conservation, tant au Canada que dans les pays fréquentés par les espèces prioritaires en cours de migration et hors de la saison de reproduction.

Élément 1 : Évaluation des espèces prioritaires

Les stratégies de conservation des oiseaux établissent quelles sont les « espèces prioritaires » parmi toutes les espèces d'oiseaux régulièrement observées dans chaque sous-région. Cette approche (par espèce prioritaire) permet d'axer les efforts de gestion et de concentrer les ressources limitées dont nous disposons sur les espèces dont la conservation, l'intérêt écologique ou les besoins en matière de gestion sont jugés importants. Les processus d'évaluation des espèces sont dérivés de protocoles d'évaluation standard mis au point par les quatre grandes initiatives de conservation des oiseaux¹³.

¹³Partenaires d'envol (oiseaux terrestres), Envolées d'oiseaux aquatiques (oiseaux aquatiques), Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage (oiseaux de rivage), Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (sauvagine)

Le processus d'évaluation des espèces applique des ensembles de règles quantitatives à des données biologiques au regard de facteurs comme :

- la taille de la population;
- la répartition des populations nicheuses et non nicheuses;
- les tendances démographiques;
- les menaces pour les populations nicheuses et non nicheuses;
- la densité et l'abondance régionales.

L'évaluation est appliquée aux différentes espèces aviaires et classe chaque espèce en fonction de sa vulnérabilité biologique et de l'état de ses populations. Les évaluations peuvent servir à assigner des besoins de conservation à l'échelle de la sous-région (p. ex., section provinciale d'une RCO), de la région (RCO) ou du continent.

Pour les oiseaux terrestres, les données de l'évaluation propres à la RCO ont été obtenues à partir du [Rocky Mountain Bird Observatory](#), et les espèces prioritaires et d'intendance ont été déterminées en suivant les lignes directrices de Partenaires d'envol (Panjabi et coll., 2005). Toutefois, les cotes des tendances démographiques des espèces présentes dans cette partie de la RCO 7 RPN ne proviennent pas de relevés propres à la RCO. Dans les cas où les données des relevés n'étaient pas disponibles, et ce, même pour une partie de la RCO, la cote de la tendance démographique était parfois tendance révisée pour indiquer « tendance incertaine ». Pour la sauvagine, les données d'évaluation propres à la région de conservation de la sauvagine (RCS) ont été obtenues à partir du cadre de mise en œuvre du PNAGS (Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, 2004). Des renseignements additionnels sur les tendances démographiques ont été pris en considération dans une analyse de la densité de la sauvagine pour 1976-2003 (Fournier et Hines, 2005), de même que des données de recensement à long terme tirées d'une étude de la sauvagine près de Yellowknife¹⁴, ainsi que les transects de sauvagine des strates 16 réalisés au printemps. Pour les oiseaux de rivage et aquatiques, on disposait uniquement de données d'évaluation et de renseignements nationaux (Donaldson et coll., 2000; Milko et coll., 2003). Comme pour les oiseaux terrestres, les espèces pour lesquelles on ne dispose pas de renseignements pour étayer une cote de population dans la RCO ont été révisées pour indiquer « tendance incertaine ». Voir l'élément 3 pour obtenir de plus amples détails.

Dans la RCO 7 RPN, d'autres espèces ont été ajoutées à la liste des espèces prioritaires en se fondant sur deux évaluations à l'échelle régionale : Les classifications provinciales et territoriales de la situation générale et l'opinion des experts.

Classifications de la situation générale

Il s'agit d'un classement numérique (0,1, de 1 à 8) attribué à une espèce qui représente son statut dans une province ou un territoire précis où elle est présente. Les classifications de la

¹⁴Zone d'étude de Yellowknife (YKSA)

situation générale sont réévaluées tous les cinq ans; on a utilisé celles de 2010 afin d'évaluer d'autres espèces de la région des Prairies et du Nord. Pour être incluse en tant qu'espèce prioritaire (P-RPN), la classification de la situation générale d'une espèce devait être inférieure à 3 (« en péril », « pouvant être en péril » ou « sensible ») dans une province ou un territoire chevauchant l'aire de répartition de l'espèce au sein de la RCO 7 RPN. Voir le rapport [Espèces sauvages](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur la classification de la situation générale.

Opinion des experts

Les opinions des experts des quatre groupes d'oiseaux ont été obtenues pour chaque RCO. Certaines espèces ont été ajoutées ou supprimées de la liste des espèces prioritaires en fonction de l'opinion des experts, et le raisonnement a été documenté (pour obtenir une liste des espèces retirées par le processus d'examen par des experts, voir le tableau A1-2 à l'[annexe 1](#)).

Élément 2 : Habitats importants pour les espèces prioritaires

Le fait de déterminer les besoins généraux en matière d'habitat de chaque espèce prioritaire au cours et hors de la saison de reproduction permet de regrouper les espèces qui, sur le plan de l'habitat, présentent les mêmes problèmes de conservation ou nécessitent les mêmes mesures. Si un grand nombre d'espèces prioritaires associées à la même catégorie d'habitats font face à des problèmes de conservation similaires, alors la mise en place de mesures de conservation dans cette catégorie d'habitats pourrait profiter aux populations de plusieurs espèces prioritaires. Dans la majorité des cas, toutes les associations d'habitats recensées dans les études scientifiques sont énumérées, pour chaque espèce. Les associations d'habitats ne précisent pas l'utilisation relative, les cotes ou classements d'adéquation, ni s'il y a choix ou évitement par les espèces; l'ajout de ces éléments pourrait s'avérer utile.

Pour établir un lien avec les autres régimes nationaux et internationaux de classification du territoire et englober tout l'éventail des types d'habitats au Canada, les catégories d'habitats pour toutes les espèces prioritaires sont basées, à l'échelle la plus grande, sur l'approche hiérarchique du Système de classification de l'occupation des sols (SCOS), système international élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2000). On a apporté certaines modifications à la liste du SCOS pour tenir compte des types d'habitats importants pour les oiseaux, mais non inclus dans la classification (p. ex., habitats marins). Souvent, des espèces sont classées dans plus d'une de ces grandes catégories d'habitats. Pour préserver le lien avec les données spatiales régionales (p. ex., les inventaires forestiers provinciaux) ou pour regrouper les espèces dans des catégories d'habitats pertinentes à l'échelle régionale, certaines stratégies distinguent des catégories d'habitats plus précises. On a alors, dans la mesure du possible, saisi les attributs de ces habitats à plus petite échelle et le contexte du paysage environnant, pour mieux orienter l'élaboration d'objectifs précis et de mesures de conservation particulières.

On a défini un maximum de cinq associations à un habitat pour chaque espèce prioritaire pour la RCO 7 RPN. Bien que d'autres habitats puissent être utilisés par les espèces prioritaires, les cinq habitats sélectionnés représentaient les plus importants ou les plus couramment utilisés pour chaque espèce. Toutefois, nous n'avons pas classé l'importance relative de chaque association à un habitat pour une espèce donnée. Une liste complète de toutes les associations de catégories d'habitats pour toutes les espèces prioritaires est fournie à l'[annexe 3](#).

Élément 3 : Objectifs en matière de population pour les espèces prioritaires

Un des éléments essentiels à une planification efficace de la conservation consiste à définir des objectifs clairs pouvant être mesurés et évalués. Les stratégies de conservation des oiseaux établissent des objectifs fondés sur les principes de conservation des initiatives nationales et continentales de conservation des oiseaux, dont l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), qui visent à préserver la répartition, la diversité et l'abondance des oiseaux sur tout leur habitat historique. Les jalons de référence ayant servi à fixer les objectifs de population utilisés dans cet exercice de planification (c'est-à-dire les populations qui existaient vers la fin des années 1960 et dans les années 1970, et dans les années 1990 pour la sauvagine de l'est) reflètent les niveaux démographiques enregistrés avant que ne se produisent les déclinés généralisés. La plupart des quatre initiatives de conservation des oiseaux découlant de l'ICOAN ont adopté les mêmes références à l'échelle continentale et nationale (pour la sauvagine, les oiseaux de rivage et les oiseaux terrestres; les stratégies nationales et continentales de conservation des oiseaux aquatiques n'ont pas encore fixé d'objectifs démographiques). Certaines régions participant aux efforts de planification actuels ont ajusté leurs références en réponse à l'amorce d'une surveillance systématique. La mesure ultime du succès de la conservation résidera dans le degré d'atteinte des objectifs démographiques. Le progrès effectué vers l'atteinte des objectifs de population sera régulièrement évalué dans le cadre d'une approche de gestion adaptative.

Les objectifs de population pour tous les groupes d'oiseaux reposent sur une évaluation quantitative ou qualitative des tendances démographiques des différentes espèces. Si la tendance démographique d'une espèce est inconnue, on fixe habituellement comme objectif d'« évaluer et maintenir » la population, en établissant un objectif de surveillance. Les espèces de sauvagine récoltées et de nombreuses espèces « d'intendance » qui sont déjà aux niveaux démographiques souhaités se voient alors attribuer un objectif de « maintien ». Pour toute espèce visée par la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ou par une loi provinciale ou territoriale sur les espèces en péril, les stratégies de conservation des oiseaux doivent respecter les objectifs de population fixés dans les programmes de rétablissement et les stratégies de gestion établis. En l'absence de documents de rétablissement, on fixe les objectifs en appliquant la méthode déjà utilisée pour les autres espèces du même groupe d'oiseaux. Une fois établis, les objectifs de rétablissement viennent remplacer les objectifs provisoires.

Les objectifs de population définitifs pour la RCO 7 RPN ont été ajustés au-delà d'une norme établie (la correspondance 1:1 des cotes des tendances démographiques nationales par rapport aux objectifs de population) selon plusieurs critères en raison du manque de données des

relevés propres à la RCO 7 RPN. Pour les oiseaux terrestres suivant une tendance dans la RCO qui était fondée sur les relevés dans les aires d'hivernage (Recensement des oiseaux de Noël), la tendance et l'objectif en découlant n'ont pas été ajustés (p. ex., le Bruant à face noire). Pour les espèces restantes pour lesquelles on ne dispose pas de données valables sur les tendances dans la RCO, l'objectif a été modifié sur *Évaluer/maintenir*, sauf si d'autres données de recherches publiées avec des renseignements sur les tendances étaient disponibles. Pour la sauvagine, les espèces dans l'aire de conservation de la sauvagine 7.1 et 7.2 ayant un besoin de reproduction « très élevé », « élevé », « modérément élevé » ou « modéré » se sont vues attribuer des objectifs proportionnels aux données liées à leurs tendances à partir des données de relevés traditionnels (six espèces) à plus grande échelle (à l'extérieur de la RCO 7 RPN). Les tendances de quelques espèces ont été représentées sur les estimations de la population des strates 16 (de 1955 à 2011) à titre de vérification finale. Les oiseaux de rivage et les oiseaux aquatiques ont été traités de la même façon que les oiseaux terrestres (données insuffisantes = « Évaluer/maintenir »). Enfin, les résultats ont été comparés à ceux d'autres secteurs de la RCO 7 ou 3 (pour les oiseaux de rivage nicheurs de l'Arctique qui sont présents principalement autour de Churchill dans la RCO 7 RPN) et ils ont souvent été harmonisés, car des données étaient peut-être disponibles dans ces régions afin d'évaluer l'objectif de population de l'espèce (zone de relevé de la sauvagine dans l'est, Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario 1 et 2, programmes de surveillance des oiseaux de rivage en Ontario et au Québec, Étude des populations d'oiseaux du Québec, entre autres). Ces ajustements sont documentés dans la base de données nationale de la RCO.

Élément 4 : Évaluation des menaces pour les espèces prioritaires

Chez les oiseaux, les tendances démographiques sont déterminées par des facteurs qui influencent la reproduction ou la survie aux divers stades de leur cycle annuel. Les menaces à la survie comprennent, par exemple, une disponibilité moindre de la nourriture aux aires de repos migratoires ou l'exposition à des composés toxiques. Les menaces susceptibles de diminuer le succès de la reproduction incluent, par exemple, un taux élevé de prédation des nids ou des habitats de reproduction de moins bonne qualité ou en moins grande quantité.

L'exercice d'évaluation des menaces comprenait trois étapes principales :

1. analyse documentaire visant à détailler les menaces antérieures, actuelles et futures pour chaque espèce prioritaire et classification des menaces au moyen d'un système de classification normalisé (Salafsky et coll., 2008);
2. classement de l'ampleur des menaces pour les espèces prioritaires au moyen d'un protocole normalisé (Kennedy et coll., 2012);
3. préparation d'un ensemble de profils de menaces pour la sous-région de la RCO pour les grandes catégories d'habitats.

Chaque menace a été catégorisée au moyen du système de classification normalisé de l'IUCN-CMP (Salafsky et coll., 2008), avec ajout de catégories pour tenir compte des espèces pour lesquelles l'information est manquante. L'évaluation des menaces inclut uniquement les menaces découlant de l'activité humaine, parce que les menaces de ce type peuvent être atténuées. Les processus naturels qui empêchent les populations de dépasser un niveau donné

ont été pris en compte puis consignés, mais aucune mesure n'a été établie outre la recherche et la surveillance. Pour catégoriser les menaces, on en a évalué la portée (proportion de la distribution de l'espèce qui est touchée par la menace dans la sous-région) et la gravité (impact relatif de la menace sur la viabilité des populations de l'espèce). Les cotes relatives à la portée et à la gravité ont été combinées pour établir l'ampleur de la menace : faible, moyenne, élevée ou très élevée. Ces degrés d'ampleur ont ensuite été regroupés par catégories et sous-catégories de menaces parmi les types d'habitats (voir les détails de ce processus dans Kennedy et coll., 2012). Le regroupement des menaces nous permet de comparer l'ampleur relative des menaces, pour chaque catégorie de menaces et type d'habitats. Non seulement ces cotes et ces classements de menaces nous aident à évaluer quelles menaces semblent le plus contribuer aux déclin démographiques d'espèces données, mais ils nous permettent de nous concentrer sur celles qui peuvent avoir un impact maximal sur des séries d'espèces ou de grandes catégories d'habitats.

Dans la RCO 7 RPN, les menaces ont été déterminées à l'aide de diverses sources, notamment des publications évaluées par des pairs, des plans de conservation à l'échelle nationale et régionale, des rapports gouvernementaux, des documents internes, ainsi que des connaissances du personnel régional. Nous avons utilisé un processus d'examen systématique (Pullin et Knight, 2001, 2003; Pullin et coll., 2004) pour évaluer les points forts des preuves de chaque source d'information. Notre évaluation des menaces ne tenait compte que des menaces censées avoir un effet au niveau de la population sur les espèces prioritaires. Conformément à la méthodologie dans Kennedy et coll. (2012), les menaces définies comme étant « faibles » ne sont pas prises davantage en considération pour les objectifs de conservation ou les mesures recommandées. **Étant donné que toutes les menaces dans la RCO 7 de la région des Prairies et du Nord ont été jugées « faibles », cette stratégie n'a aucun résultat « Élément 5 ou 6 ».**

Annexe 3

Associations à un habitat pour les espèces prioritaires

Tableau A3. Associations à un habitat pour les espèces prioritaires de la RCO 7, région des Prairies et du Nord. Bon nombre de renseignements plus précis, entre autres les préférences de classification des habitats d'espèces dans chaque combinaison région de conservation des oiseaux/province, sont disponibles à l'adresse www.borealbirds.ca. Des renseignements supplémentaires sont disponibles pour les espèces comportant une notation **.

Espèce	Conifères	Feuillus	Forêt mixte	Arbustes et régénération	herbacée	Lichens et mousses	Zones dénudées	Urbain (et surfaces artificielles)	Milieux humides	Plans d'eau, neige et glace	Zones côtières
Oiseaux terrestres											
Bruant à couronne blanche**	X		X	X					X		
Bruant à face noire	X	X		X					X		
Bruant à gorge blanche**	X	X	X	X					X		
Bruant de Smith			X						X		
Bruant des marais**									X		
Bruant hudsonien	X			X							
Durbec des sapins	X	X									
Engoulevent d'Amérique	X						X	X	X		
Faucon pèlerin (<i>anatum/tundrius</i>)							X	X	X		
Hibou des marais					X	X			X		
Hirondelle rustique								X	X		
Martin-pêcheur d'Amérique								X		X	
Merlin			X					X			
Mésange à tête brune**	X		X								
Moucherolle à côtés olive**	X		X	X					X		
Moucherolle phébi		X		X			X	X			
Paruline à couronne rousse**	X								X		
Paruline rayée**	X		X	X							
Pic à dos noir	X										
Pie-grièche grise	X			X				X			
Pipit d'Amérique				X	X	X					
Quiscale rouilleux**	X								X		

Tableau A3 (suite)

Espèce	Conifères	Feuillus	Forêt mixte	Arbustes et régénération	herbacée	Lichens et mousses	Zones dénudées	Urbain (et surfaces artificielles)	Milieux humides	Plans d'eau, neige et glace	Zones côtières
Oiseaux de rivage											
Barge hudsonienne									X		
Bécasseau semipalmé				X	X		X		X	X	
Bécasseau variable									X	X	
Bécassin roux	X								X		
Bécassine de Wilson				X					X	X	
Chevalier solitaire				X					X	X	
Courlis corlieu						X			X		
Grand Chevalier		X		X					X	X	
Petit Chevalier	X	X	X						X		
Phalarope à bec étroit									X	X	
Pluvier bronzé				X	X	X					
Pluvier kildir					X		X	X			
Oiseaux aquatiques											
Butor d'Amérique					X				X		
Goéland argenté							X	X		X	
Goéland de Californie								X	X	X	
Grèbe esclavon (ouest)									X	X	
Marouette de Caroline									X	X	
Mouette de Bonaparte	X								X	X	
Mouette pygmée									X		
Mouette rosée									X		
Plongeon catmarin									X	X	
Plongeon du Pacifique									X	X	
Plongeon huard									X	X	
Râle jaune									X		
Sterne arctique							X		X	X	
Sterne caspienne							X			X	
Sterne pierregarin							X		X	X	
Sauvagine											
Bernache du Canada				X	X			X	X	X	
Canard d'Amérique				X	X				X	X	
Canard noir			X						X	X	

Tableau A3 (suite)

Espèce	Conifères	Feuillus	Forêt mixte	Arbustes et régénération	herbacée	Lichens et mousses	Zones dénudées	Urbain (et surfaces artificielles)	Milieus humides	Plans d'eau, neige et glace	Zones côtières
Canard pilet									X		
Eider à duvet										X	X
Fuligule milouinan									X	X	
Harelde kakawi				X					X	X	
Macreuse à front blanc				X	X					X	
Macreuse brune				X	X				X	X	
Macreuse noire										X	
Petit Fuligule				X					X	X	
Petit garrot		X							X	X	
Petite oie des neiges				X	X				X		
Totaux	16	7	9	21	12	4	9	11	45	29	1
Pourcentage d'espèces sélectionnant cet habitat	26	11	15	34	18	7	15	18	74	47	2

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca